



Champagné-Saint-Hilaire



Bulletin
Municipal
N° 30

Bonne Année
2017

Vous vous sentez seul, déprimé ou angoissé, vous vivez un moment difficile (deuil, divorce, maladie...), vous rencontrez des difficultés dans votre couple ou votre famille, vous avez une décision à prendre : un psychologue peut vous aider. Formé aux entretiens et à l'accompagnement, ce professionnel peut vous soutenir ponctuellement ou à plus long terme en fonction de vos besoins.

Marc Boinot,
psychologue et psychothérapeute,

peut vous accueillir
sur rendez-vous à

Champagné St Hilaire,
2 route de Vivonne.
Tel : 07.60.72.68.39.

photos de famille à domicile
vente de tableaux photo
visuels cartes de visite, encarts pub
réalisation de tracts
cartes postales

CLAIRE MARQUIS
PHOTOGRAPHE

clairephotographe@yahoo.fr

06 83 30 29 91

<http://www.lachambredeciaire.fr>
siret : 491 915 427 00018

Nathalie Coiffure

Coiffeuse à domicile

Tél : 06.58.13.24.96

ou

Tél : 05.49.46.45.02



Coupe dame	12 euros
Coupe homme	10 euros
Forfait brushing	25 euros
Forfait couleur	40 euros

Je suis à votre disposition
du mardi au samedi

Pour plus de renseignements
n'hésitez pas à me contacter



L'écurie St Hilaire



TROIS 86

*vous ouvre les portes de
son Haras*

*Possibilité d'une visite guidée
sur rendez-vous*

Nous contacter :

Tél : 06.48.90.40.24

Ou 06.80.42.26.72

Cordeau.dominik@wanadoo.fr

**Chauffage-Plomberie-Electricité
Ramonage-Fumisterie**

**THIERRY
MAYET**

5, route des Antennes
CHAMPAGNE-ST-HILAIRE

th.mayet-chauffagiste@orange.fr



Certificat professionnel de ramoneur-fumiste

**05 49 37 28 62
06 08 58 80 82**

Jean-Michel PAILLET



ARTISAN

PEINTURE

RETEMENTS DE SOLS & MURS

DECORATION INTERIEURE

LAVAGE HAUTE PRESSION

RAVALEMENT DE FACADES

La Grande Grange 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE

Tél : 05 49 52 22 33

Port : 06 14 50 74 85

SARL JADULT ET FILS



*Maçonnerie - Terrassement
Couverture - Zinguerie
Cloisons sèches - Doublage - Isolation
Pose de menuiseries*

Contacts : Daniel : 06.49.44.81.42

Lucas : 06.18.30.51.07

Fixe : 05.49.37.32.77



1 RUE DE LA PLAINE DE FOUGERET
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

**En direct de nos prairies
jusqu'à votre congélateur !**

Viande de boeuf

Volailles

Viande de porc

Viande d'agneau

Ferme et élevage en
reconversion à l'agriculture
biologique



**Gamme et tarif livraison à domicile France
métropolitaine et enlèvement à la Ferme**

La Ferme des Buissonnets

86160 Champagné saint Hilaire - tel : 05 49 47 41 59
mail : m.pecot@ferme-des-buissonnets.fr

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
23 COUCHAGES
(7 CHAMBRES)
ACCÈS HANDICAPÉ
CUISINE AMÉNAGÉE
SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES
COUR AVEC BARBECUE
ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES
ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES
RESTAURANT À CÔTÉ

Tél: 05 49 37 30 91

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr

VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie).

Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique-nique, un mini golf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr

Elevage du
Fox dans la Bergerie

Chiots LOF, élevés en famille
Berger Belge Tervueren
Berger Allemand poil long
07.81.41.94.66

Sommaire

	Pages
Le mot du Maire	4
1 - <u>LA VIE COMMUNALE</u>	
Membres du Conseil Municipal, Répartition géographique des élus et les chiffres clés	5
Commissions, Etudes et décisions du Conseil Municipal 2016	6-7
Personnel Communal, Etat Civil	8-9
Budgets mairie et assainissement	10
Réalisations et projets	11-16
Événements communaux et les loisirs	17-39
2 - <u>LA VIE PRATIQUE</u>	
Mairie et Agence Postale Communale, Site internet communal	40
Cantine et Garderie, Ramassage Scolaire, Mille Bulles, Terre sur la route, Arbres sur les chemins et les routes, Brûlage des déchets verts, Informations aux propriétaires de chiens	41
Tarifs communaux 2017	42-43-44
Liste des Artisans et commerçants	45
Ecole, Activités périscolaires	46-48
Bibliothèque	49-50
Assistantes maternelles, Assistantes sociales, Horaire des cars, Numéros d'Urgence	51
Papiers d'identité, Recensement, Préfecture de la Vienne	52-53
Urbanisme, Canton de Civray, Service Orange	54
Sorégies, « EAUX DE VIENNE-SIVEER »	55
Présence Verte Service, Les Aidants Familiaux à Gençay et Savigné	56
Pluriservices, Familles Rurales - APEF, L'Instant Convivial, Mission Locale Rurale	57-58
Réseau Gérontologique du Val de Vonne, L'Escale de Jour, ADMR	59-60
Association ELAN, Ecole de musique « La Cendille »	61
Office de Tourisme et Communauté de Communes du Pays Gencéen	62-64
Syndicat Mixte du Sud Clain	65
Mille Bulles	66
Calendrier des fêtes	67
3 - <u>LA VIE ASSOCIATIVE</u>	
Liste des Associations Communales	68
Association André Léo, Au Pays des Volutes	69
Association Creamodeleco3D, Association Communale de Chasse	70
Association des Parents d'Élèves	71
AMAC (Association Multi activités), Gymnastique Volontaire, Comité des Fêtes	72-73
FNACA (Anciens d'Afrique du nord), Communauté locale de Champagné	74
Le Merveilleux Noël, Les Amis de la Butte	75
Association des donneurs de sang, Association Trot 86 Haras Saint-Hilaire	76
ADEPV, Jumelage Saint-Romphaire, Club Sportif « Les Montagnards »	77-78
Murmures et Cultures à Champagné	79
Ensemble Vocal de Champagné, Le Jardin à Grandir	80
Terre Paille et Compagnie	81
4 - <u>EXPRESSION LIBRE</u>	
La Belle Époque du bureau de poste	82-84
Silhouette 8	85
Bilan météo - Les Forces de la nature	86
<u>Couvertures et pages couleurs</u>	
Page de garde	1ère de couverture
Publicités	2ème de couverture et 1-2
Fresque sur la bataille du 13 Août 1944	3ème de couverture
Fresque de l'école primaire	4ème de couverture
Météo : dessin humoristique - Les forces de la Nature : photos	87
Nos forces	88

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction et de relecture :



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Les événements de l'année 2016, hélas, sont dans la triste continuité de l'année 2015 ; attentats, conflits internationaux font l'information quotidienne, des familles sont dans la douleur, sans abri, chassés de leur pays et privés de liberté d'expression, de religion, de culture. Quelle chance nous avons de vivre en France ! Mais nous devons rester vigilants pour que notre démocratie ne soit pas mise à mal, par les extrémistes, et par le mensonge, ce grand mensonge qui consiste à ne pas dire la vérité par peur pour son propre avenir. Nous devons rester de plus en plus vigilants aussi pour que notre ruralité ne soit pas menacée par des décisions autoritaires qui vont à l'encontre de l'intérêt général ; la ruralité est une des grandes forces de la France.

2016 aura été encore une année d'investissements pour notre commune, pour l'éducation de nos enfants avec les travaux d'aménagement de salles périscolaires et pour la mise en accessibilité de l'école, des investissements pour tous avec la réfection des réseaux d'eau potable et la réfection du château d'eau, des projets pour les plus anciens avec la construction en 2017 de 4 pavillons seniors, et bien d'autres travaux et projets que vous découvrirez tout au long des pages de ce bulletin municipal.

Champagné-Saint-Hilaire c'est aussi une commune où il fait bon vivre avec toutes les activités et animations offertes tout au long de l'année, animations culturelles, sportives, éducatives.....organisées par les nombreuses associations et la commune, aidée par les nombreux bénévoles.

Un grand merci à tous ceux qui retroussent leurs manches, ils sont nombreux, à tous les employés qui sont un réel atout pour notre commune, à tous les élus qui ne sont pas avares de leur temps, à tous les habitants, artisans, commerçants, entrepreneurs, enseignants,...

Bien sûr, tout n'est pas que réussite. Le projet d'installation d'une boulangerie n'a pas abouti, nous le regrettons, mais nous ne perdons pas espoir... Si nous n'avions pas de projets, nous réussirions tout, mais ce n'est pas le cas, et en 2017, beaucoup de projets nous attendent, avec, en particulier, la sécurisation de l'entrée et la sortie de l'école par l'aménagement d'un parking à l'arrière de l'école, peut-être le réaménagement de la petite salle des fêtes...mais ceci dépend aussi des finances que nous aurons à notre disposition. Il faut, bien sûr, participer à l'effort de redressement, ceci est indispensable, mais nous naviguons trop à court terme, nous ne savons pas vraiment ce qui nous attend, et avec le regroupement des communautés de communes, qui va s'appeler « Communauté de Communes du Civrasiens en Poitou », nous ne savons pas ce qui va être gardé ou pas, quid pour la voirie, pour le transport et les fournitures scolaires... et pourtant les habitants de notre commune sont imposés de 117 000 euros pour la Communauté de Communes actuelle ; a-t-on le fruit de cette imposition ? Espérons que nous puissions construire cette nouvelle communauté de communes dans l'objectif de faire progresser nos communes !

Que cette nouvelle année 2017 vous apporte bonheur, sérénité, amour et tout ce que vous souhaitez de partage et de solidarité !

Je vous présente mes meilleurs vœux.

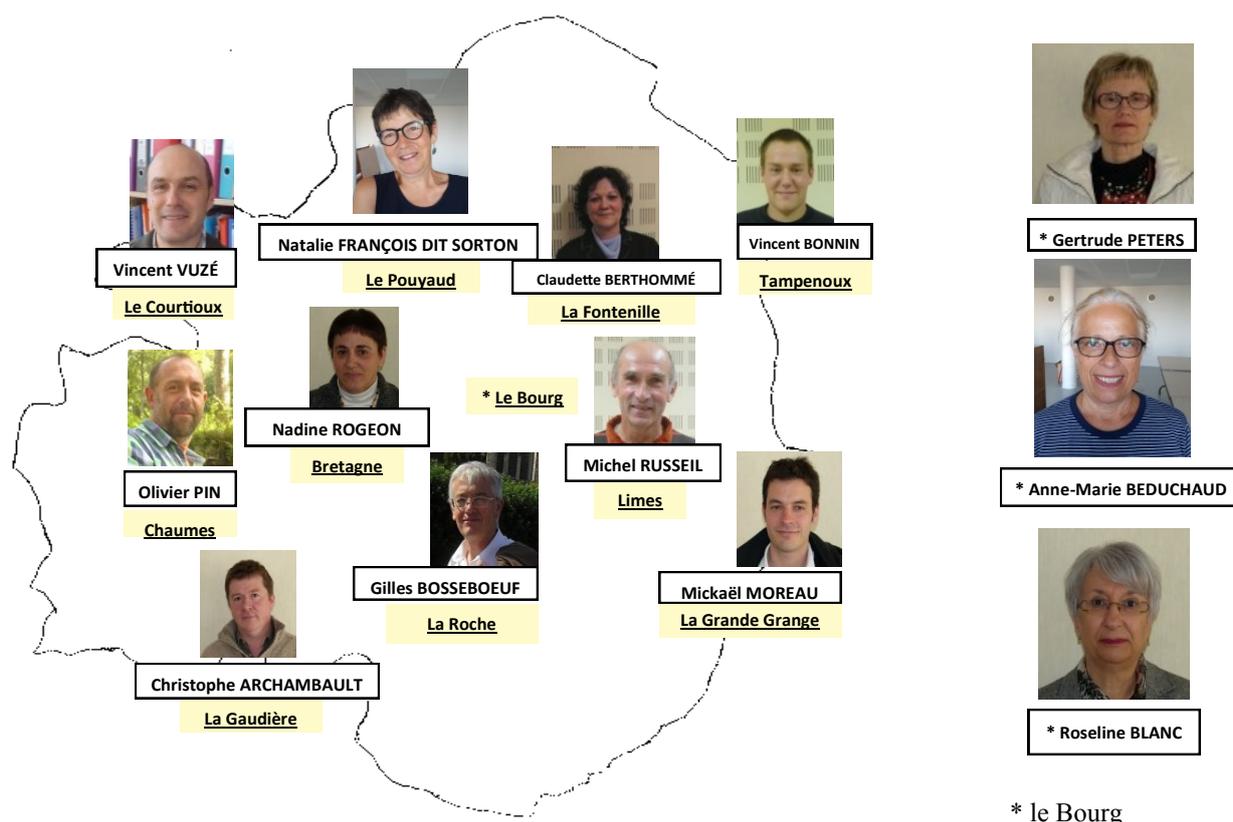
Bonne lecture...

C	H	A	M	P	A	G	N	E	-	S	A	I	N	T	-	H	I	L	A	I	R
h	u	t	e	r	l	é	o	s	é	d	o	a	nn	m	n	é	N				
a	m	t	n	r	é	n	u	p	r	é	n	ar	ov	ou	us	S					
l	a	e	i	e	n	ér	ve	o	é	l	ic	at	r	sp	s	E					
e	n	n	t	r	o	o	i	n	x	ité	ti	on	ir	iti	M						
r	ti	ti	u	r	s	ité	on	r	ité	!	e	on	on	on	e	B					
	on	on	d	e	ité											L					
			e													E					

1 - LA VIE COMMUNALE

Fonction	Nom	Prénom	Adresse
Maire	Bosseboeuf	Gilles	La Roche - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
1ère adjointe	Berthommé	Claudette	La Fontenille - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
2ème adjoint	Russeil	Michel	1 Allée des jardins Limes - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
3ème adjoint	Pin	Olivier	Chaumes - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	François Dit Sorton	Natalie	Le Pouyaud - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Moreau	Mickael	La Grande Grange - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Béduchaud	Anne-Marie	27 Route d'Anché - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Archambault	Christophe	La Gaudière - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Peters	Gertrude	22 Route d'Anché - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Rogeon	Nadine	5 Route de la Butte - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Blanc	Roseline	1 Cité Champs Petit Jean - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Vuzé	Vincent	Le Courtioux - 86700 Anché
Conseiller	Bonnin	Vincent	Tampenoux - 86160 Champagné-Saint-Hilaire

🌀 Répartition géographique des membres du Conseil Municipal 🌀



🌀 Les chiffres clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois » sont au nombre de 1022 à compter du 1er janvier 2017 (population municipale : 997 / population comptée à part : 25). La superficie est de 46.9 km². Champagné-Saint-Hilaire est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.



**Délégués, Membres des COMMISSIONS COMMUNALES, des SYNDICATS
et autres organisations, depuis Avril 2014, commune de Champagné-Saint-Hilaire**

**Signification des sigles; P: Président, M: Membre, Del: délégation du Maire,
Dt: Délégué titulaire, Ds: Délégué suppléant, R: Responsable, T: titulaire, S: Suppléant**

Version 5 : mis à jour le: 1/12/2016		Elus											Autres			
Libellé des commissions		Gilles BOSSEBOEUF	Claudette BERTHOMME	Michel RUSSEIL	Olivier PIN	Natalie FRANCOIS DIT SORTON	Mickaël MOREAU	Anne-Marie BEDUCHAUD	Christophe ARCHAMBAULT	Gertrude PETERS	Nadine ROGEON	Roseline BLANC	Vincent VOUZE	Vincent BONNIN	Membres hors Conseil Municipal titulaires	Membres hors Conseil suppléants
		Commissions communales	Voirie	P	M		M		M		M					M
Assainissement	P		Del				M		M					M		
Incendie	P		Del						M				M			
Bâtiments	P			Del			M									
Responsable salles des fêtes et gîte	P				R					R	R					
Lotissements	P		M	M												
Finances et vie économique	P		M	M	Del											
Appels d'offres	T		T	T		S				S		T	S			
Personnel	P		R	R	R							R	R	R		
Correspondants associations culturelles et bibliothèque	R							R								
Correspondants associations sportives	R					R										
Correspondants associations de loisirs et d'animations	R			R												
Communication (bulletin municipal)	P		M	M		M									Annette Bosseboeuf, Louis Vibrac,	
Communication site Internet	P				M	M									Odile Artaut, Michel Mingot, Guillaume Tenca, Louis Vibrac,	Guillaume Tenca est le Webmaster
Affaires scolaires et périscolaires	P		M	M		M	M	M	M			M				
Représentant Conseil d'Ecole	M		M													
Calamités agricoles, catastrophes	P				M						M		M			
Projets d'investissements	P		M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M		
Patrimoine	P			M		M	M	M	M			M				
Pêche	P			R		M	M						M	M		
Liste électorale	P														Marcel Cornu, Françoise Pasquay	
Développement touristique	P			M	M	M			M				M			
Développement durable	P		M				M	M	M			M				
Fleurissement et espaces verts	P			R				M		M	M	M				Plus de nombreux bénévoles
Décoration de Noël	P		M	R				M		M	M	M				Plus de nombreux bénévoles
Animations communales	P		M	R	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M		Plus de nombreux bénévoles
Randonnée pédestre	P		M	R		M				M	M	M			Jean-Louis Blanc, Annette Bosseboeuf, Marcel Cornu, Michel Mingot	
Soirée Romane	P		M	R											Annette Bosseboeuf, Anne-Marie Chambon Louis Vibrac	Plus de nombreux bénévoles
Cimetière	P	R									M					
Commission CCAS	P	M					M		M	M				Josette Gagnaire, Sylvie Bazille Anne-Marie Chambon Michel Tessereau		
Impôts	P													Carole Boutron, Vincent Coiscaud, Philippe Gagnaire, Hélène Hébras, Jacqueline Vibrac	Henriette Blaudeau, Janick Boutin, Frédéric Durivault, Claude Guillaud, Claude Tessereau, Loïc Thébaud	
Commissions des syndicats et autres	Vienne Services	Dt											Ds			
	ATD	Dt														
	Syndicat mixte unique d'eau et d'assainissement, Eaux de Vienne SIVEER	Dt			Dt											
	Syndicat Energies Vienne	Dt			Dt											
	SIMER	Dt												Ds		
	Syndicat d'initiative de Gençay (O.T)					Ds						Dt			Plus de syndicat au: 1/01/2017	
	Comité de jumelage de Gençay	Dt														
	Syndicat mixte du Clain Sud	Ds			Dt											
	Banque alimentaire et épicerie solidaire		Dt					Dt								
	Correspondant défense												Dt			
Conseillers communautaires	Dt		Dt	Dt										Changement au: 1/01/2017 2 délégués		

Etudes et décisions du Conseil Municipal 2016

En plus de la gestion courante, nous avons traité les affaires suivantes :

Animations :

- fête de la musique, randonnée et spectacle à la base de loisirs
- caravane des sports,
- soirée Romane, et marché de producteurs et des arts
- journées du patrimoine,
- journée des associations,
- illuminations de Noël.

Assainissement :

- transfert de compétence à eaux de Vienne Siveer pour l'assainissement collectif
- groupement pour les particuliers pour les mises aux normes des installations d'assainissement non collectif

Bâtiments :

- salles périscolaires et socio-éducatives phase 1 puis phase 2, et accessibilité des classes
- projet de rénovation énergétique et mise en accessibilité de la petite salle des fêtes
- appel d'offres pour la réfection de la couverture, 5 rue de l'église

Boulangerie :

- achat du bâtiment de la Communauté de Communes pour le projet boulangerie
- étude de faisabilité du projet par la chambre des métiers
- projet d'aménagements intérieurs (plans d'architecte) pour accessibilité et service incendie
- renonciation au projet par M. Elisabeth, le 28/09/2016

Chemins :

- Bois Brunet et Chaumes, convention et déplacements de chemins, bornage et enquête publique

Communauté de communes :

- fusion des communautés de Communes (modification des statuts et approbation des compétences)

Conventions :

- convention d'entretien et contrôle des équipements incendie avec Eaux de Vienne Siveer
- convention de maintenance de l'éclairage du stade avec Sorégies
- convention avec le CHU de Poitiers pour l'installation d'une antenne relais sur une partie du terrain communal à Fougeré, et location

Divers :

- présentation du projet méthanisation sur le terrain de la Communauté de Communes du pays Gencéen
- DICRIM (document d'information sur les risques majeurs) : adoption du projet
- projet d'aménagement d'un verger avec PROM'HAIES (terrain de la cabane de vigne) et demande de subvention (accordée)
- projet de panneaux photovoltaïques flottants sur le grand étang des 3 Fontaines

École :

- règlement périscolaire
- conventionnement de la garderie scolaire avec la CAF

Eolien :

- Ferme éolienne Camp de Brianson : enquête publique (projet Energie Team)

Habitat de la Vienne :

- projet habitat séniors de 4 pavillons par Habitat de la Vienne, aménagement de la voirie et de l'assainissement par la Commune.

Inauguration :

- travaux rue Etienne Saby et mise en séparatif des réseaux (assainissement et eaux pluviales) rue Etienne Saby

Logement :

- Fin des travaux 22 rue Etienne Saby

Voirie :

- aménagement voirie à la Courdemière
- travaux d'amélioration et gravillonnage : La Combaudière, Percejault, Le Bugé, Bégaudré, La Grande Grange, partie commune avec Magné à Tampenoux

Le Personnel Communal

La Municipalité emploie quinze personnes, plus une apprentie qui assurent la bonne marche de la commune. Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail : Brigitte ROCHAIS, Fabrice DIDIER et Christian MANCEAU. Ils sont secondés par du personnel en contrat aidé (Michel LOUEDEC, Jean Pierre BONNEAU, Mickaël GATINEAU et Pascal MICHEL).

A la mairie, deux secrétaires, Florence MAYET et Gwénaëlle HEDOUIN, se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par Elise PIRON qui est en contrat aidé.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- ♦ A l'école, Marie SAULNIER seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections et assure la garderie du matin.
- ♦ Mylène LINASSIER, en contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir.
- ♦ Alana FERRAND, en contrat aidé, aide à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.
- ♦ Les repas sont préparés sur place par Béatrice VACHER, aidée par Marylène CAVEL dans les différentes tâches de la restauration scolaire.

La surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les temps d'Activités Périscolaires (les lundis, mardis et jeudis) sont assurés par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte).



Marie SAULNIER



Gwénaëlle HEDOUIN
et Florence MAYET



Christian MANCEAU
et Pascal MICHEL



Béatrice VACHER



Elise PIRON



Brigitte ROCHAIS



Alana FERRAND



Marylène CAVEL



Fabrice DIDIER



Mickaël GATINEAU



Michel LOUEDEC



Brice CHAUVEY



Jean-Pierre BONNEAU



Mylène LINASSIER



Maëva MARTIN

Etat civil

Naissances

10/02/2016 Antoine GAVARD
 05/03/2016 Léo JADAULT
 07/03/2016 Louis BONNIN
 18/04/2016 Nathanaël DOUZIECH
 27/04/2016 Adam BOUSHABA
 28/05/2016 Eliaquim SOUIL NOËL
 22/08/2016 Agathe PITEAU
 27/08/2016 Nael REAULT



La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à
 Champagné-Saint-Hilaire, la somme de **70 €** pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.

Mariages

10/06/2016 Jérémy ROBINEAU et Audrey ROUHIER
 15/07/2016 Nicolas DEZOUICHE et Martine BERNARD
 24/09/2016 Thibault GALAS et Coraline MANIER



Décès

24/01/2016	Rolande RETOURNARD	09/08/2016	René LAMOUREUX
01/02/2016	Christophe THOMAS	12/08/2016	Anne GIRARDIN
01/03/2016	Marie-Louise MEMIN née GUITONNEAU	10/09/2016	Denise PASQUET
04/04/2016	Christian AUGROND	13/09/2016	Yvette ROSSIGNOL née GRANDON
17/05/2016	Hélène NATUREL née VADIER	30/09/2016	Jacques DEFOURNEAUX
17/05/2016	Jean GAUVREAU	27/10/2016	Anne-Marie ARTUS née EPRINCHARD
20/05/2016	René ARTUS	09/11/2016	Antoinette MELIN
27/05/2016	Germaine SEVRE née LEFEBVRE	23/11/2016	Jeanne AUMOND née ROCHARD
02/07/2016	Colombe OLIVET née FAYOUX	13/12/2016	Raymonde PAILLET
01/08/2016	Henri GOURDEAU	13/12/2016	Madeleine MOUSSAC née RIPAULT
06/08/2016	Liliane BEAU née GAILLARD		



BUDGET MAIRIE 2016**Fonctionnement**

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	224 890,00
Charges de personnel et frais assimilés	363 300,00
Atténuations de produits	1 600,00
Autres charges de gestion courante	66 450,00
Charges financières	24 300,00
Charges exceptionnelles	830,00
Dépenses imprévues	14 119,96
Virement à la section d'investissement	447 963,58
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 387,00
TOTAL DEPENSES	1 145 840,54

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Atténuations de charges	6 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	134 210,00
Impôts et taxes	237 200,00
Dotations, subventions et participations	368 890,00
Autres produits de gestion courante	37 000,00
Produits financiers	10,00
Produits exceptionnels	17 863,00
Excédent de fonctionnement reporté	294 667,54
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00
TOTAL RECETTES	1 145 840,54

Investissement

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	71 000,00
Immobilisations incorporelles	3 000,00
Immobilisations corporelles	695 441,90
Immobilisations en cours	6 612,00
Déficit d'investissement reporté	270 362,34
Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 000,00
Opérations patrimoniales	1 500,00
TOTAL DEPENSES	1 102 916,24

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Virement de la section de fonctionnement	235 434,24
Dotations, fonds divers et réserves	431 181,10
Subventions d'investissement reçues	331 413,90
Emprunts et dettes assimilés	101 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 387,00
Opérations patrimoniales	1 500,00
TOTAL RECETTES	1 102 916,24

BUDGET ASSAINISSEMENT 2016**Fonctionnement**

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	29 110,00
Atténuations de produits	3 571,00
Autres charges de gestion courante	12 875,00
Charges financières	6 862,70
Charges exceptionnelles	480,34
Dépenses imprévues	87,30
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 373,00
TOTAL DEPENSES	82 359,34

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Vente de produits finis, prestations de services,	53 300,00
Excédent de fonctionnement reporté	20 833,34
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 226,00
TOTAL RECETTES	82 359,34

Investissement

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	11 000,00
Immobilisations corporelles	37 227,30
Déficit d'investissement reporté	880,69
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 226,00
TOTAL DEPENSES	57 333,99

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Dotations, fonds divers et réserves	1 880,69
Subventions d'investissement reçues	26 080,30
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 373,00
TOTAL RECETTES	57 333,99

Les détails de tous les budgets sont consultables sur le site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Les réalisations et les projets

🌀 Fleurissement 🌀



Nous avons envie de voir **Champagné fleurie** ... et avons décidé de lancer **l'opération pieds de murs** auprès des riverains dont les trottoirs du domaine public avaient une largeur au moins égale à 1,5 mètre. Cette opération a recueilli quelques adhésions en 2015 et 2016. C'est un début et nous remercions les personnes qui ont accepté d'y participer. Les membres de la commission peuvent accompagner en fournissant des plantes vivaces, en participant à la plantation et en proposant des graines de fleurs. Cette opération sera reconduite en 2017. L'objectif en recueillant la participation des riverains est d'améliorer notre qualité de vie et d'offrir aux visiteurs une image agréable de **Champagné**. Une charte d'engagement signée conjointement par les habitants et le maire ou son représentant a été établie :

CHARTRE

Plantation et semis en bordure de mur sur les trottoirs, afin de laisser une largeur minimum de 1,5 mètre disponible.

Semis « pieds de murs » uniquement dans les interstices naturels du sol pour les trottoirs inférieurs à 1,5 mètre..

En aucun cas le fleurissement ne devra gêner le cheminement des piétons.

Les riverains s'engagent à en assurer l'entretien et la pérennité.

Si une autre personne intervient pour un riverain, l'accord de celui-ci sera obtenu et les deux personnes signeront cette charte conjointement.

Aucune dégradation ne devra être faite sur les trottoirs.

Si des initiatives voient le jour dans les villages, nous apporterons aussi notre soutien. Cette année, de nouveaux décors sont venus embellir le centre bourg, des pots de couleurs variées, plantés de végétaux avec des nichoirs à oiseaux dans les compositions puis les chrysanthèmes en fin de saison ont attiré les regards.

D'autres projets se préparent : plantation de la nouvelle allée d'accès à l'école et rue Etienne Saby (le long du lotissement Charenton) réalisation d'un mur de soutien et plantation de vivaces.



Texte de Michel Russeil

🌀 Travaux réseau d'eau à Champagné-Saint-Hilaire 🌀

Comité local Eaux de Vienne Siveer 2016 de Romagne, Sommières, Champagné-Saint-Hilaire

Le comité local du syndicat d'eau de Romagne subit l'évolution territoriale liée à la mise en place de la loi NOTRe. Comme nos confrères, nous faisons désormais partie intégrante d'Eaux de Vienne SIVEER, mais gardons la proximité du terrain au travers de vos représentants pour défendre les projets locaux.

Cette situation a abouti à la réalisation sur l'année 2016 des différents investissements que nous avons budgétés précédemment, à savoir :

- Mise en conformité et rénovation du château d'eau de Champagné-Saint-Hilaire par l'entreprise Resina pour un montant de 210000 euros HT, travaux achevés en septembre
- Réhabilitation du réseau de distribution, route de Gençay, entre le bourg et l'Épinoux, par l'entreprise Arlaud pour un montant de 66376 euros HT, travaux finis en février
- Réhabilitation du réseau de la route d'Anché entre route de Couhé et chemin de Tringalet par l'entreprise Arlaud pour un montant de 97357 euros HT, travaux finis en avril.

Ces investissements ont été suivis par les services techniques d'Eaux de Vienne SIVEER et se sont déroulés sans perturbation majeure pour les usagers. Les différents points raccordés sont désormais sécurisés et contribuent à une meilleure performance du réseau qui fuyait régulièrement auparavant et nécessitait de nombreuses interventions des services d'entretien.

Le coût de l'eau que vous constatez sur votre facturation est peu impacté par ces travaux qui étaient programmés. La nouvelle organisation départementale entraînera des modifications tarifaires que vous verrez lors de vos prochaines factures puisque nos représentants ont décidé de procéder à l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du syndicat. Nous verrons alors le montant de l'abonnement baisser légèrement alors que le tarif des consommations aura tendance à compenser cette baisse. Cependant, la moindre consommation de l'ensemble des ménages entraîne une hausse mathématique du prix de l'eau. La bonne nouvelle de ce début d'année sera le coût diminué du second compteur si vous en avez un.

Le réseau de Champagné-Saint-Hilaire montrant toujours des faiblesses liées à son âge et aux terrains très argileux, nous envisageons pour l'année qui vient, la réhabilitation des deux lignes de distribution des villages de Fougeré et le Bouchaud.

La qualité d'eau servie reste très bonne. Nous observons désormais une consommation moyenne de 100 m³ par branchement pour un peu plus de 1850 abonnés sur nos 3 communes. Nous restons très vigilants sur les services et les frais d'entretien.

Vous pouvez vous connecter sur le site « eauxdevienne.fr » et suivre votre facturation ou les services liés à la distribution d'eau. N'oubliez pas de surveiller vos compteurs régulièrement.

Vos élus restent à votre écoute .

Texte Olivier Pin



🌀 Eau et assainissement : transfert de compétence. 🌀

La loi **NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)** nous oblige à transférer les compétences eau et assainissement des communes aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, d'ici le 31 décembre 2017.

Cette attribution obligatoire des compétences n'interdit cependant pas le transfert de ces compétences des EPCI à fiscalité propre à un syndicat mixte (qui sera certainement au syndicat Eaux de Vienne Siveer).

La compétence assainissement individuel, pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire, est déjà transférée au syndicat Eaux de Vienne SIVEER.

Afin d'anticiper cette loi, le Conseil Municipal, en date du 19 octobre 2016, a décidé de transférer au Syndicat EAUX DE VIENNE-Siveer, la compétence assainissement de la commune au 1^{er} janvier 2017.

Cette décision est apparue inéluctable car une commune seule, n'a plus les moyens humains et financiers de faire face aux problématiques techniques et réglementaires dans le domaine de l'assainissement.

EAUX DE VIENNE-Siveer va donc, à compter du 1^{er} janvier 2017, assurer les investissements et l'exploitation des ouvrages d'assainissement de la commune. A ce titre, le Syndicat fixera **les tarifs de l'assainissement collectif et percevra directement des usagers, les redevances d'assainissement.**

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter l'Agence d'EAUX DE VIENNE-Siveer, à La Villedieu-du-Clain, 2bis rue Nationale, 86 340 La Villedieu-du-Clain ou lavilledieu@eauxdevienne.fr ou au 05.49.01.38.10

🌀 Réalisation de salles périscolaires et socio-culturelles, et d'un parking à l'arrière de l'école 🌀

Nous avons terminé les travaux de la phase 1 en juin 2016; ceci nous permet d'avoir une salle de 97 m² disponible pour les activités périscolaires.

La phase 2 des travaux a débuté en septembre 2016; ces travaux seront terminés en avril 2017 et permettront d'avoir 3 salles supplémentaires, mais aussi d'être conforme aux normes d'accessibilité pour toutes les classes de l'école.

Tous les détails concernant le financement, les financeurs, les plans sont dans le bulletin 2016.



Nous avons prévu de réaliser aussi le parking à l'arrière de l'école, ceci aurait permis de sécuriser les accès. Mais nous n'avons pas eu les 100 000 euros que nous avons demandés à l'Etat avec le fonds de soutien; nous avons obtenu, depuis, une aide de 66 000 euros au titre de la DETR. Nous réaliserons donc les travaux. Les règles de réservation pour ces salles ont été définies par le conseil municipal.

🌀 Divers autres études ou travaux ou suivis 🌀

Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

Travaux de voirie :

Cette année, nous avons recreusé de nombreux fossés, et aussi renforcé de nombreux chemins. Nous avons réalisé plus de 7 kms de gravillonnage sur les routes de:

- Bégaudré et Le Bugé jusqu'au pont de Commenjard
- Percejaud et La Combaudière, de la route de La Millière à la route de Couhé
- Une partie de la route de La Grande Grange
- La route en commun avec Magné de Tampenoux (en collaboration avec Magné)
- La Groie



D'autre part, suite aux travaux effectués par RTE pour le poste d'étoilement du Laitier, la route de Petit Bois-Brunet a été gravillonnée, et le chemin menant à ce poste a été remis en état.

Borne de recharge pour véhicules électriques :

La demande de travaux pour l'installation de 2 bornes électriques sur la place du 13 août 1944 a été acceptée; l'installation par Sorégies se fera en 2017.

Le projet éolien par Energie Team :

Suite à la concertation des différents services instructeurs, energieTEAM souhaite proposer un projet revu, intégrant les remarques faites au dossier.

Travaux, 5 rue de l'Église :

Nous avons signé l'achat de ce bâtiment au début de l'année; l'entreprise Augereau fera la réfection de la couverture à partir de Décembre 2016.

Petite salle des fêtes, mise en accessibilité et projet énergétique :

Le cabinet d'architectes **CORSET - ROCHE & Associés** fait actuellement une étude pour la mise en accessibilité de ce local et aussi des toilettes publiques. Ce projet devrait aussi conduire à une vitrine « énergétique » avec des panneaux photovoltaïques munis de radiateurs permettant leur refroidissement pour un meilleur rendement énergétique mais permettant aussi de maintenir une certaine température dans la petite salle des fêtes. L'isolation pourrait se faire avec de la ouate de cellulose. Tout ceci est conditionné par l'étude et les estimations financières qui seront faites par le cabinet d'architecte.

Base de loisirs:

A été surtout renforcée la berge du petit étang, car lorsque l'étang est plein, il y avait un risque important d'effondrement de la berge. Il faudra aussi que nous fassions, les années suivantes, le renforcement des berges du



Nous continuons à entretenir la base de loisirs, et cette année, nous avons :

- Réaménagé la butte de terre qui peut permettre une évolution de vélos cross.
- Nettoyé la première partie de sous-bois permettant une promenade plus agréable

grand étang.

Achat immobilier et projet boulangerie:

Nous avons acheté le local de la Communauté de Communes pour la somme de 25 000 euros. Ce local, qui est utilisé pour les activités périscolaires, (jusqu'à la fin des travaux pour la réalisation des salles périscolaires et socio-éducatives), a été acheté pour le projet privé de Boulangerie de Monsieur Elisabeth. Ce dernier a abandonné son projet; les plans pour une boulangerie sont réalisés, et ces locaux pourront servir pour toute installation de commerçant ou d'artisan. Les nombreuses contributions au projet de Monsieur Elisabeth, montrent que les habitants aimeraient l'installation d'un boulanger/pâtissier.



Nous avons complètement rénové le logement au 22 rue Etienne Saby (isolation thermique, électricité, VMC). Il est composé d'une cave, d'une pièce de vie avec la cuisine, de 2 chambres avec 2 salles d'eau ou salle de bain, avec un garage et un jardin. Il est idéalement placé à côté de l'école.

Nous avons aussi délimité les jardins pour faire un passage piétons qui reliera la route de Marnay à l'arrière de l'école.

Nous rénovons actuellement 2 logements au 14 et 14 bis rue Etienne Saby, qui seront aménagés comme celui du 22 rue Etienne Saby.

Logements pour la location, entrepôt, aménagements autour des logements :

Afin de libérer un garage, qui sera affecté à un logement, actuellement utilisé pour du matériel appartenant aux associations, nous aménageons une salle dans une cuve à eau sous le préau fermé de l'école. Nous aménagerons une autre salle de rangement dans l'autre cuve à eau, côté route de Marnay, pour le rangement en particulier de tout le matériel pour l'école, pour le périscolaire, et pour les animations



Antenne pour le CHU :

Nous louons au CHU, un terrain sur la butte de Fougeré, sur lequel il a installé une antenne, là où il y en a déjà.



Locaux Doux :

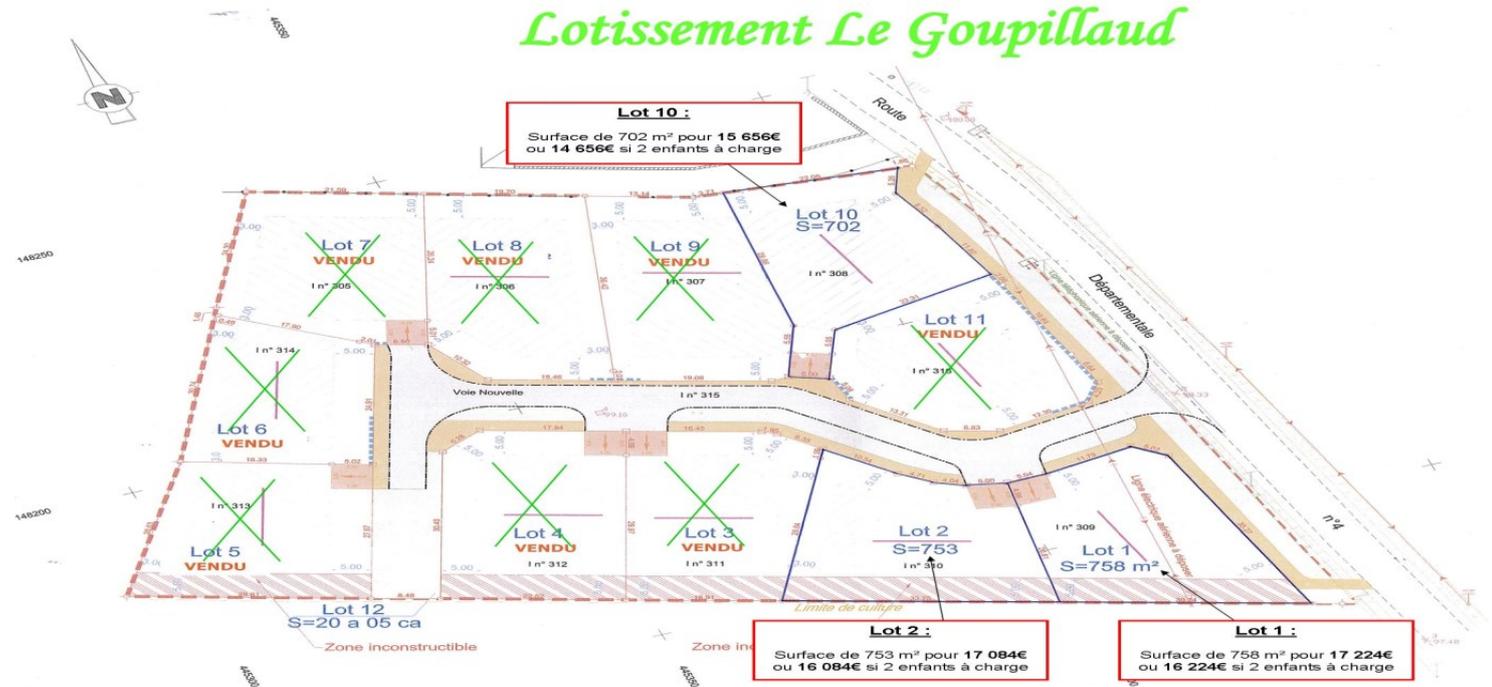


C'est le cabinet d'avocats Coroller-Becquet qui est en charge de la liquidation de ces locaux; tous les détails concernant l'estimation (faite par le cabinet Olivier de Kermenguy) de ces locaux sont sur notre site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr.

Ce document affiche une valeur vénale de 100000 euros. Une partie du terrain appartient à la commune.

Lotissement et terrain constructible

Lotissement Le Goupillaud



- Lotissement Le Goupillaud :

Il ne reste plus que 3 lots à vendre sur les 11 viabilisés proposés ; les superficies sont de 702, 753 et 758 m². Depuis le 1^{er} janvier 2016, un tarif unique et attractif est proposé à 20 € TTC le m².

- Terrain rue de la Carlière

Ce terrain viabilisé de 526 m² qui ne bénéficiait pas d'avantage à l'acquisition est mis en vente à 16€ TTC le m². N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au : 05 49 37 30 91

Construction de 4 pavillons seniors par Habitat de la Vienne

Habitat de la Vienne a obtenu le permis de construire pour la construction de 4 pavillons seniors, allée de Bellevue, à côté du tennis.

La commune fera la viabilisation du terrain, vendra le terrain pour un euro symbolique et percevra une subvention de 2 000 euros par pavillon ainsi que la subvention Activ3 du département de 27 400 euros.

Les appels d'offres se feront avant février 2017, les travaux de viabilisation seront réalisés avant avril 2017, et les pavillons devraient être terminés fin 2017.

Pour tout renseignement concernant ces pavillons, vous pouvez vous

à la
à
de la



adresser
mairie ou
Habitat
Vienne.



☞ RTE : ligne 90000 volts ☜

Liaison 90 000 volts Le Laitier à Rom : Travaux RTE (réseau de transport d'électricité) pour le renforcement de l'alimentation électrique du sud du Poitou.

RTE renforce l'alimentation électrique du sud du Poitou et accompagne le développement du territoire.

L'alimentation électrique du sud du Poitou est assurée à partir de trois sources principales, les postes électriques de Bonneau (Poitiers), Niort et Maureix (Limoges). De ce fait, les points de consommation peuvent se trouver à des distances très éloignées des sources d'alimentation. Cette situation engendre des contraintes d'exploitation du réseau qui peuvent ponctuellement dégrader la qualité de l'électricité (stabilité de tension, microcoupures).

C'est dans ce contexte, que RTE a élaboré un programme d'investissement pour renforcer l'alimentation électrique du sud du Poitou, composé :

- de la création du poste à 90 000 volts du Laitier, mis en service en juillet 2016,
- d'une injection de puissance au poste du Laitier, via la construction d'une liaison souterraine à 90 000 volts issue du poste à 400 000 volts de Rom mis en service en juin 2015.

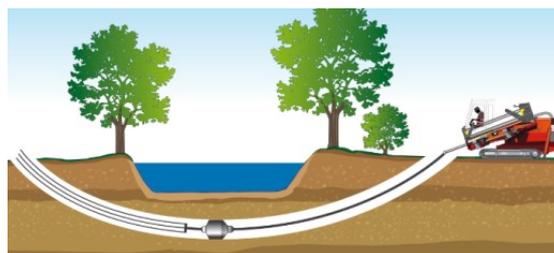
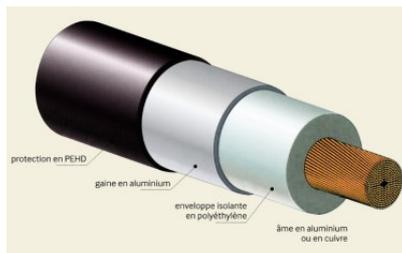
Cette solution permet de résoudre durablement (horizon 2030) les contraintes sur le réseau et, par conséquent, de garantir une qualité d'alimentation optimale sur l'ensemble de la zone.

Le planning et les communes concernées :

Date de début des travaux : novembre 2016 **Durée des travaux :** 11 mois **Date de fin des travaux :** octobre 2017

Les communes concernées : Département des Deux-Sèvres : Rom Département de la Vienne : Châtillon, Ceaux-en-Couhé, Payré, Anché et Champagné-Saint-Hilaire

Le tracé de la liaison souterraine à 90 000 volts LE LAITIER - ROM



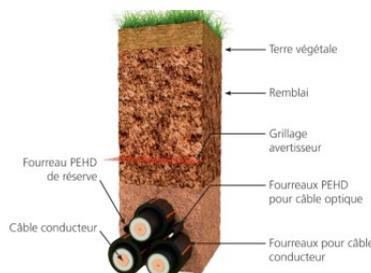
La liaison souterraine à 90 000 volts Le Laitier - Rom, d'une longueur de 16 kilomètres, est construite sous voirie (voies communales et chemins d'exploitation) sur environ 11 kilomètres et en plein champ sur 5 kilomètres.

La liaison souterraine à 90 000 volts est composée de trois câbles conducteurs et d'un câble de télécommunication (fibre optique).

Pour en savoir plus pendant les travaux, votre interlocuteur RTE sera, Guillaume LOISEAU Tél. 06 67 86 55 94 qui pourra répondre à vos questions

L'entreprise principale est SEMI France, votre interlocuteur sera, Philippe DANIEL Tél. 06 88 47 92 59

N.B. Il est à noter que RTE a fait un courrier au Président du Conseil Départemental pour indiquer que la fibre optique installée n'était pas toute utilisée; nous espérons qu'elle le sera pour notre commune, ce serait le juste retour des choses.



Les événements communaux et les loisirs

LES VŒUX DU MAIRE : 9 JANVIER 2016

La cérémonie des vœux, samedi 9 janvier 2016, a réuni un très nombreux public dont le Député Jean-Michel Clément, la Conseillère Départementale Lydie Noirault, le Président de la Communauté de Communes Rémy Coopman, de nombreux élus, et de nombreux habitants...



Voici le discours du Maire :

« Bonjour à toutes et à tous ! merci d'être venus nombreux pour les traditionnels vœux du maire. Tout d'abord, je voudrais saluer les nouveaux habitants de notre commune, et leur souhaiter la bienvenue; parmi eux il y a aussi 11 nouveau-nés, félicitations aux parents.

Mes premières pensées sont pour les personnes qui nous ont quittés cette année, ceux de Champagné, bien sûr, mais aussi Arnaud Lepercq, défenseur de la ruralité et toujours présent à toutes les manifestations et commémorations, et François Lacourarie, maquisard qui a défendu nos valeurs démocratiques en participant à la bataille du haras.

L'année 2016 a été une année noire pour notre démocratie, pour la liberté de penser, d'écrire, pour la liberté de s'amuser, de voyager, c'est-à-dire de vivre ; il n'y a que des dictateurs et extrémistes qui peuvent commander de telles actions. Ils ont frappé notre jeunesse à Paris, cette jeunesse qui venait de toute la France, de notre Poitou en la personne de Chloé et du monde. Restons vigilants et solidaires, ne laissons pas les fondements de notre République vaciller, il n'y a pas de place pour ces actes terroristes, ni pour les paroles qui conduisent aux actes. Je remercie les Champagnais et nos voisins d'avoir su montrer notre détermination. Espérons que les actions menées actuellement aident à retrouver la paix sur notre terre, c'est mon premier vœu, et mon engagement est total : être solidaire des actions menées dans ce sens. Comme le disait Périclès, il y a 2500 ans : **« Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage ».**

Je voudrais commencer cette cérémonie des vœux en remerciant tous nos agents municipaux, qu'ils soient en contrats durables, ou précaires, car le progrès que nous réalisons sur notre commune de Champagné-Saint-Hilaire, qui vient de passer les 1000 habitants, est due, en grande partie, à cette équipe qui agit dans tous les domaines, le secrétariat, l'entretien et l'amélioration de la voirie, des bâtiments, des espaces verts, la construction, la réparation du matériel, le scolaire, la restauration, la communication, l'accueil postal et de la mairie, la gestion du gîte et des salles, le périscolaire, j'arrête là l'énumération car nous pourrions y passer un certain temps. Cette équipe, qui travaille en collaboration étroite et en confiance avec moi, avec sa polyvalence, ses compétences, son esprit d'équipe, qui rend le service aux habitants et aussi aux personnes passant dans notre commune, est de taille optimale pour une commune comme la nôtre. Les agents qui la composent mutualisent leur savoir et leurs outils pour que la charge financière soit minimale pour nous tous. On nous demande de mutualiser, alors il faut délibérer, conventionner, faire de l'administratif ; nous n'avons pas attendu le législateur pour le faire, mais il faut le faire avec bon sens sur des périmètres optimaux. J'ai peur que cette injonction aboutisse à voir des agents sur les routes avec leurs engins pour rejoindre leur chantier, ou bien à des fermetures de nos écoles ou mairies sous prétexte de mutualisation. En tous les cas, encore merci à l'équipe de Champagné-Saint-Hilaire, espérons que l'on ne nous brise pas cette équipe, c'est mon deuxième vœu.

Une obligation nous attend pour le 1^{er} janvier 2017, c'est de faire une communauté de communes plus grande qui regroupera les communautés de communes de Civray-Charroux, Gençay et Couhé . Je suis favorable à ce regroupement car cette taille, 27700 habitants sur 863 km², devrait permettre, si les élus le veulent bien,

té de communes actuelle perçoit 126000 euros venant des habitants ou entreprises de Champagné ; nous sommes en droit d'attendre en retour le service et les investissements pour nos habitants pour la somme donnée, et pas seulement pour des structures éloignées qui ne nous servent pas ou peu. Mais attention ! espérons qu'il n'y a pas derrière les mots, des objectifs non avoués, qui seraient la disparition des communes. Ça serait la pire des choses pour le développement de notre pays. Ce serait un pillage de nos richesses, de notre ruralité que d'agir ainsi ; nous n'en voulons pas. Le soleil ne brille pas sans les satellites que sont les étoiles. Il faudra aussi se rappeler que, dans cette nouvelle communauté de communes, Gençay et Couhé représentent 56% des habitants et de la superficie, qu'elles font partie de la zone d'influence de Poitiers alors qu'elles ne sont que 19 communes sur 40....Nous sommes en démocratie, mais je ne suis pas sûr que ce soit toujours le peuple qui décide.

Nous faisons aussi partie maintenant d'une grande Région, tout en longueur, comme notre canton, comme notre SCOT ; nous ne savons certainement pas nous servir d'un compas pour définir les bassins de vie, nous tirons des traits, à croire que ceux qui dessinent ces territoires sont amoureux du Chili, mais il n'y a pas de Cordillère des Andes chez nous... Espérons que cette Région ne soit pas inaccessible pour nous, et que les Départements ne soient pas supprimés ; nous avons besoin de proximité.

Lors de la manifestation contre la baisse des dotations, j'avais surtout exprimé mes insatisfactions sur les réformes qui nous empêchent la construction dans nos villages alors qu'il y a de la place qui n'impacterait pas les terres agricoles, avec les équipements disponibles à quelques mètres. J'étais aussi contre la loi qui ne facilite pas les investissements à Champagné, avec la défiscalisation et le prêt à taux zéro (PTZ) qui n'étaient pas possibles sur notre territoire. Une seule avancée depuis, c'est le prêt à taux zéro qui est possible (je remercie d'ailleurs notre député de m'avoir répondu à cette question). Tout ceci est un frein à l'économie qui n'est pas florissante aujourd'hui. Croyez-vous qu'un investisseur ait besoin d'une loi pour lui dire où il doit investir ? Nos entreprises ont besoin de travail, c'est l'emploi qui est en jeu, mais là aussi, ne veut-on pas tuer nos villages et communes rurales ?

Je me suis exprimé aussi au travers de la presse contre ces tracasseries administratives concernant la mise en accessibilité. Avez-vous eu des difficultés à Champagné-Saint-Hilaire ? ne fait-on pas les efforts nécessaires ? alors de grâce, Mesdames et Messieurs les législateurs, simplifiez, simplifiez, faites comme le font les bonnes tricoteuses, qui détricotent jusqu'à ce que leur ouvrage soit parfait ! Certaines actions iraient dans le bon sens, je veux parler de la récupération du FcTVA sur l'entretien des bâtiments, et de la baisse du pouvoir excessif de l'architecte des bâtiments de France, qu'en est-il ?

Qu'on nous laisse libres de nos choix, qu'on nous laisse vivre notre ruralité qui donne beaucoup pour les urbains, et que l'on ne nous enferme pas dans des carcans ! Que nos parlementaires travaillent sur l'avenir à moyen et long terme, ce sera mon troisième vœu, et mon engagement est total pour défendre notre ruralité. Intensification, désertification, agglomération pour plus de dotations ! paraissent être les objectifs non avoués, en Amérique, les habitants se regroupent autour de fermes pour faire des agri-quartiers et vivre en circuits courts, encore une fois nous serons en retard, nous nous réveillerons dans 30 ans...

La preuve qu'une commune comme la nôtre a du potentiel, c'est le dynamisme que l'on peut mesurer dans les réalisations de cette année ainsi que toutes les études qui sont en cours, je veux parler de :

- Le remplacement du poste de relèvement de la route de Couhé et la mise en séparatif des réseaux de la rue Etienne Saby et d'une partie de la rue de la Carlière. Ceci nous a obligé à acheter un terrain pour passer les tuyaux ; une partie viabilisée est en vente aujourd'hui pour construire à un coût de 16 euros TTC le m2. Nous avons été aidés par le Département et l'agence de l'eau.

- L'aménagement de la rue Etienne Saby, de la route de Sommières, de la route de Tringalet, et d'un trottoir sur la route de Marnay. Les travaux effectués pour l'embellissement de notre bourg, mais surtout pour la mise en sécurité et l'accessibilité de la voirie ont été réalisés par le Simer ; nous avons été aidés financièrement par le Département, la Région, nos Sénateurs, et dans la réalisation aussi par le Département à qui je dis un grand merci.

- La réalisation des salles périscolaires et socio-culturelles et la mise en accessibilité des écoles : ce chantier est en cours actuellement, la maîtrise d'œuvre est effectuée par le cabinet d'architecte Moreau ; la première tranche programmée concerne le côté du préau ouvert. Cette réalisation a été retardée car, l'année dernière, nous avons fait des travaux pour l'ouverture d'une cinquième classe. Cette première tranche se terminera dans quelques mois et nous aurons à notre disposition une salle de 100 m2 pour les activités périscolaires et socio-culturelles. Cette réalisation revient à 270 000 euros pour laquelle nous sommes aidés par l'Etat, la Caisse d'Allocation Familiale, le Département, la Communauté de Communes et notre Député. La deuxième tranche devrait être programmée en 2016 et 2017, après des nouvelles demandes d'aides.

- L'étude de l'aménagement du parking derrière l'école par la société Abscisse ; nous avons commencé les travaux, et espérons que nous pourrions rendre opérationnel ce parking pour la rentrée scolaire de septembre 2016 afin que l'entrée des écoles se fasse par l'arrière.

- L'étude par Habitat de la Vienne de la construction de 4 logements seniors, vers le square André Léo. Cette réalisation devrait débuter en 2016 pour être effective en 2017.

- L'entretien de la voirie effectuée par nos agents, et qui, grâce à l'achat du lamier fin 2015, nous permet de réaliser plus rapidement l'élagage. Nous avons acheté ce lamier pour que les haies ne soient pas arrachées. Espérons que la citoyenneté de chacun fasse que cet objectif soit réalisé.

- L'aménagement de notre base de loisirs que nous continuons avec nos moyens. Nous avons actuellement des contacts avec la Fédération des chasseurs, et nous sommes ouverts à toute proposition pour avancer pour que cette base devienne un grand lieu touristique.

- Dans le cadre de la préservation du patrimoine, la rénovation de la cabane de vignes, route de Couhé.

- Par la Communauté de Communes, l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme) ; il faudra se battre avec les services de l'Etat, pour que nous ne soyons pas encore plus contraints.

- Il y a aussi des projets réalisés par eaux de Vienne Siveer; La réfection complète du château d'eau de Bretagne et le remplacement des canalisations d'eau de la route d'Anché et de la route de Gençay ; les travaux commenceront dès le 11 janvier et dureront 2 à 3 mois ; la route d'Anché sera complètement fermée.

Ainsi que des projets privés, je veux parler :

- Du poste d'étoilement des lignes 90000 volts au Laitier. La réalisation du pilotage à partir de Nantes sera effective en milieu d'année 2016, et le passage en souterrain d'une nouvelle ligne qui ira à Rom pour la LGV sera effective en 2017. C'est une réalisation sur 2 ha de terres agricoles, la preuve que l'on a besoin de notre espace pour tous, et que l'on ne nous donne pas les compensations qui devraient aller avec.

- Du projet d'installation de 4 éoliennes par la société Energie Team ; une modification du dossier est en cours actuellement pour déplacer la 3^{ème} éolienne, car un nouveau faisceau a fait son apparition. Ne serait-il pas normal que les contraintes liées aux antennes soient aussi compensées?

- De l'installation de l'antenne du CHU sur une partie du terrain que nous avons sur la butte ; les travaux devraient être réalisés au premier semestre 2016.

- De la vente aux enchères des bâtiments de la société Doux ; on nous demande de céder pour l'euro symbolique le terrain et une partie des bâtiments construits sur notre terrain pour l'euro symbolique ; c'est le monde à l'envers.....

- Un projet de Méthanisation sur le terrain de la communauté de communes, ainsi que l'installation de l'entreprise Jadault sur une partie de ce terrain.....

Il y a aussi les actions éducatives qui créent le lien entre les générations, avec :

- La bibliothèque municipale et ses animations, un grand merci aux bénévoles. La prochaine animation sera la rencontre avec Georges Bonnet, auteur poitevin, le samedi 5 mars après-midi, dans le cadre du Printemps des Poètes....

- Les activités périscolaires animées par les employées, les bénévoles et Mille Bulles ; c'est un succès qui nous demande un investissement important, mais que nous ne regrettons pas. Merci aux employées, à Mille Bulles et aux bénévoles que les enfants sont heureux de rencontrer dans Champagné-Saint-Hilaire. C'est, au moins, un plus reconnu. Cette année, nous avons signé un Pedt (projet éducatif territorial), et une convention avec la CAF. Jean Claude Bonnefon, **Conseiller Technique en Action Sociale, POLITIQUE TERRITORIALE de la Caf, me demande de l'excuser pour son absence et nous écrit : « J'apprécie beaucoup votre dynamisme et votre souci de donner aux familles de votre commune les meilleures conditions de vie. La réalisation de votre Projet Educatif de Territoire est exemplaire à bien des égards ! »**, notre investissement est reconnu, merci à ceux et

celles
qui
son



ont



partici-



élabo-

- Des actions d'embellissement avec une équipe de bénévoles et d'élus sous la conduite de Michel Russeil qui fleurissent les trottoirs quand la largeur le permet, après la signature d'une convention. Merci, là aussi aux bénévoles et aux habitants qui s'engagent.

- Et des actions d'animations qui sont le complément de toutes les autres, et elles sont nombreuses, proposées par les associations. Ces actions seront reconduites cette année, avec la fête de la musique, la randonnée pédestre et le spectacle à la base de loisirs, le marché des arts et des producteurs avec la nuit romane, le troc aux plantes, les journées du patrimoine,

- Et depuis cette année; la journée des associations qui est une journée de grande convivialité et la soirée illuminations, qui a permis à toutes les générations de se retrouver avant les fêtes. C'est le succès de tous, puisque bénévoles, élus, animateurs des activités périscolaires, employés communaux, membres des associations, parents se sont retroussé les manches pour arriver au résultat que tout le monde a reconnu. Nous ferons encore plus et mieux l'année prochaine, merci à tous.

- Et aussi des décisions du Conseil Municipal, parmi lesquelles; l'achat d'un terrain à côté du cimetière pour l'agrandir en cas de nécessité, l'achat de la maison jouxtant le restaurant l'Hortense, la mise en vente des 3 lots restant du Goupillaud à 20 euros le m2 TTC.....

Et, bien sûr, il y a d'autres projets qui commencent à germer ; une société sans projets est une société qui se meurt, ce n'est pas le cas de Champagné-Saint-Hilaire.

Que ce dynamisme des élus, des bénévoles, des employés, des membres des associations, des habitants perdure ! c'est mon quatrième vœu.....

Le respect doit être le maître mot, le travail en commun aussi, c'est notre force de savoir rassembler. Pour la France, je reformule le vœu de voir les hommes se rassembler pour que notre pays retrouve l'intérêt général, et non particulier.

Alphonse de Lamartine disait: **"Que le vent qui gémit, le roseau qui respire, que les parfums légers de ton air embaumé, que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire, tout dise : "Ils ont aimé !"**, ce sera mon dernier vœu.

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité, paix.

Encore une fois meilleurs vœux pour 2016 »

Après le discours du maire, Rémy Coopman, Président de la Communauté de communes puis Lydie Noirault, Conseillère Départementale, puis Jean-Michel Clément rappelèrent leur engagement, puis l'ensemble des présents partagèrent le moment de convivialité.



REPAS DES AÎNES : 20 JANVIER 2016

Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 20 janvier 2016 pour partager ce moment convivial. Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli les Aînés et assuré le service des différents plats. Velouté de potimarron au cumin, Feuilleté de tomates et ses légumes,



dos de colin sauce crustacés-riz safrané, Tarte aux pommes..., préparés par Halim et Delphine ont ravi les palais. Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé. Nous remercions les convives qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes ou bien en chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.

En 2017, le Repas des Aînés aura lieu le **mercredi 25 janvier** pour les personnes âgées de plus de 70 ans de notre commune.

Texte et Photos de Claudette Berthommé

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : 19 MARS 2016

Après le dépôt de gerbes par le Maire, Gilles Bosseboeuf, Gilbert Rouhault, Président de la FNACA, avec Zélie Gagnaire (son grand-père a été maire et était AFN), la sonnerie aux morts, la minute de silence, la Marseillaise, le Maire lut le message de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Dans ce message, il est écrit notamment :

«Le 19 mars fut un soulagement pour les familles du million et demi d'appelés du contingent ; n'oublions jamais les 25000 qui ne sont pas revenus.....Et pour les harkis qui avaient fait le choix de rester fidèles à la France, les mois qui ont suivi furent ceux des représailles, des massacres, puis d'une fuite éperdue avec leurs familles pour rejoindre la métropole, où ils affrontèrent l'incompréhension et subirent la vie dans des camps d'hébergement.....Cinquante-quatre ans après le 19 mars 1962, notre monde a complètement changé, mais les souvenirs de cette époque restent vifs. Ils appartiennent désormais à notre histoire commune, et cette année doit donc être l'occasion de les valoriser afin que de la multiplicité des vécus naisse une compréhension partagée de notre passé, contre la tentation des mémoires.»



Après la lecture du manifeste national par Claude Guillaud des AFN, nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. Après avoir remercié les porte-drapeaux et notamment Henry Gourdeau qui nous a quittés depuis, nous avons partagé le verre de l'amitié.



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

PÊCHE (Base de loisirs « Les 3 Fontaines ») : 2 AVRIL 2016

L'ouverture de la pêche des deux étangs est toujours très attendue. Cette année, 35 pêcheurs étaient présents le week-end du 02 avril 2016. Un lâcher de truites avait eu lieu pour cette circonstance. Les autres poissons étaient aussi au rendez-vous : gardons, carpes, tanches et autres carnassiers.

Le comité de jumelage, le jour de l'ouverture, vendait des boissons chaudes, casse-croûte etc...

Le bilan 2016 est positif. Sur l'ensemble de la saison, 21 cartes annuelles (tous types), 5 cartes week-end carpistes et 174 cartes journalières ont été vendues dans les différents points de vente.

L'objectif est toujours de réinvestir le montant des recettes dans un nouvel alevinage. Les prévisions de la commission pour 2017 sont de répartir en plusieurs fois 320 Kilos de truites, gardons et tanches, ces choix d'alevinages ayant donné satisfaction aux pêcheurs.

Possibilité, de nouveau en 2017, de prendre les cartes journalières dans différents points de ventes :

- **A l'épicerie de Champagné-Saint-Hilaire chez Carole et Philippe BOUTRON**

- **Les cartes de pêche restent toujours en vente à la mairie.**

Pour les pêcheurs qui auraient oublié de s'acquitter de ce titre, des contrôles pourront être effectués par des personnes habilitées par le Maire et à ce moment-là, la carte sera vendue sur place.

Nous conseillons fortement aux pêcheurs de prendre leur carte aux points de ventes énumérés ci-dessus.

La saison de pêche débutera le samedi 01 avril 2017 et se terminera le dimanche 24 septembre 2017.

Les tarifs : Carte journalière Lâcher de truites (samedi ou dimanche), 10 €

Carte journalière (hors lâcher de truites), 5 €

Carte annuelle adulte, 40 €

Carte annuelle enfant (12 à 16 ans) gratuit – 12 ans, 5 €

Carte week-end carpiste, 20 €

Carte annuelle carpiste (pêche de nuit), 50 €

Cet espace naturel est dédié aux plaisirs que la nature nous offre pour pratiquer nos loisirs, alors, merci de respecter ce lieu. Il est interdit de faire du feu sur les berges et de nombreuses poubelles sont à votre disposition

INAUGURATION DE LA RUE ETIENNE SABY : 23 AVRIL 2016

En présence du Député Jean-Michel Clément, du Sénateur, Alain Fouché, du Président du Conseil Départemental, Bruno Belin, de la Conseillère Départementale, Lydie Noirault, du Conseiller Départemental, Jean-Olivier Geoffroy, du Président de la Communauté de Communes du Pays Gencéen, Rémy Coopmann, de Maires et d'élus, du Président de l'association des Maires de la Vienne et du Président du Simer, Yves Bouloux, de nombreux habitants et des entreprises, c'est Alain Fouché et Bruno Belin qui coupèrent le ruban ouvrant la voie de la rue Etienne Saby complètement remise à neuf. Cette rue est empruntée par plus de 1000 véhicules par jour. Le ruban était placé devant l'école qui accueille 120 enfants.



Après cette ouverture de la rue Etienne Saby, nous sommes allés dans la salle périscolaire de l'école pour les discours et le verre de l'amitié.

Ci-dessous le discours du maire Gilles Bosseboeuf :

« Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre présence, c'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir dans notre belle commune de Champagné-Saint-Hilaire pour l'inauguration des aménagements, embellissement, sécurisation de la rue Etienne Saby, de la mise en séparatif d'une partie des réseaux d'assainissement.

Il y avait longtemps que les habitants, les parents d'élèves nous demandaient des travaux pour sécuriser et embellir cette rue Etienne Saby, rue très passagère car c'est une départementale, donc c'est une rue très dangereuse car c'est aussi par cette rue qu'entrent et sortent nos nombreux écoliers, puisqu'il y en a 116 pour 5 classes.

Nous ne pouvions pas effectuer ces travaux avant :

- Que le réseau d'eau potable ait été remplacé, ce qui a été réalisé, il y a 3 ans, par l'ancien syndicat d'eau de Romagne/Champagné/Sommières,
- Que nous mettions le réseau d'assainissement en séparatif,
- Et aussi que nous trouvions les finances.

Le coût des travaux de la rue Etienne Saby, de la mise en séparatif et du poste de relèvement de la route de Couhé se monte à : 437 000 euros TTC.

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons reçu des subventions :

- Du Conseil Départemental : 121 218 euros dont 73 400 euros pour la rue Etienne Saby

- De l'agence de l'eau Loire Bretagne : 46 550 euros

- De la Région (FRIL) : 25 000 euros

- De la Réserve Parlementaire des Sénateurs : 10 000 euros,

Soit un total d'aides de 202 800 euros dont 108 400 euros pour la rue Etienne Saby et 94 400 euros pour l'assainissement.

Le reste a été à la charge de la Commune : 161 014 euros.

Sans ces aides, il est évident que nous n'aurions pas pu réaliser ces travaux, et je tiens à remercier l'ensemble des financeurs ; mais je veux aussi souligner la collaboration étroite que nous avons eue avec le département, et remercier Messieurs Michel Pasquet, Didier Struy et Madame Sabrina Tillet pour leurs conseils...

Les travaux concernant l'assainissement ont été pilotés par le Siveer, et réalisés par l'entreprise locale Arlaud Iribarren pour la mise en séparatif, et par l'entreprise Fournié pour le poste de relèvement.



Mais nous avons beaucoup d'autres projets, en espérant que nous continuerons à être aidés par l'Etat, la Région et le Département qui, depuis 2008, nous a subventionnés à hauteur d'une moyenne de 49000 euros par an pour nos investissements. Cet argent est investi pour le développement de notre commune rurale, mais aussi pour l'avenir de notre pays qui a besoin des ruraux. Nous vous accueillons aujourd'hui dans une future salle périscolaire et socio-culturelle; le chantier se termine, et ce lieu sera disponible dès la rentrée prochaine, notamment pour les activités périscolaires et l'éducation de nos 116 écoliers qui, demain, travailleront pour la plupart, en dehors de notre commune ; alors quoi de plus normal d'être aidés par les collectivités et l'Etat. Je vous le disais, nous avons beaucoup d'autres projets et des atouts qui ne demandent qu'à être exploités par des collectivités ou du privé :

- La phase 2 des salles périscolaires et socio-culturelles, avec la mise en accessibilité complète de l'école, pour laquelle nous avons l'aide de la CAF, et nous espérons l'aide de l'Etat avec le fonds de soutien.
- La réalisation du parking à l'arrière de l'école qui permettra la sécurisation complète pour l'entrée et la sortie des écoles.
- La réalisation de 4 pavillons seniors par habitat de la Vienne ; la voirie et la viabilisation sont faites par la commune, et nous avons demandé la totalité du droit à subvention, soit 27400 euros, dans le cadre du volet 3 du programme ACTIV du département. Monsieur le Président Bruno Belin a dit hier à Loudun, que son objectif était d'augmenter la part du volet 3 dès l'année prochaine; ça serait une bonne chose car nous sommes loin des 49000 euros par an que j'ai annoncés précédemment. Les plus belles initiatives viennent de la base, c'est-à-dire des communes, il faut donc les aider.
- La réalisation d'une boulangerie dans le local que nous vend la communauté de communes.
- Un espace naturel avec notre base de loisirs qui jouxte le terrain appartenant à la fédération de la chasse qui va réaliser un parcours de découverte. Cet espace pourrait aussi voir un projet plus ambitieux, je remets donc à chaque Président et Parlementaire un document qui pourrait servir de base à des recherches de porteurs de projets et de financeurs.
- Un projet de mise en valeur de notre patrimoine dans un souterrain qui était certainement la prison du château autour de l'église. Nous pourrions y mettre en valeur la pierre aux 4 divinités, le sarcophage et bien d'autres pierres. Nous demanderons des aides et notamment celle du volet 4 du Département. Dans ce même lieu, nous espérons aussi pouvoir augmenter notre offre pour les séjours des touristes.
- Un projet par la société Energie Team d'installation de 4 éoliennes ; il faut bien commencer cette transition énergétique dont on parle tant. Est-ce que 4 éoliennes seront un handicap pour Champagné, je ne le crois pas, nous avons bien sur notre territoire un poste d'étoilement qui occupe 2 ha, réalisé pour le TGV, et un

- Nous défendons ce projet, même si nous savons que l'argent ira à la future communauté de communes. Dans les discours, tout le monde dit que la commune est la base de notre démocratie, sauf que l'on fait tout pour la tuer, et pour que l'électeur n'ait rien à dire.
- Nous avons aussi, à côté, les anciens abattoirs Doux, pourquoi pas en faire un centre de formation par apprentissage ou un projet autour du cheval (le haras est à vendre..., alors pourquoi pas là aussi un projet de plus grande envergure) Je me suis entretenu, et j'ai reçu un courrier de Maître Coroller, qui a pour mission de favoriser et préparer sa cession. Dans ce courrier que je vous ferai parvenir, il me demande notre collaboration avec le Département, la Chambre de Commerce et les Elus pour étudier le devenir de ces bâtiments qui vont très rapidement se transformer en friche si nous ne nous en occupons pas. J'avais accueilli, à la demande d'Alain Fouché, monsieur Bourdier qui devait nous aider; il est maintenant employé pour la mise en place du SCOT. Nous avons besoin d'un comité de pilotage.
- Nous avons aussi un autre projet pour la mise en valeur des énergies renouvelables, mais c'est un peu tôt pour en parler. Nous avons la présence de monsieur David Dieumegard directeur d'ARTÉE (Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie en Poitou-Charentes); cette agence aide à financer les études et les travaux pour les économies d'énergie dans les habitations, vous avez à votre disposition des dépliants qui vous donneront les coordonnées, et monsieur David Dieumegard est à votre disposition.

Mais nous avons aussi l'investissement culturel et sportif. Un proverbe africain dit :

[La culture est l'un des leviers les plus importants à actionner pour réhabiliter et relancer l'économie tout en produisant du sens.](#)

Et Pierre de Coubertin a dit ; « Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. »

Je crois que tout est dit dans ces deux citations pour relever les défis si nous voulons encore être un grand pays ; les 20 associations de la commune offrent tout ce panel, et je tiens à les remercier. La commune participe aussi activement à de nombreux événements qui la rendent vivante, je veux parler :



- De la fête de la musique du 21 juin qui offre plus de 3 heures de spectacle.
- De la randonnée pédestre du dimanche 3 juillet avec un spectacle, l'après-midi, financé par moitié par le département.
- De la caravane des sports organisée par le Département, le lundi 11 juillet, à la base de loisirs.



- Nous avons décidé de remplacer la Nuit Romane (supprimée par la Région) par notre soirée Romane qui aura lieu le jeudi 11 août avec un grand marché des arts et des producteurs, avec un spectacle pendant le marché et le repas, et un autre spectacle, le soir, au chevet de l'église, avec le moment convivial tant apprécié de tous ; on ne joue pas avec les artistes qui sont aussi des entrepreneurs, et on ne rogne pas sur la culture.



- Des journées du patrimoine
- Des animations proposées par la bibliothèque municipale avec :
 - Le printemps des poètes avec Georges Bonnet
 - Lire en Vienne avec le soutien de la bibliothèque départementale de la Vienne
- De la journée des associations
- De la soirée des illuminations en décembre.

Et dès demain, le 24 avril vous pouvez venir le matin à la randonnée/rallye : départ à la base de loisirs avec le AMAC et l'association de la Gym volontaire, puis l'après-midi à 16 heures 45, dans la salle des fêtes, un grand concert avec danseurs, organisé par les professionnels du pays des volutes qui proposent aussi, le 5 mai, en soirée, un concert « Bach » dans l'église.

L'année 2016 sera encore bien remplie, je remercie très sincèrement tous les bénévoles qui participent à la vie de notre commune, et aussi tous les financeurs. Nous avons besoin de vous. »

Puis le Sénateur Alain Fouché (qui dit, entre autre, que les 4 éoliennes de Champagné ne seraient pas un problème), le Président de la Communauté de Communes, Rémy Coopmann (qui regrette l'agrandissement de notre Communauté de Communes), le Président des Maires de la Vienne, Yves Bouloux, le Président du Département, Bru-

pas
sub-
Mi-
avant
de convivialité.



no Belin (qui
avons des
de problème
ventions voire
avons eues),
chel Clément
que tout se



a dit que si
projets, il
pour avoir
plus que
puis le Dé-
prirent la
termine par



nous
n'y aurait
autant de
nous
puté Jean-
parole
un moment

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945 : 8 MAI 2016

Les enfants présents, avec le maire Gilles Bosseboeuf déposèrent la gerbe au pied du monument aux morts.



Nous nous recueillîmes, puis, le Maire lut le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, où il dit notamment :

« ...La lutte fut aussi menée de l'intérieur, dans l'ombre de la clandestinité et de la répression nazie. Ces femmes et ces hommes ordinaires ont choisi la Résistance parce qu'ils étaient convaincus au fond d'eux-mêmes des valeurs qu'ils portaient, parce qu'ils cherchaient simplement à servir la France.....

Il faut se souvenir, aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort.....

Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations.En ce 71^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants. »

Après avoir remercié les porte-drapeaux, nous nous retrouvâmes ensuite dans la salle du conseil municipal. Le maire, comme à l'accoutumée, fit le point sur les actions et études en cours, suivi d'un partage du verre de l'amitié.

DONS FAITS À LA COMMUNE

La commune a reçu plusieurs dons pendant l'année 2016 :

- Un don de 100€ des aînés ruraux qui s'appellent maintenant « Les Amis de la Butte ». Ce don sera affecté aux Illuminations.
- Un don de tout l'équipement électrique et des stands que possédait le Merveilleux Noël.
- Un tableau du peintre Daniel Lebier, habitant de La Roche-Posay.



Les années précédentes nous avons reçu :

- Un triptyque offert par Gisèle Ecalle
- Un tableau représentant la cabane de vigne route de Couhé par Marie-Christine Courtin



RESTITUTION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : 16 JUIN 2016

Vous connaissez Monsieur TAP ?

Pour faire sa connaissance, il fallait être aux écoles, le Jeudi 16 juin 2016, où avait lieu l'après-midi de restitution des temps périscolaires. Les enfants et les animateurs avaient invité parents, amis et proches pour venir découvrir les multiples activités et les productions de l'année, réalisées pendant les temps périscolaires. Sous le grand préau et dans le jardinet de l'école avait été exposé l'ensemble des réalisations et proposés des petits reportages photos sur les différentes activités menées dans l'année.



L'ensemble des visiteurs a été rassemblé dans la nouvelle salle dédiée aux activités périscolaires. Là les attendaient les enfants qui leur avaient préparé de nombreuses surprises.

Dans un premier temps, des élèves de primaires présentèrent au public un livre écrit par leurs soins relatant les aventures de M. TAP, lors d'un atelier d'écriture. Chaque membre du groupe se vit, à l'issue de la lecture, remettre un exemplaire de l'œuvre qui fera date dans les bibliothèques familiales.

Un autre groupe s'était attelé à la réalisation de marque-pages pour donner à ces nouveaux ouvrages toute leur noblesse.



On put aussi faire connaissance de M. TAP, un groupe ayant réalisé la marionnette le représentant.

D'autres enfants vinrent ensuite présenter leur conception de la liberté sous forme de petits textes bien appréciés par le public.

Un diaporama clôturait cette présentation et l'on put y découvrir la diversité et la qualité des ateliers proposés aux enfants par les animateurs. Epouvantails de jardins, jardinage, hôtel à insectes, peinture, poterie, modelage, étude de la ruche et de l'élevage d'abeilles, les minéraux et les fossiles, fabrication de décorations pour Noël mais aussi animations sportives et yoga font partie des différentes activités que peuvent faire les écoliers de Champagné-Saint-Hilaire tout au long de l'année sous la houlette des animateurs et des

bénévoles.

Chaque intervenant se vit ensuite remettre une rose par les enfants, offerte par le maire.

L'après-midi se continua par la découverte plus précise des ateliers disséminés dans le préau et le jardinet. Chaque parent put aussi échanger avec les animateurs et voir concrètement les réalisations des enfants. On admira aussi la nouvelle fresque réalisée derrière les écoles et l'on put apprécier les aménagements du jardinet avec son nouvel arbre à insectes et les nichoirs à oiseaux.



Cet après-midi se termina par un grand goûter offert par la municipalité aux enfants et partagé avec les parents.

Ce moment consacré à la restitution des temps périscolaires a permis aux parents d'admirer les réalisations de leurs enfants, d'apprécier la variété des activités proposées et d'échanger avec les animateurs. Il est aussi la vitrine du travail accompli, semaine par semaine, par les encadrants, leur bonne volonté, leur créativité, leur générosité et toute leur gentillesse mises au service des enfants.

Nous n'oublierons donc pas de remercier l'ensemble du personnel et des bénévoles de Champagné-Saint-Hilaire qui proposent à nos écoliers toutes sortes d'activités de qualité et qui leur permettent de s'épanouir pendant ces temps périscolaires.

FÊTE DE LA MUSIQUE : 21 JUIN 2016

La Fête de la musique a réuni un nombreux public devant le restaurant l'Hortense. Presque toutes les sensibilités étaient représentées avec la participation de :

1. L'atelier cordes de l'école de musique « La Cendille » de Gençay : Avec un répertoire inhabituel, l'ensemble à cordes de la Cendille a surpris et ravi les oreilles des petits et des grands. Subtil, chaleureux, joyeux et émouvant.



2. Musiques actuelles de l'école de musique « La Cendille » de Gençay : L'atelier musiques actuelles, avec quelques chansons groovy, a emmené le public dans des univers musicaux variés, rock, blues, bossa nova.

3. ELVIRE (chant), de l'école de musique « intervalles » de Ligugé, nous a proposé un répertoire éclectique de la variété française ainsi que des airs d'opéra, sa voix nous a envoûtés !!! C'est une élève d'Henry Runey à l'école de Musique "Intervalles" de



RU-
Ligu-



NEY à l'école de Mu-
gé

4. Une chorale de huit jeunes filles, venues d'ailleurs, pas prévues au programme, « Am Stram Gram » a comblé le public.

5. L'Orchestre de guitares (13 guitaristes), école de musique « Intervalles » de Ligugé : Cet orchestre de 13 guitaristes est né de la fusion des 2 ateliers guitares de Manon Paredes Nunez, au sein de l'école de musique intercommunale Intervalles : l'atelier " les p'tits jeunes" et l'atelier " les anciens".... Une expérience et un échange musical enrichissants pour tous,

- pour s'intégrer socialement à un groupe par le truchement de la musique
- pour effacer le conflit de générations. Que demander de plus....., sinon de profiter du plaisir que procure la pratique d'un instrument et jouer tous ensemble !

C'était un programme de musique espagnole, musique celtique et un peu de rock !!!

6. Le groupe Triptuck, école de musique Vienne et Moulière et école de musique du CEP:

Créé en 2011 avec un répertoire très éclectique, le groupe « Triptuck » est aujourd'hui composé de **Christian Vileneuve**

(chant), **Jean-Proust** (Batterie), **Raúl Galvan**

Comme nous avons



moment de convi- de tous avec une fête de la musique comme nous l'aimons. Merci à tous les musiciens et à leurs responsables, et aussi un grand merci à Henry Runey, fidèle à Champagné-Saint-Hilaire, et aux manettes pour que chacun donne

RANDONNEE PEDESTRE : 3 JUILLET 2016

Comme tous les ans depuis bien des années, le premier dimanche de juillet, était organisée à Champagné notre randonnée annuelle. C'est dans le site magnifique des trois fontaines qu'était offert par la municipalité le traditionnel café avant de partir sur les sentiers balisés par les bénévoles la semaine précédant l'événement. Cette année, une brocante avait été organisée par le comité de jumelage et c'est bien avant 8 heures que de nombreux exposants avaient rejoint le plan d'eau pour monter leur stand.

A 9 heures donc, le départ de la randonnée était donné et c'est une centaine de marcheurs et un petit groupe de vététistes qui s'élançaient sur nos chemins.



De nouveau, le beau temps était au rendez-vous et c'est sous un petit soleil un peu frisquet que l'ensemble des marcheurs se dirigeaient par les chemins vers la Croix de Bois-Vert où les attendait le premier ravitaillement.

La suite de la promenade emmenait nos participants à longer le haras et à retourner vers le plan d'eau. Ils avaient fait alors 7 km et demi. Les plus courageux ou aguerris, eux, s'élançaient pour les 14,5 km après la première pause vers Racot et ses étangs. Ils traversaient ensuite la Rouère, pouvant admirer au passage le très ordonné jardin de Michel Péronneau devant lequel les attendait un deuxième ravitaillement. Courageux ou plus modestes marcheurs se retrouvèrent tous aux alentours de midi pour l'apéritif offert par la municipalité.

Chacun, ensuite, rejoint par les membres de sa famille ou amis déballa son pique-nique sur les tables du Plan d'eau. Le repas pouvait être complété par frites et boissons proposées par les membres du comité de jumelage.

L'après-midi fut animé par « la Quinte » trio d'artistes poitevines qui présentaient leur nouveau tour de chant « déboires et maux d'amour ». Aux sons du violon, de la guitare et de la flûte traversière, elles enchaînèrent des textes originaux narrant les malheurs et les joies de la nature humaine. Drôles et espiègles, elles surent enchanter un large public venu les écouter à l'ombre des grands arbres du plan d'eau. Ce spectacle offert par la municipalité termina cette journée aux animations variées et tout le monde repartit se promettant de revenir l'année prochaine.

Merci à tous les bénévoles et à ceux, qui année après année, font de cette journée une vraie réussite et où nous pouvons tous nous retrouver en famille ou entre amis.

A l'année prochaine !



CARAVANE DES SPORTS : 11 JUILLET 2016

Le 11 juillet 2016, la caravane des sports s'est arrêtée aux Trois Fontaines pour le plus grand plaisir des enfants de Champagné et des alentours. La caravane des sports, du Conseil Départemental, sillonne depuis une dizaine d'années les routes de la Vienne et propose aux jeunes entre 8 et 16 ans une pause sportive et récréative gratuite aux portes de chez eux. Cette journée permet aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines, de les pratiquer et qui sait, pourra, dans l'avenir, susciter des vocations ...

Des animations diversifiées sont proposées à l'ensemble des participants et se déroulent sous la houlette d'un professionnel qualifié. Boxe, escalade, escrime, golf, gymnastique, hockey sur gazon, karaté, korfball (proche du basket), tennis de table, tir à l'arc, sauvetage ...étaient proposés aux participants, soit en tout 14 activités distinctes.

Dès 10 heures, les premiers enfants accompagnés de leurs parents sont arrivés pour s'inscrire et rejoindre un groupe afin de participer à ces nombreuses activités. On notera le nombre important aussi de mamies et de papis escortant leur petit-fils ou petite-fille venu passer quelques jours de vacances dans nos vertes prairies ... Le matin, les activités étaient aussi ouvertes aux centres aérés ou groupes en vacances dans notre canton.

Et c'est donc toute la journée que nos jeunes se sont essayés aux différents sports. Escalade et escrime eurent un franc succès et la démonstration de gymnastique au sol réalisée par l'animatrice dédiée fut spectaculaire et



largement applaudie.

A la fin de la journée, un tee-shirt et un gobelet aux couleurs de la caravane ont été remis à chaque participant et un goûter offert par la municipalité a récompensé les exploits de nos sportifs en herbe. Lydie Noirault, Conseillère Départementale, Francis Gargouil, représentant du Crédit Mutuel, accompagnés de notre Maire, Gilles Bosseboeuf, vinrent féliciter nos jeunes sportifs et rappeler leur volonté de voir se pérenniser ce type de manifestation. Au total, ce sont 124 enfants qui ont participé à cette belle journée et qui sont rentrés chez eux, certes avec quelques courbatures, mais la tête pleine de bons souvenirs.

Nous espérons que, l'année prochaine, la caravane aura apprécié son escalade à Champagné-Saint-Hilaire et qu'elle s'y arrêtera de nouveau.

SOIREE ROMANE ET MARCHE DES ARTS ET DES PRODUCTEURS : 11 AOUT 2016

Champagné a fait de la résistance cet été ...

En effet, la nouvelle grande Région a annoncé tardivement la disparition des Nuits Romanes. Des contacts ayant déjà été pris par les organisateurs locaux, bénévoles et élus avec les producteurs, artisans et autres artistes, il paraissait difficile d'annuler.

La municipalité et son équipe ont donc décidé de maintenir l'événement.

Et nous avons bien fait !

La nuit romane de Champagné devenait Soirée et allait donc avoir lieu.

Dès 15 heures s'installaient sur la place une quarantaine de producteurs locaux et d'artisans d'art. On trouvait charcuterie, escargots, fruits et légumes, gâteaux de toutes les couleurs, viandes, bières locales, vins et pains pour le plus grand plaisir des gourmets mais aussi bijoux, chapeaux, poteries et sculptures pour les amateurs d'artisanat.

Le 11 août au matin, de nombreux bénévoles conver-geaient déjà vers la salle des fêtes pour commencer à tartiner les multiples petits fours du soir et à découper broyés et autres spécialités locales qui seraient offertes aux spectateurs après le spectacle du soir.



De nombreux visiteurs affluèrent dès le milieu de l'après-midi et le début de soirée. Ils purent ainsi, outre la visite du marché, admirer les expositions "sculptures romanes en Pays civraisien", "chefs-d'œuvre de la sculpture romane en Poitou" et suivre la conférence "La vie au Moyen Age central, du XI^e au XIII^e siècle à Champagné-Saint-Hilaire" animée par un féru d'histoire locale qui connut un grand succès.

En début de soirée, les barbecues furent allumés, les friteuses mises en route et chacun a pu selon son goût déguster sur place les produits achetés aux producteurs et à l'épicerie ou dîner au restaurant l'Hortense. L'affluence fut telle que les places autour des tables furent rapidement occupées et il fallut quelques brins de patience pour obtenir sa barquette de frites. Ce moment convivial fut animé par le groupe « les Cariboux du Poitou ».

et
ties
folk,
le



de
trio



d'hu-
mour
facé-
entre
rock et
swing,
de mu-

siciens sut divertir les
nombreux convives.



Nous ne pouvons aujourd'hui que nous féliciter d'avoir maintenu cette manifestation qui, d'une part, nous permet d'accéder à des événements culturels souvent réservés aux grosses villes mais aussi de partager des moments con-



viviaux avec les habitants et visiteurs.

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE 1944 : 13 AOÛT 2016

Pour ce 72^{ème} anniversaire, de nombreux porte-drapeaux, d'habitants et d'élus étaient présents. C'est en présence du Député Jean-Michel Clément, du Sénateur Alain Fouché, des Conseillers Départementaux, Didier Geoffroy et François Bock, de nombreux Maires et d'élus, et du jeune Saint-Cyrien, Monsieur Roussel, habitant Champagné, que cette cérémonie s'est déroulée.

La cérémonie religieuse a été célébrée par Monseigneur Favreau, qui nous a parlé de paix, il a dit notamment : « On gagne la PAIX, mais on ne gagne pas la GUERRE..... », puis, cette année, la commémoration devant le monument aux morts fut particulière puisque le Sénateur Alain Fouché décora Vladimir Byck, le dernier maquisard de cette 1944, de la



ba-
mé-



taille du
daille du



13 août
Sénat.

Le drapeau du maquis Renard était porté avec beaucoup de dignité, par une très jeune habitante de Champagné -Saint-Hilaire : Louise Hébrard.

Trois gerbes ont été déposées par le Maire et les enfants présents, le Député, les Conseillers Départementaux et le Sénateur, puis, après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, Louis Vibrac nous expliqua le pourquoi des Sénégalais au haras :

« 13 Août 1944 ; Pourquoi des Sénégalais au haras ?

Pour la 72^e fois, les fidèles à l'histoire qui a façonné notre conception de la vie en société, et qui alimente aussi nos craintes, rendent hommage au courage de ceux qui ont été volontaires pour chasser l'opresseur en 1944 et particulièrement au sacrifice de ceux qui l'ont payé de leur vie.

Mais la commémoration renouvelée chaque année ne peut être figée dans des gestes répétitifs, elle doit faire avancer notre réflexion et affiner nos idéaux. Car, si la mémoire reste trop partielle, elle devient forcément trop

Justement, il est toujours temps de préciser que ce mot est restrictif. La mort aux côtés des maquisards de Fako Kamara nous a permis de savoir qu'il était né en Guinée. Et cette précision nous ouvre une perspective très large vers les raisons de la présence de ces hommes venus d'ailleurs, dans le haras de Champagné-Saint-Hilaire.

Il serait beaucoup mieux de parler de troupes coloniales. Car, en effet, dès 1939, du Sénégal, de Guinée, de Madagascar, d'Algérie, du Maroc, d'Indochine aussi, c'est-à-dire de tous ces pays qui sont encore sous la dépendance coloniale française, partent des jeunes gens qui n'ont pas exactement les mêmes droits que les Français, mais qui ont le même devoir : défendre la France près d'être attaquée par les nazis de Hitler.

Goumiers et tabors marocains, spahis algériens, tirailleurs sénégalais... ces termes désignent des structures militaires spéciales pour chaque pays. Elles sont composées aux deux tiers environ de conscrits indigènes encadrés par des officiers et sous-officiers sous commandement français métropolitain.

Dans tout l'empire colonial, ce sont les hommes sous les drapeaux, les réservistes, mais aussi des volontaires qui sont mobilisés. Au total, ce sont 178 000 Africains et Malgaches et 320 000 Maghrébins qui sont appelés en 1939/1940, soit un total de 500 000 hommes alors que la métropole en mobilise 5 millions, ces forces armées n'étant pas toutes en France : il y en a en Afrique du Nord, et dans les colonies, en Syrie sous mandat français, dans la marine. D'après le Sous-Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, ce sont 38 100 de ces soldats qui ont été tués entre 1939 et 1945. Les troupes coloniales sont arrivées un peu tard pour participer aux affrontements directs, mais à la débâcle, elles ont freiné l'avance allemande dans les Ardennes et dans la région de Chartres notamment, par une défense héroïque.

Sur ces 38 100 tués, il faut en dénombrer entre 1500 et 3000 (il n'est pas encore possible d'être plus précis) qui ont été exécutés sommairement par certaines troupes nazies ou même de la Wehrmacht : 43 à Clamecy dans la Nièvre, le 18 juin 1940. A Chasselay au nord de Lyon, le 20 juin, après deux jours de violents combats au corps à corps parfois, les SS font des prisonniers : on sépare les blancs des noirs et les premiers assistent horrifiés au massacre des Sénégalais à la mitrailleuse : 186 ou 194 selon les sources, qui ont été inhumés sur place dans ce qu'en wolof on appelle un tata, une enceinte sacrée.

Les 18 prisonniers du haras ont eu plus de chance, ils font partie des 69 000 Africains, Malgaches et Algériens faits prisonniers en juin 1940 et restés bloqués en métropole jusqu'à la fin du conflit. Le million et demi de prisonniers de guerre d'origine métropolitaine sont envoyés dans les stalags outre Rhin. Les prisonniers africains eux, sont répartis entre 57 camps aménagés en territoire occupé, les Frontstalags. Ce sont des camps sommaires, en dur tout de même, pas comme les camps de réfugiés d'aujourd'hui, sans occupations, mais offrant une semi-liberté.

Les 18 prisonniers du haras sont enfermés dans le Frontstalag 230 qui s'appellera la Chauvinerie, à Poitiers. Un prisonnier exceptionnel y est détenu, il deviendra Président du Sénégal, c'est Léopold Sédar Senghor.

En mars 1942, le nombre des prisonniers « indigènes » est réduit à 44 000 pour des raisons diverses : libérations pour maladie, décès, évasions, mais aussi transferts vers d'autres structures. Le camp de Poitiers est vidé et c'est ainsi qu'une petite poignée de « tirailleurs sénégalais » arrivent au haras de Champagné où ils vont être chargés de soigner les chevaux venus en convalescence. Leur sort n'est pas horrible : ils sont autorisés à sortir par deux au village, les autres pris en otages garantissant leur retour. L'abbé Giret a organisé à Champagné la pratique des marraines qui apportent des friandises et du réconfort. Mais ils sont parqués la nuit derrière des barbelés et bien sûr, ils constituent une main-d'œuvre gratuite.

On sait que le 13 août 1944, ils sont libérés tôt dans la matinée, et qu'à la faveur des combats, ils peuvent rejoindre les maquisards et s'engager à leurs côtés. C'est ainsi que Fako Kamara trouvera la mort. On perd alors la trace de ces « prisonniers sénégalais » engagés avec les maquisards dans le 125^e RI parti libérer la poche de Saint-Nazaire.

Gardons en mémoire le bel exemple que je viens de tenter de résumer, celui d'un partage entre peuples différents, de la souffrance imposée par des forces tyranniques et destructrices appelées nazies et de la lutte courageuse pour les anéantir. Gardons en mémoire aussi, que nous sommes aimés, nous Français, quand nous souffrons pour défendre le droit, le droit généreux et humain, et quand nous représentons pour le monde une belle joie de vivre. »



Louis
le 13
2016



Vi-
août



brac



Puis Gilles BOSSEBOEUF, maire de Champagné-Saint-Hilaire 86160 prit la parole ;

« Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, Messieurs les Conseillers Départementaux, Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les représentants des Maquis et des Associations, Mesdames et Messieurs,

Il y a maintenant 72 ans qu'a eu lieu à Champagné-saint-Hilaire cette terrible confrontation entre les maquisards qui défendaient notre liberté et les Allemands en garnison au haras.

L'école, la mairie brûlée, trop de morts et de souffrances pendant cette journée, mais il fallait participer au mot d'ordre du Général de Gaulle qui était de retarder l'avancée des troupes vers la Normandie.

Des souffrances, il y en a eu pendant cette journée, mais pour certains, ceux qui avaient participé à la bataille, ces souffrances restèrent gravées dans leur mémoire.

Je voudrais, dans un premier temps, rendre hommage à Arnaud Lepercq qui était un fidèle à notre cérémonie; l'année dernière, alors qu'il n'avait plus de mandat, il était parmi nous, c'était un démocrate et un défenseur de la ruralité, cette ruralité qui est importante pour notre France, pour qu'elle conserve ses atouts et reste le pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Que chacun y pense dans ses décisions et que chacun travaille pour le bien commun et l'intérêt général.

Je voudrais aussi rendre hommage à nos porte-drapeaux qui sont toujours présents, et en particulier à Henry Gourdeau qui nous a quittés le 31 juillet 2016.

Cette commémoration est un moment important pour remercier et pour honorer les morts de cette terrible journée du 13 Août 1944. Grâce à tous ces combattants, nous avons retrouvé notre démocratie et notre liberté. Nous devons être vigilants, expliquer ce qui s'est passé à nos enfants, et leur dire pourquoi il fallait combattre. Aujourd'hui, les actes de terrorisme nous frappent lourdement. Je pense à ma vie d'écolier où les instituteurs nous conduisaient au monument aux morts pour les cérémonies, notre démocratie survivra si nos enfants ont en mémoire le combat que leurs aînés ont mené pour notre liberté....

Merci à vous qui portez notre drapeau, ce drapeau qui représente dans le monde notre pays de libertés.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix. »

Puis le Conseiller Départemental Jean Olivier Geoffroy, et le Député Jean-Michel Clément prirent la parole en rappelant les troubles actuels, et leur attachement à notre démocratie qui doit rester vigilante.

Puis Monsieur le Sénateur Alain Foucher remit la médaille du Sénat à Monsieur Vladimir Byck.



Au préalable, le Maire Gilles Bosseboeuf présenta Monsieur Byck :

« Monsieur Vladimir Byck, vous êtes d'origine polonaise, vous êtes né le 24 février 1925 à Kudenka en Pologne, vous arrivez en France à l'âge de 5 ans en Meurthe et Moselle avec vos parents qui ont un contrat pour travailler dans les mines. Puis vos parents viennent en 1932 à Availles Limouzine pour travailler dans une ferme. Vous allez de ferme en ferme, en Charentes, dans la Haute Vienne, puis vous revenez dans la Vienne dans une ferme à Pressac en 1943, vous avez alors 18 ans. Vous vous engagez alors dans la résistance, et au mois de Juin vous rentrez dans le groupe du capitaine Henri Billet chef du maquis D1 Henry (Vienne Sud Maquis D1) à Charroux.

Vous avez participé aux combats à Charroux, à Champagné-Saint-Hilaire, à Saint-Sauvant, à Civray.

Vous êtes désigné, avec 5 de vos camarades, sous les ordres du lieutenant Fricot pour participer aux combats du 13 Août 1944 à Champagné-saint-Hilaire. Vous êtes sergent et votre nom de maquisard est Jean Cartier (une carte d'identité datée du 3 février 1943 est établie sous ce nom, avec, comme date de naissance le 14 juin 1926, et comme profession, cultivateur domicilié à Lorient dans le Morbihan).

Vous êtes, le matin du 13 août 1944, arrivé en camion, à Champagné-saint-Hilaire, dans une cour, vers les écoles (selon votre mémoire), vous étiez en avant-garde avec vos camarades sous les ordres du lieutenant

Fricot. Vous avez entendu des bruits de bottes que vous connaissiez bien, vous avez demandé au lieutenant Fricot ce que vous deviez faire, l'ordre a été de tirer. Par deux fois, l'Allemand a été protégé par une selle de cheval qu'il portait sur son bras. S'en suivirent des échanges de feu, et notre maquisard frôla la mort puisqu'une balle passa à quelques centimètres de sa joue. Vous êtes le premier à tirer lors de cette terrible journée du 13 août 1944. De là, vous allez vers le haras, où une rude bataille fut menée dans le chemin en face de la villa; le lieutenant Fricot fut gravement blessé avec 2 éclats de balles dans la jambe gauche et dans l'épaule. Il fut pris en charge, votre groupe est reparti le soir en camion vers Civray car les Allemands arrivaient de Poitiers et d'ailleurs. Après Monsieur Brothier qui disait : « nous avons fait notre devoir, mais rien que notre devoir », et monsieur Lacourarie qui pleurait quand il nous parlait de cette bataille, c'est un témoignage de plus concernant la bataille de ce 13 août 1944.

Dix ans après, vous êtes revenus à Champagné-Saint-Hilaire, vous pensiez revoir le lieutenant Fricot, hélas vous ne l'avez jamais revu.

A ma connaissance, vous êtes le dernier combattant de cette triste journée, vous êtes décoré de la croix des combattants volontaires.

Depuis quelques années, vous revenez souvent à Champagné-saint-Hilaire, où vous avez noué des liens d'amitié. Quand vos amis m'ont demandé si vous ne pourriez pas avoir une médaille ce 13 août 2016, à la lecture du dossier, j'ai fait les démarches auprès de la préfecture qui a transmis le dossier à l'ONAC qui disait que monsieur Byck n'avait pas droit à d'autres médailles. Je remercie donc le Sénateur Alain Fouché d'avoir immédiatement répondu à mon appel.

Monsieur Byck, vous avez combattu pour notre liberté, je suis sûr que vos camarades vous voient de là-haut, vous êtes leur représentant aussi ici-bas sur terre.

Je demande aux porte-drapeaux de lever leur drapeau, et je laisse la parole à Monsieur le Sénateur qui va vous remettre la médaille du Sénat. »

Remise de médaille par Alain Fouché, Sénateur:

Monsieur le Sénateur Alain Fouché a fait un très long discours rendant un vibrant hommage à Vladimir Byck qui a souligné qu'il n'avait fait que son devoir..... Monsieur le Sénateur a dit notamment : « ...cette médaille du Sénat que je vous remets au nom du Président du Sénat, Gérard Larcher, est méritée...., le peuple polonais a connu beaucoup de souffrances avec les accords passés entre Staline et Hitler..., ce que vous avez fait est exceptionnel,...la résistance a joué un rôle important...un grand merci et bravo...vous êtes un exemple pour les jeunes générations..... », puis il a remis la médaille à Monsieur Byck qui essuya des larmes. Encore merci, Monsieur Byck !

Cette remise de médaille se termina par l'interprétation du chant des partisans par monsieur Bonvalet.

Les élus remercièrent les porte-drapeaux, puis nous avons déposé 3 gerbes sur les stèles de Georges Ponsonnet, de Louis Roy et de Jean Pierron, enfin, sur la stèle du haras. Cette commémoration, toute en émotion, se termina par le verre de l'amitié.



JOURNEE DES ASSOCIATIONS : 10 SEPTEMBRE 2016

Après une première édition en 2015, la journée des associations a été reconduite en 2016, le samedi 10 septembre. Toutes les associations n'étaient pas présentes mais cet après-midi associatif a permis aux nouveaux arrivants de découvrir les nombreuses activités et animations proposées dans la commune.

Ce fut aussi un moment de convivialité pour les membres du club des Aînés qui en ont profité pour jouer aux cartes et aux jeux de société.

La prochaine journée des associations aura lieu dans la salle des fêtes le samedi 9 septembre à partir de 14 heures, jour de la vente des cartes de chasse.



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : 16 & 17 SEPTEMBRE 2016

Il y a ce qu'on possède en propre et il y a ce qu'on utilise en commun. Ces journées du patrimoine sont organisées pour que chacun mesure la beauté, l'intérêt, l'histoire de ces bâtiments, de ces monuments construits souvent avec virtuosité pour le profit de tous. Ils existent, on les ignore ou on les néglige car on a autre chose à faire, et voilà que, dans toute l'Europe, on propose une pause d'un week-end pour les regarder, les visiter, les comprendre et ainsi apprécier le monde dans lequel on vit. Le thème cette année était sérieux « Patrimoine et Citoyenneté ».

A Champagné, dès le vendredi soir 16 septembre 2016, il s'agissait de faire une visite à l'ancienne abbaye du Moreau, comme si l'on y était. Sauf que, par obligation, ce sont des images et des explications qui sont venues dans la petite salle, à l'intention des visiteurs, au nombre d'une classe environ, attentifs, intéressés, calmes. La vie des moines dans leur vaste domaine et au milieu des pierres sacrées, était calme aussi, sauf durant les guerres franco-anglaises et de religions où l'abbaye a terriblement souffert. La vie des Abbés de Notre-Dame de Moreau était plus agitée, car ils ne vivaient pas toujours sur place et se houspillaient souvent pour conserver un sol qui rapportait quelques sous, avec le Comte de Sommières ou les Chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand. Détruite, l'ancienne église du Moreau conserve deux pierres précieuses dans lesquelles ont été taillées des statues. Mais pour les voir, il faut traverser l'Atlantique.

Samedi matin, dans le hall de la mairie et la salle du Conseil, cinquante tableaux de peinture et de patchwork formaient une ribambelle qui promenait les visiteurs le long du bourg, des chemins, du Clain. Chacun pouvait s'amuser à découvrir les chevaux, le champ de colza, la cabane, la chouette ou encore le coucher de soleil, les coquelicots, tout cela joliment évoqué par les couleurs et les formes, car le thème imposé aux artistes était « C » comme *Champagné*.



Dans la bibliothèque, c'était un damier accroché aux grilles, composé d'autant de pièces que d'élèves à l'école. Eux aussi avaient essayé d'illustrer la lettre « C » ou de donner à coups de crayons feutres ou de couleurs, de peinture, leur vision de Champagné. Vision naïve ou déjà organisée, vision sérieuse ou fantaisiste, mais vision toujours colorée, personnelle et émouvante.

Deux temps forts ont marqué ces expositions : le vernissage à 11 h 30 avec les discours qui ont salué tous les talents manifestés, et avec le moment convivial qui a ajouté le plaisir des papilles à celui des pupilles, puis, à 18h, la récompense aux jeunes artistes appréciés par le jury et le public, en présence de nombreuses familles, du maire et d'élus.

Ci-dessous, le résultat de ce concours :

Prix du jury: 5 à 6 ans : 1er prix- Grégory Millet, 2ème prix- Félix Motard

7 à 9 ans : 1er prix- Alexiane Tenca, 2ème prix- Titouan Moreau

10 à 12 ans : 1er prix- Léa Raveau, 2ème prix- Héléna Lafond-Payet

Prix du public: 1er prix : Louise Hébrard, 2ème prix : Léandre Bougoïn, 3ème prix : Adèle Rousseau

A partir de 14 h 30 une petite équipe de joyeux lurons a parcouru la distance qui sépare l'église de l'école en plus d'une heure. Et pour cause ! Devant l'ancienne prison, devant la mairie, les anciennes halles et les anciennes écoles, devant les stèles élevées en l'honneur de Lorrin Junec, André Léo, Alfred Doux, etc...des textes historiques bien choisis étaient déclamés par des voix claires et motivées. Elles illustraient ainsi, théâtralement, la marche difficile des progrès de société qui ont notamment permis aux femmes d'autrefois, rendues responsables de toutes les vicissitudes, d'avoir aujourd'hui comme descendantes, des fillettes studieuses promises à de valeureuses situations.

L'Association « Murmures et Cultures à Champagné », qui s'efforce à montrer qu'à Champagné, il y a un patrimoine à apprécier, et la commune remercie les nombreuses personnes de Champagné, des communes voisines, et même des Etats-Unis, qui ont assisté à ces manifestations.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918: 11 NOVEMBRE 2016

Beaucoup de monde était présent autour du monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre. Anciens et enfants, porte-drapeaux, associations, élus ou simples citoyens, tous étaient là dans le même recueillement. Cette cérémonie débute par le dépôt de la gerbe de la commune par les enfants et le maire.



Après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, Simon Hébrard lut le discours écrit par l'Ufac, lequel disait entre autre :

« ...en ce jour de commémoration, rendons hommage à tous ces soldats de Métropole, d'Outre-mer et des pays alliés, qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant une indéfectible reconnaissance.

Ils se sont tous battus pour un idéal de paix et de liberté.

L'union Française des Associations et de Victimes de Guerre invite toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix..... »

Puis le Maire Gilles Bosseboeuf lut le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, il y est dit notamment :

«Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire. »

Et Louis Vibrac nous parla des tués de 1916 :

« *Comment Dieu nous sortira de là ?* » se désole le général Fayolle âgé de 64 ans devant le triste bilan de 1916. Aristide Briand, quand il quitte la fonction de Président du Conseil le 13 décembre de la même année, ose dire devant la Chambre des Députés que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été si mauvaise pour les Alliés, qui ont tenu à Verdun et usé les Allemands sur la Somme. Qui a raison du militaire ou du politique ?

Plus de 300 000 morts de février à décembre à Verdun, plus de 400 000 sur la Somme, toutes nationalités confondues, de juillet à novembre.

Champagné a eu sa part. Après les 14 tués en 1914, les 16 tués en 1915, ce sont 21 jeunes de Champagné qui périssent en 1916 dans, ou suite aux combats. Impossible, faute de temps, de les citer tous, la liste est sur le monument et, avec leur état de services, dans l'exposition qui est à votre disposition à la mairie. Je voudrais mettre en évidence tout de même que la fin de l'année 1916 a été particulièrement meurtrière : du 27 novembre au 17 décembre, en 3 semaines donc, la population de Champagné apprend 6 fois la mort de jeunes gens âgés de 22 à 38 ans.

Je voudrais aussi évoquer un exemple de victime en 1916, celui de Jean-Baptiste Carron. Parce que c'est un exemple du sort cruel que la guerre est capable d'imposer à une famille. Il est incorporé le 6 août 1914, à 37 ans, au moment des moissons. Il est marié depuis peu avec Marie Louise Nicoulaud et comble de bonheur, il a un garçon, Marc, âgé d'un peu plus d'un an. A l'armée, il est en pays de connaissance puisqu'il fait partie du 68^e Régiment d'Infanterie Territoriale dont la grande majorité des mobilisés sont des Poitevins. Territorial, cela veut dire que normalement ces fantassins âgés de 37 à 48 ans ne sont pas appelés à combattre en première ligne. Ainsi Jean-Baptiste Carron participe au début de la guerre à la défense de l'Est de Paris et il entend de loin, passer les taxis de la Marne. Mais son régiment est sans arrêt en déplacement vers le nord.

Il note sur un carnet les étapes, il note les lettres et les colis qu'il reçoit de son épouse, il note la date de Noël qui se fête sans lui. Il a droit à une 2^e permission en juin 1916 et il peut retrouver, j'imagine avec beaucoup d'émotion, toute sa famille et ses voisins. Il retourne vers les champs de bataille de la Somme en première ligne, et le 30 juin, son carnet de notes s'interrompt. Le lendemain 1^{er} juillet, alors qu'il effectue un ravitaillement près de

A toutes ces victimes de la guerre, je voudrais pour terminer, dédier un poème d'Arthur Rimbaud que l'on connaît bien. L'auteur est mort en 1891, donc Le dormeur du Val n'a rien à voir avec la Grande Guerre, mais il a à voir avec la guerre, la guerre qui impose des images tragiques, encore aujourd'hui hélas ! à une nature paisible.

*« C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent... »*

Le Maire remercie les porte-drapeaux, et notamment Christian Chaignon qui les a rejoints cette année, et fait appel aux jeunes pour venir porter ce drapeau qui est le symbole de notre démocratie. Nous nous rendîmes ensuite dans la salle du Conseil pour partager un moment de convivialité, tout en regardant l'exposition installée par les bénévoles de la bibliothèque municipale et réalisée par les Archives Départementales et l'ONAC « la Vienne en guerre



1914/1918 »

TUÉS DE CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE EN 1916 :

Alphonse Alexandre PAPINEAU né le 17 janvier 1892 à Béruges, mort pour la France le **13 janvier 1916** à Braux-Sainte-Cohière (Marne).

Léopold CARRON né le 21 août 1875, cultivateur à Champagné, 1,70 m, rappelé le 3 août 1914 malgré une tuberculose pulmonaire, il est réformé le 17, mais il meurt à Nice le **26 janvier 1916**.

Pierre DEBOUCHAGE né le 13 avril 1888, cultivateur à Pied-Baugé, 1,71 m, incorporé au 274^e RI, il est tué à Cappy dans la Somme le **29 janvier 1916**.

Jean Amédée CHEBROUX né le 28 janvier 1897 à Champagné-Saint-Hilaire, soldat au 94^e RI 25^e Compagnie, décédé rue d'Issoudun à Bourges le **16 février 1916**.

Louis Célestin BRUNET né à La Ferrière, cultivateur à La Gautronnière, 1,73 m, 32^e RI, il est réformé le 16 juillet 1915 pour "projectile dans le foie, double appareil prothétique des mâchoires", décédé de ses blessures le **30 mars 1916** à Marmoutiers Ste Radegonde (37).

Henri Jacques François LONGEPEE, né le 26 mai 1887 à Saint Gervais canton de Beauvoir (Vendée), époux de Marie Pairault, caporal à la 17^e Compagnie du 323^e R.I., mort dans le fort de Vaux (Meuse) le **7 avril 1916** à 21 heures par un éclat d'obus.

Pierre BELLOT né le 15 octobre 1879, cultivateur, 1,69 m, tué le **8 juin 1916** au Bois des Essards à Belrupt (Meuse).

Jean-Baptiste CARRON né le 12 novembre 1877, cultivateur à Limes, 1,56 m, mobilisé au 68^e RIT le 6 août 1914 appelé à la protection de Paris, puis sur les lieux de combats. Après une permission à Limes, il est tué le **1^{er} juillet 1916** à Foucaucourt dans la Somme, il a 39 ans.

SAINTURAT Clément Victor né le 8 octobre 1879, cultivateur à Champagné, 1,63 m, aîné des 7 enfants de Charles Sainturat et de Delphine Nicoulaud. En **juillet 1916**, il est avec le 262^e RI engagé dans la bataille de la Somme. Le **23**, il fait partie des nombreuses victimes de grenades, obus ou rafales à Soyécourt (Somme).

Pierre FORT né le 27 juillet 1886, cultivateur à Champagné, 1,60 m, soutien de famille mais rappelé comme conducteur d'animaux - décédé le **24 juillet 1916** à Nancy, des suites de maladie

Amédée BERTRAND né le 30 septembre 1879, cultivateur, 1,60 m, n°279, tué à l'ennemi le 31 juillet 1916 à Habonnières (Somme).

Marcel Henri DEGUSSEAU né le 23 juin 1895, n°331, 1,63 m, incorporé le 17 décembre 1914, parti en renfort le 23 août 1916 et porté disparu dans les environs de Le Forest (Somme) le **22 septembre 1916**.

Joseph-Ernest BRUNIER né le 19 juillet 1882, il avait fait campagne en Algérie de 1903 à 1906, tué par l'ennemi le **7 novembre 1916** au Pressoir, commune de Ablaincourt (Somme).

Louis Alexandre SAINTURAT né le 8 février 1883, cultivateur à la Gautronnière, 1,64 m, 3e RIC nommé sergent en 1915, grièvement blessé le 9 décembre, il meurt à Brod (Serbie) le 11 décembre 1916.

Gabriel DESMONTAGNE né le 10 janvier 1882, cultivateur à Mauny, 1,60 m, fils unique de septuagénaire, mobilisé au 6 e RI, tué le **12 décembre 1916** à la Côte du Rouvre à Glorieux (Meuse), inhumé au cimetière militaire de Glorieux.

Gabriel JOUBERT né le 2 août 1894, 1,56 m, incorporé le **17 décembre 1914** et disparu le 4 mai 1916 à la Côte 304 (Meuse), déclaré mort le 18 juillet 1921.

L. NICOULAUD (non renseigné)

Léon Marcel Edmond CLAVÉ né le 20 décembre 1885, à Lascazères (Hautes-Pyrénées), garçon d'écurie, soldat au 116e Régiment d'Artillerie Lourde, marié à Georgette Irène Baritault, décédé à son domicile au bourg. Il n'a pas reçu la mention "Mort Pour la France".

LES ILLUMINATIONS : 9 DECEMBRE 2016

Ce mois-ci, notre bourg s'est paré, comme l'année passée, de ses plus beaux atours pour fêter Noël et la nouvelle année.

Depuis les vacances de la Toussaint, de petites et de grandes mains se sont associées pour décorer notre place et nos rues pour le plus grand plaisir des yeux des visiteurs. Découpage, collage, menuiserie et récupération en tout genre ont occupé les enfants des temps périscolaires, animateurs et bénévoles pour donner à notre centre bourg ses habits de lumière. De vieux pneus ont été transformés en charmants bonhommes de neige, gardiens de la rue de l'église, les rennes se sont installés devant l'Hortense et les sapins aux boules multicolores ont poussé comme par magie sur la place.



Grands et moins grands s'étaient donné rendez-vous le 9 décembre à partir de 18 h à la salle des fêtes pour venir admirer le fruit de ce travail. Un spectacle de l'atelier théâtre de la Marchoise, haut en couleurs et en musiques, ouvrait les festivités et c'est bouche bée et yeux écarquillés que enfants, parents, et grands-parents suivirent les aventures des princes et princesses sur la scène. A 19 h, tout ce petit monde sortit et guidés par les enfants et leur bâton lumineux, rejoignit la place pour assister au spectacle préparé par les écoliers des TAP et leurs animateurs. Sur la grande scène montèrent, un tantinet intimidés, les enfants pour présenter le spectacle préparé depuis quelques semaines. Danses, chants et poésie se succédèrent pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles du public et la première partie du spectacle se termina par le devenu traditionnel décompte .

Cinq, quatre trois deux un et, place qui s'éclaira, ce qui permit voir admirer les décorations précédentes semaines.

c'est toute la enfin de pourparées au fil



Le père Noël, attiré par tant de lumières, décida même de faire une petite visite à Champagné. Cet hôte de marque fut accueilli dans une cabane tout exprès décorée pour lui et, c'est sur sa chaise, qu'il remit aux enfants, et même aux moins sages, des bonbons qu'il avait apportés dans son grand panier. Il se prêta volontiers à la photo traditionnelle et n'oublia pas avant de repartir, de relever le courrier. Il put écouter, avant de remonter dans son traîneau, notre chorale, les troubadours du Père Noël, qui reprirent des chants traditionnels.

La soirée put ensuite se prolonger grâce aux différentes associations et commerçants qui avaient concocté de quoi se restaurer : au stand des donneurs de sang, le vin chaud et les marrons grillés venaient réchauffer les badauds, à celui des footeux, l'on trouvait frites et saucisses et l'APE et la Gym volontaire fournissaient les gourmands en crêpes et autres douceurs. Sur la scène, le groupe Claymore déclinait son répertoire de chants celtiques et français. L'on pouvait ainsi les écouter en sirotant une soupe réconfortante mijotée par Delphine et Halim.

Vers 22 heures les derniers quittèrent la place, les oreilles pleines de chants et les yeux de lumières en se promettant que l'année prochaine de nouveau, ils en seraient de la fête des illuminations !

Merci à tous et j'ai nommé :

les enfants du périscolaire de Champagné-Saint-Hilaire,
les animatrices, les bénévoles des activités périscolaires,
les employés municipaux,
les associations de la commune,
les bénévoles de la commune et des communes environnantes,
la commune et les élus, la Communauté de Communes,

pour ce formidable moment qui nous permet, habitants de Champagné, de vivre la magie de Noël loin des marchands du temple et de partager des plaisirs simples, mais oh combien précieux, quelques heures, toutes générations confondues.



A l'année prochaine !

La Mère Noël !!!!!



2 – LA VIE PRATIQUE

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- **Coordonnées**

1 Place de la Mairie

86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

Courriel : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

☎ 05.49.37.30.91

Fax 05.49.37.20.49

- **Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale**

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.

Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le samedi : de 9h00 à 12h00.

*La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.
Services disponibles dans votre Agence Postale Communale*

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
- ⇒ Le samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi**
- ⇒ **Conseiller Financier : Madiana MESRINE - Tel. 05.49.36.12.01**
- ⇒ **Conseiller Clientèle Professionnelle : Muriel FER - Tel. 06.43.62.66.67**

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.

SITE INTERNET COMMUNAL

www.champagne-saint-hilaire.fr



La commune s'est dotée d'un flash code qui vous dirige vers le site internet communal

« **Flashcode** est une marque désignant un format de données de codes-barres 2D. Ces pictogrammes composés de carrés peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles disposant du lecteur flashcode. Certains téléphones mobiles sont déjà équipés de ce lecteur, pour d'autres, il est nécessaire de l'installer. Se référer à la notice ou au site du constructeur de votre mobile.

La photographie d'un flashcode avec un portable peut déclencher différentes actions, telles que : se connecter à un site Web pour consulter un article ; envoyer un SMS, un MMS ou un courrier électronique ; faire un appel téléphonique ; enregistrer une carte de visite dans ses contacts. Le terme de flashcode est parfois utilisé pour désigner tous les systèmes de codes-barres matriciels pour lecture *via* mobile »

LA CANTINE ET LA GARDERIE

☎ **05.49.52.86.33** - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.

Les horaires de garderie : Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante

Le soir, les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h30 à 18h30, garderie payante, sauf les jours d'activités périscolaires où la garderie payante est de 16h 45 à 18h 30.

Le mercredi : de 11h45 à 12h30, garderie gratuite

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Il est assuré par la Communauté de Communes.

Deux minibus de 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service :

- Les lundi et jeudi, départ à 15h.30 sauf les jours d'activités périscolaires, départ à 16h45 .

- Le mardi, départ à 15h30 sauf les semaines avec Aide Personnalisée Complémentaire, où le départ se fait à 16h30 .

- Le mercredi, départ à 11h45 de l'école.

ACCUEIL DE LOISIRS MILLE BULLES

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles (tel : 05.49.53.38.58) Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-

TERRE SUR LA ROUTE : LA RESPONSABILITE DE CHACUN



L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

De son côté, le Maire est investi par la loi de pouvoirs de police qui portent sur la circulation, mais également sur la conservation des voies. Il a le pouvoir de constater et de sanctionner les atteintes qui sont portées à ces voies.

Même si la faute n'est pas volontaire, l'acteur peut voir sa responsabilité engagée pour faute par omission. La responsabilité peut être engagée en sa qualité de « gardien » de la boue ou de toutes substances répandues sur

ARBRES SUR LES CHEMINS ET LES ROUTES

Les intempéries (tempêtes, pluies....) occasionnent des chutes d'arbres sur les chemins et les routes. Les propriétaires ou exploitants sont responsables des accidents consécutifs à ces chutes. Il est donc important qu'ils dégagent au plus vite leurs arbres de la voie publique.

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

Une réglementation très précise émanant de chaque préfecture doit être respectée.

INFORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres !

Chaque propriétaire doit assumer son animal et le garder chez lui. Un chien ne doit ni divaguer sur la voie publique, ni chez les voisins !

Dès qu'un chien errant est signalé à la mairie, La Société ANIMALOR, ayant une convention avec la Communauté de Communes, est contactée pour prise en charge de l'animal. **Vous pourrez récupérer votre chien après vous être acquitté des frais de fourrière** (frais de capture, forfait journalier d'hébergement, identification puce électronique. Il existe le site internet de la Société Centrale Canine www.scc.asso.fr sur lequel les propriétaires de chiens pourront trouver toutes les informations nécessaires à la bonne éducation de leur animal de compagnie.

TARIFS COMMUNAUX 2017

Genre	Catégorie	Tarifs 2017
ANIMAUX		Fourrière
ASSAINISSEMENT	Compétence assurée par Eaux de Vienne Siveer à compter du 1er/01/2017	Voir SIVEER
BULLETIN	Encart pub artisans (1/4 de page couleur)	50,00 €
CAMPING GROUPE	La nuitée	2,60 €
CANTINE	Elèves	2,95 €
	Enseignants	5,90 €
GARDERIE	Amende pour dépassement de - de 1/4 d'h	10,00 €
	Amende pour dépassement de + de 1/4 d'h	30,00 €
	Matin QF* inférieur ou égal à 800€	1,40 €
	Matin QF* supérieur à 800€	1,45 €
	Soir jusqu'à 18 h 30 QF supérieur à 800€	2,17 €
	Soir jusqu'à 18 h 30 QF inférieur ou égal à 800€	2,10 €
	Garderie pendant le temps d'activité périscolaire	10,00 €
CIMETIERE	Concession Cinquantenaire	364,00 €
	Concession Trentenaire	260,00 €
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	312,00 €
	Concession 1 case 30 ans	520,00 €
	Dispersion de cendres par corps	52,00 €
GITE Tarif HIVER Du 1er octobre au 31 mars Tarif ÉTÉ Du 1er avril au 30 septembre	Animaux	30,00 €
	Grand week end été (4 nuitées)	613,20 €
	Location paire de draps	7,00 €
	Nuitée hiver	15,50 €
	Tarif chambre RDC 2 personnes été	29,20 €
	Tarif chambre RDC 2 personnes hiver	31,00 €
	Tarif chambre 1 et 2 étage 4 personnes été	58,40 €
	Tarif chambre 1 et 2 étage 4 personnes hiver	62,00 €
	Chambre mezzanine 3 personnes été	36,50 €
	Chambre mezzanine 3 personnes hiver	38,75 €
	Très grand week end été (5 nuitées)	730,00 €
	Très grand week end hiver (5 nuitées)	775,00 €
	Gite Complet Week end été	525,60 €
	Gite Complet Week end hiver	558,00 €
	Grand week end hiver (4 nuitées)	651,00 €
	Nuitée été	14,60 €
Location MATÉRIEL	CHAISES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations non communales	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : Particuliers	0,40 €
	FRITEUSE : Associations communales	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et Associations non communales	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations non communales	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants par jour supplémentaire	1,00 €
	TABLES PLIANTES : habitants Week-End	3,10 €
	SONO (Ancienne) : Associations Communales	Gratuit
	SONO (Yamaha) : Caution	300,00 €
	SONO (Yamaha) : Associations communales	102,00 €
	SONO : Particuliers et Associations non communales	pas de prêt

* QF : coefficient familial

Genre	Catégorie	Tarifs 2017
MÉNAGE	Gîte chambre 2 lits ou mezzanine	31,00 €
	Gîte chambre 4 lits	46,50 €
	Gîte Séjour et Cuisine	62,00€
	Gîte complet	217,00€
	Salles (par heure)	29,00 €
NAISSANCE	Bon nouveau-né	70,00 €
PHOTOCOPIES	A3 recto N/B	0,40 €
	A3 recto verso N/B	0,60 €
	A4 recto	0,30 €
	A4 recto verso	0,50 €
	Duplication de dossier (par heure)	29,00 €
	Extrait cadastral A3 couleur	1,80 €
	Extrait cadastral A4 couleur	1,20 €
	Fax envoi par feuille	0,80 €
	Fax réception par feuille	0,30 €
	Relevé de propriété N/B	0,50 €
TRAVAUX HABITANTS	Agent (par heure)	29,00 €
	Pose de buses 2 ml avec embout de sécurité	310,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout de sécurité	185,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout de sécurité	640,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout de sécurité	420,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent) / heure	26,00 €
	Tracteur + élagueuse (hors agent) / heure	34,00 €
	Tracteur + remorque (hors agent) / heure	24,00 €
	Tractopelle (machine hors agent) / heure	34,00 €
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette	2,10 €
	Pichet	6,20 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10 €



Notre gîte communal

• Grande salle des fêtes (capacité de 250 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS *	214 €	300 €	86 €	171 €	54,00 €	64,00 €	43,00 €	86,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	300 €	385 €	/	/	54 €	107 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	48,00 €	107 €	/	/	/	/

* Soir + lendemain midi

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.



• Petite salle des fêtes (capacité de 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	54,00 €	95,00 €	Gratuit	95 €
REPAS	95 €	149 €	Gratuit	149 €
REPAS DE JEUNES	54,00 €	/	/	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

LISTE DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS

Dénomination	Raison sociale - adresse	
Balades à poney	Sylvie JOUANNO	06.78.86.62.29
Bar-Restaurant-Pizzeria	L'Hortense - 1 Place du Puits	05.49.62.80.45
Commerçants non sédentaires	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.84.58.32
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes	05.49.37.98.72
Coiffeuse à domicile « LINA COIFFURE »	Mme AUDEBERT Nathalie 86160 Champagné-Saint-Hilaire	06.58.13.24.96
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Dominik CORDEAU — Le Haras	06.080.42.26.72 06.048.90.40.24
Education canine, pension, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION BOUTIN Frédéric	06.66.18.99.93
Electricité - plomberie - chauffage - ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Epicerie - Journaux - Tabac - Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Esthéticienne	Sophie RODRIGUES 31 Route d'Anché 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.55.36.59 06.65.43.54.57
Entrepreneur de travaux forestiers	Frédéric DURIVALT	06.75.20.94.67
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	Lovely Cakes — Mme REAULT Axelle	06.25.90.44.58
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1 rue du Presbytère 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Eric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN — Chaume	05.49.37.30.04
Infirmières	Mireille MATHIEU 12 Ter Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.98.75
	Marylin FOURNIER 12 Bis Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	06.10.37.03.77
	Emmanuelle TASTET 12 Bis Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.88.25.70
Login-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	06.07.60.29.70
Maçonnerie Charpente Electricité	FRETIER Alex - le Laitier 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.59.11.39.67
Maçon - Carreleur	Xavier GABARD	06.31.94.77.63
Magasin La ferme des Buissonnets	Vincent PECOT	05.49.47.41.59
Maison d'hôtes	« Le Relais du Haras » au Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Masseurs - Kinésithérapeutes D.E. (Diplômées d'Etat)	Sylvie MANEUF-GABARD, Colinne BOUCHEZ, Sandrine SPECKOWSKI 12 ter rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.73
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	06.08.31.48.47
Osthéopathes	Sylvie MANEUF-GABARD— Karim MOKHTARI	05.49.37.30.73
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
	Philippe ROGEON	05.49.37.32.08
Pizz'Arnaud	Arnaud BACQUAERT	06.16.28.14.96
Photographe	Claire MARQUIS	06.83.30.29.91
Psychologue clinicien	Marc BOINOT 2 route de Vivonne 86160 Champagné-Saint-Hilaire	07.60.72.68.39
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE Vieille monnaie	05.49.39.46.38
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
Travaux bâtiments, gros et second œuvre, neuf et rénovation	SARL JADAULT et Fils	06.49.44.81.42 05.49.37.32.77
Vente directe de viande bovine	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16 06.80.89.62.24

ÉCOLE

École de Champagné Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire
☎ 05-49-37-32-61 : ce.0860166n@ac-poitiers.fr
Horaires : 8h45 - 12h00 / 13h30 -15h30

Cette année, l'école accueille **117 élèves** répartis sur 5 classes:

- ↪ PS-MS avec Mmes BARDET (Directrice) et GLIZE : **25 élèves** ATSEM: Mme SAULNIER
- ↪ GS-CP avec Mme CHAIGNEAU: **21 élèves** ATSEM : Mme LINASSIER
- ↪ CP-CE1 avec Mmes GOUJON et GLIZE : **19 élèves**
- ↪ CE2-CM1 avec Mme GUÉRY-LOUVET et Mr LARRALDE : **26 élèves**
- ↪ CM1-CM2 avec Mme CHAMBARD : **26 élèves**

HORAIRES de l'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h45 - 12h00 / 13h30 -15h30

Mercredi : 8h45 - 11h45

TAP: 15h30-16h45 (lundi et jeudi)

PÉRISCOLAIRE

Garderie: assurée par Marie Saulnier de 7h30 à 8h35 ; par Brice CHAUVET (lundi, mardi et jeudi) et Mylène LINASSIER (mercredi et vendredi) de 15h30 à 18h30.

Cantine: Les repas sont préparés sur place par Béatrice Vacher.

TAP : animés par Marie SAULNIER, Brice CHAUVET, Béatrice VACHER, Mylène LINASSIER, Alana FERRAND, Elise PIRON; aidé par Marylène CAVEL et encadré par Marie FRAUDEAU.



En mars 2016, l'école a participé à une opération nationale d'art éphémère intitulée "La grande Lessive"



Les GS/CP/CE1
au cinéma de
Gençay.

Les CM1/CM2
lors du P'tit tour
USEP avec les
écoles de Ma-
gné, St Romain
et Château Gar-



Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2014), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

Les Activités Péri-Scolaires

Les temps d'activités périscolaires sont définis dans le cadre d'un Pedt (Projet éducatif territorial) sur trois ans. Celui-ci a été élaboré par le comité de pilotage (Maire, Adjointe aux affaires scolaires, élue à la Commission des Affaires scolaires, Directrice de l'école, parent d'élèves, élus, Bénévole). Ce Pedt a été accordé pour 3 ans par la DDCS ainsi que l'accueil de mineurs de moins de 6 ans. La direction de ces activités est assurée par **Mary Fraudeau** (convention signée avec Milles Bulles). Des réunions de concertation ont lieu une fois par mois avec les différents acteurs. Le Conventionnement avec la Caf est acté.

Les TAP ont lieu les lundis et jeudis de 15h30 à 16h45 de septembre 2016 à juin 2017, (la date reste à déterminer) : soit une heure et quinze minutes deux fois par semaine.

L'encadrement et l'animation de ces TAP sont assurés par le personnel communal et par une douzaine de bénévoles

Personnel communal

▲ **Marie Saulnier**, atsem, anime les TAP auprès des enfants de PS et MS en leur proposant des activités diverses : réalisation d'une bourse en cuir, yoga..., activités manuelles sur le thème des illuminations de Noël.

▲ **Maeva Martin**, apprentie à la MFR de Gencay, sous le tutorat de Marie Saulnier.

▲ **Béatrice Vacher**, cantinière, BAFA, propose aux enfants de CM des activités diverses telles que bricolage : réalisation d'un memory ayant pour thème les monuments de la commune, fabrication d'un porte-menu, atelier illuminations, jeux de société pendant la première période.

▲ **Elise Piron**, CAE, embauchée pour la bureautique et les TAP, anime auprès des enfants de CP-CE en leur proposant des activités Yoga, détente et relaxation ainsi que des réalisations de décorations de Noël à partir du 4 novembre 2016.

▲ **Brice Chauvet**, emploi d'avenir, encadre les CP-CE1-CE2 en leur proposant des jeux collectifs extérieurs, des jeux de société, des activités de bricolage. Il proposera un atelier de techniques anciennes de photographies en 2ème ou 3ème période. Depuis la rentrée 2016, il assure aussi la coordination entre les différents acteurs, la gestion des activités, l'utilisation des salles.

▲ **Alana Ferrand**, (CUI) employée pour le périscolaire, assure la coordination entre les différents acteurs, la gestion des activités, l'utilisation des salles. De plus, elle intervient auprès des enfants de 7 à 10 ans.

▲ **Marylène Cavel** aide aux animations et encadre les enfants.



Bon nombre de bénévoles ont reconduit leur participation aux TAP, de nouveaux arrivants apportent et élargissent la diversité des activités.

▲ **Sylvie Faba** anime une activité informatique tous les lundis du 19 septembre au 15 décembre 2016 auprès d'un groupe d'enfants volontaires de CM1/CM2. Elle proposera aussi des séances d'éveil corporel aux élèves PS/MS/GS à partir de janvier.

▲ **Mireille Chauveau** et **Anne-Marie Chambon** animent un atelier « décors de Noël » : un voire deux lundis pendant les mois de novembre et décembre. Leur activité « Théâtre » débutera en janvier.

▲ **Jean-Pierre Chambon** vient compléter ce binôme pour l'activité « Illuminations ».

▲ **Nathalie François-dit-Sorton** anime divers ateliers de bricolage : réalisation de sujets à base de fil kraft auprès des enfants de CE2 le lundi jusqu'aux vacances de la Toussaint, de décors de Noël les jeudis jusqu'au début décembre, un atelier « galets » à partir de janvier. De plus, elle viendra en aide à l'encadrement pour les ateliers « décors de Noël ».

▲ **Pierre Rossignol**, accompagné ponctuellement de **Michel Perronneau**, de **Maurice Gourdeau**, de **François Blaudeau**, propose une activité Histoire-Patrimoine les jeudis une fois par mois, d'octobre 2016 à juin 2017 auprès d'un groupe de douze enfants volontaires de CE2/CM1/CM2.

▲ **Annette Bosseboeuf** propose une activité « chants en allemand » à partir de mi-novembre jusqu'au 8 décembre auprès d'un groupe de huit enfants volontaires de CE. De plus, elle viendra en soutien pour les ateliers « illuminations » en cette fin de période. A partir de janvier, elle proposera un atelier « poterie » auprès des enfants du même âge.

▲ **Gertrude Peters** participe à l'animation avec les enfants de PS-MS régulièrement.

▲ **Anne-Marie Beduchaud** participe à l'animation avec les enfants de GS/CP les lundis.

Les locaux et endroits disponibles pour les TAP sont :

=> Du côté des maternelles, une salle de classe (en alternance) et le dortoir

=> Du côté des primaires, la salle de classe de **Sandrine Chambard** et la bibliothèque de l'école

=> La cantine

=> la salle socio-culturelle et périscolaire

=> En extérieur : – Le préau ouvert – La cour – Le city stade – Le terrain de foot – Le terrain de tennis – L'espace André Léo – La nature.....

=> Locaux plus loin : – La salle du Conseil Municipal – La salle de réunion au 1^{er} étage de la Mairie - Le local communal (rue E. Saby) – La petite salle des fêtes

Le fonctionnement

Comme l'année passée, le bénévole définit l'activité qu'il peut réaliser ainsi que ses contraintes (nombre d'enfants, besoins, dates, lieu...). Cette activité est acceptée si les conditions matérielles, financières, organisationnelles.... sont possibles. Quand tout est défini et que cette animation est acceptée, il est demandé au bénévole de respecter ses propres engagements.

Un planning des activités, des salles et lieux d'occupation a été mis en place.

Un règlement intérieur a été défini afin d'éviter qu'un enfant non intéressé empêche les autres de participer.

Les aides financières

La signature du Pedt, la déclaration d'accueil de mineurs permettent à la commune de recevoir des aides versées par le fonds de soutien aux communes soit 0,52€ par élève par heure et par an.

Un conventionnement avec la CAF a permis la demande d'ASRE (aide spécifique aux rythmes éducatifs).

Le Conseil municipal envisage le conventionnement avec des intervenants extérieurs.

L'étude « garderie » est en cours pour la déclaration de la garderie en accueil périscolaire conventionné à compter de janvier 2017.



Texte de Clau-
dette Berthom-
mé

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale de Champagné-Saint-Hilaire en 2016

Depuis 2010, la bibliothèque municipale, gérée par **15 bénévoles de l'association « Murmures et Cultures à Champagné »** essaie de remplir au mieux sa mission de service public.

De janvier à octobre 2016, elle a accueilli **1630 visiteurs**, a prêté **620 documents adultes et 788 documents enfants, 23 revues et inscrit 22 nouveaux lecteurs. Elle compte 230 lecteurs actifs dont 100 enfants de moins de 14 ans, 92 lecteurs entre 15 et 65 ans et 36 de plus de 65 ans.**

Elle a proposé de nombreuses animations tout au long de l'année, d'abord, dans le cadre du **Printemps des Poètes avec le poète et écrivain poitevin, Georges Bonnet.**

Cet ancien professeur de sport et sportif de haut niveau trouve son inspiration dans ses émotions et son existence bien remplie, à la fois simple et singulière, en particulier dans son enfance passée dans une ferme charentaise. Il sait jouer avec les mots et crée son propre paysage mental par un vocabulaire personnel bien identifié.

Les enfants ont pu aussi s'initier à la poésie dans un atelier animé par Marie -France Joubert et Gilbert Menneteau.



Le deuxième temps fort a été **l'animation proposée par l'atelier théâtral d'Iteuil dans le cadre de « Lire en Vienne »**. Ce spectacle audio-visuel autour des **« Lettres à un jeune poète » de Rainer Maria Rilke** est constitué d'extraits de ces lettres autour desquels s'enroulent des textes d'auteurs plus modernes dont la mise en scène est entrecoupée de respirations musicales à l'accordéon, au chant ou au violoncelle. Des aquarelles de Jean-Marie Guyoton, peintre de la Creuse, jalonnent tout le spectacle en vidéoprojection.

Ce spectacle a été précédé par le **vernissage de l'exposition de Daniel Lebier**, peintre de la Roche Posay et aux expériences professionnelles très riches (dessins de mode pour Pierre Cardin, travail dans l'équipe de Marc Chagall, exposition parrainée par Jeanne Modigliani en 1967, nombreuses expositions à travers le monde).



Chaque trimestre, la bibliothèque municipale a proposé une rencontre « coups de cœur » au cours de laquelle chacun a pu parler de ses dernières lectures ou tout simplement découvrir de nouveaux livres. C'est un moment d'échange très riche. Le compte rendu des rencontres « coups de cœur » est sur le site de la commune dans la rubrique animations bibliothèque.



La bibliothèque municipale a aussi accueilli les enfants de l'école tout au long de l'année. Ils ont ainsi pu écouter les histoires lues par Annette puis feuilleter les albums de leur choix ou admirer les dessins qu'ils ont réalisés à l'école pour la Grande Lessive ou le concours de dessins organisé pendant les journées du Patrimoine. Tous ces dessins ornent les murs de la bibliothèque et y apportent couleurs et vie.

La bibliothèque municipale a également travaillé **deux fois par trimestre en partenariat avec Mille Bulles et a accueilli les bébés-lecteurs accompagnés de leurs parents.** Cela a été l'occasion de retrouver Grenouillette, la mascotte d'Annette et de découvrir comptines et histoires.



Le **partenariat très étroit avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne** (BDV) permet de donner à notre bibliothèque rurale attractivité, diversité et efficacité, ainsi qu'une formation permanente aux bénévoles. **Tous les mois, une navette apporte les documents réservés** par les lecteurs mais vous ne verrez plus, désormais, le bibliobus sur la place de la mairie. Le choix des documents de la BDV mis en dépôt et dont un tiers est renouvelé deux fois par an afin d'actualiser le fonds et de proposer des nouveautés, se fait à Poitiers au relais de la BDV où les bénévoles vont se rendre deux fois dans l'année. La bibliothèque municipale a donc fait l'acquisition de 10 caisses pliables pour transporter les livres.

La bibliothèque, c'est aussi tout le **travail d'équipement des livres nouveaux**, achetés ou donnés, fait dans les coulisses par les bénévoles. Deux à trois fois dans l'année, les petites mains se retrouvent dans la salle du conseil pour coller les pochettes, renforcer, couvrir, enregistrer tous les documents, auparavant cotés, avant d'être prêtés.

Les **modalités de prêt sont toujours les mêmes avec la gratuité pour tous**. Nous vous remercions de respecter, autant que possible, les délais de prêt de façon à faire tourner les documents. Il est possible de prolonger la durée du prêt à condition de prévenir. En cas de retard important dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, amendes, suspension du droit de prêt).

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent faire appel à un **service à domicile**.

Le règlement peut être consulté dans la bibliothèque.

Les horaires d'ouverture sont inchangés : mercredi de 10h30 à 12h30, jeudi de 17h à 18h30, samedi de 10h à 12h

Pour tout renseignement ou proposition, veuillez-vous adresser à la bibliothèque aux coordonnées suivantes : (e-mail : biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr ; Tél. 05 49 37 48)

Si vous souhaitez nous faire partager des expériences intéressantes ou si vous connaissez des personnes sus-

Compte rendu des animations proposées par la bibliothèque municipale le 11 novembre

A l'occasion du 11 novembre 2016, la bibliothèque de Champagné-Saint-Hilaire a souhaité marquer le centième anniversaire de la bataille de Verdun en mettant à la disposition des habitants l'exposition itinérante « La Vienne en guerre 1914-1918 » réalisée par les archives départementales, Canopé-Site de Poitiers et l'Office National des Anciens Combattants, grâce aux recherches d'éminents historiens.

Les 22 panneaux illustrés de documents inédits et présentés de façon très pédagogique montrent la contribution de la population à l'effort de guerre, et en particulier des femmes et des enfants, pendant ces quatre années de conflit, même si le département de la Vienne était éloigné des champs de bataille.



En soirée, Louis Vibrac a présenté à une vingtaine de personnes très intéressées le spectacle présenté à Verdun par les bénévoles de l'association « Connaissance de la Meuse ». Chacun s'est ainsi plongé avec émotion dans l'atmosphère pesante qui régnait sur le front mais aussi dans les familles. La soirée s'est terminée par un échange intéressant entre les personnes présentes qui ont souligné l'horreur des guerres et la nécessité de transmettre la mémoire de tels événements aux jeunes générations.

Environ 80 personnes de toutes générations ont ainsi rendu hommage à celles et à ceux qui sont morts ou qui ont souffert pour défendre leur pays. Les enfants de cours moyen ont aussi profité de cette exposition pour se souvenir.



Texte et photos d'Annette Bosseboeuf, Responsable de la bibliothèque municipale

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Général de la Vienne à cette adresse : www.lavienne86.fr ou au (05 49 55 66 00)

Autres coordonnées du Conseil Départemental de la Vienne

Conseil Départemental de la Vienne
Place Aristide Briand
BP 319
86008 Poitiers

ASSISTANTES SOCIALES

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagné-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay**.

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)
- Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00
- Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30

HORAIRES DES CARS « LIGNES EN VIENNE »

LIGNE 106 POITIERS—GENCAY—CIVRAY
Pour en savoir plus : Rapides du Poitou (05.49.46.27.45)
Site Internet du Conseil Départemental : www.lavienne86.fr



NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS	18	
GENDARMERIE	17	ou 05.49.59.31.16 (Gendarmerie de GENCAY)
SAMU	15	

URGENCE Médecin de garde :	05.49.38.50.50
Ambulances Sud Vienne :	05.49.87.00.35

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

PAPIERS D'IDENTITÉ

♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- Première demande de CNI : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- Renouvellement d'une CNI : si la carte est *périmée depuis plus de 5 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 5 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros** ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1er janvier 2015.

♦ Passeport

Ne se fait que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous à la mairie de Gencay. Vous pouvez retirer l'imprimé en mairie. Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.

RECENSEMENT



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.idc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

PLAN D'ACCES



Comment se rendre à la préfecture

 **En bus :**

arrêts rue Victor Hugo, boulevard de Verdun,
rue des Ecosais

 **En voiture :**

Places de stationnement payant à proximité de
la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ;
Théâtre-Auditorium

 **Personnes à mobilité réduite :**

Places de stationnement situées rue Victor
Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

Coordonnées postales

Préfecture de la Vienne

7, place Aristide Briand

BP 589

86021 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 70 00

Serveur vocal : 05 49 55 70 70

pref-courrier@vienne.gouv.fr

Accueil du public

Bâtiment HAUSSMANN

Impasse des Ecosais

86000 POITIERS

Accueil général :

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00 sans
interruption

Guichets pour les permis de conduire :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Numéro dédié permis de conduire

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

☎ 05 49 55 70 83

**Guichets pour les certificats
d'immatriculation :**

du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15 sans
interruption

Guichets pour l'accueil des étrangers :

uniquement sur rendez-vous du lundi au
vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

☎ 05 49 55 69 11 : prise de rendez-vous du
lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15
à 16h30

LA PREFECTURE EN LIGNE

Site Internet

www.vienne.gouv.fr

Adresse courriel

pref-courrier@vienne.gouv.fr

**Pour toute suggestion, réclamation ou question
à destination d'un service de l'Etat dans la
Vienne:**

Adresse courriel

traitement-reclamations@vienne.gouv.fr

URBANISME, PERMIS DE CONSTRUIRE...

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagné :

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe serveurs le site internet :

services publics de l'Etat qui vous dirige



Attention une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie

Travaux de terrassement en bordure de voirie : les clôtures, plantations... doivent

CANTON DE CIVRAY

Asnois, Availles-Limouzine, Blanzay, Champagné-le-Sec, Champagné-Saint-Hilaire, Champniers, La Chapelle-Bâton, Charroux, Chatain, Château-Garnier, Civray, La Ferrière-Airoux, Genouillé, Joussé, Linazay, Lizant, Magné, Mauprévoir, Payroux, Pressac, Saint-Pierre-d'Exideuil, Saint-Romain, Saint-Saviol, Savigné, Sommières-du-Clain, Surin, Voulême.

Vos Conseillers Dépar-

Jean-Olivier Geoffroy
06 07 19 47 37

Lydie Noirault
06 08 25 71 18

tements

Sont à votre écoute
N'hésitez pas à les contacter
Ou appelez Nadine Neaux au 05 49 55 66 80
Ou nneaux@departement86.fr

SERVICE ORANGE

Principaux contacts clients avec nos services

	Particuliers	Professionnels	Entreprises
Signaler une panne de la ligne téléphonique	1013 www.1013.fr	1015	1017
Besoin d'assistance technique (internet, TV, Livebos)	3900	3901	
Disposer des services de la ligne téléphonique (renvoi temporaire...)	3000		
Accéder aux renseignements téléphoniques	118 712 ou www.1187712.fr		
Connaitre nos produits et services et les actualités. Accéder à fixe, mobile, internet. Consulter vos mails. Bénéficier de	www.orange.fr		
Envie de commander nos produits et services	1014	1016	800302010

SORÉGIES, FOURNISSEUR DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA VIENNE



Sorégies Vivonne
19 rue Portes Rouges
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50
Site internet: www.soregies.fr

« EAUX DE VIENNE-SIVEER »

votre service public de l'eau
La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

L'eau du robinet et moi...

Je grandis avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Adaptée à une consommation quotidienne, elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments. Elle est soumise à de multiples analyses depuis son origine jusqu'aux domiciles des usagers.

Bon à savoir : Le chlore est utilisé pour garantir la qualité de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore, remplissez une carafe une heure ou deux avant de passer à table et placez-la au réfrigérateur.

J'économise avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0018 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.



Je respecte la nature avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Des infos en ligne pour tous

Sur www.eauxdevienne.fr, un accès usagers est destiné aux particuliers et aux professionnels. Des informations pratiques y sont délivrées, notamment sur le paiement de la facture, le transfert d'abonnement ou la protection du compteur. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. Des formulaires sont téléchargeables, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer. Un espace Environnement, à l'attention des petits et des grands, explique le cycle de l'eau, la production de l'eau du robinet et propose un quizz ludique.



Nouveau : Découvrez les nouveaux règlements de service depuis l'espace Téléchargement > Documents officiels. Ils présentent les prestations d'Eaux de Vienne-Siveer en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif. Les obligations du syndicat et les responsabilités des usagers y sont renseignées.

Créer votre espace abonné

Aller en page d'accueil de <http://www.eauxdevienne.fr> avec le numéro d'une de vos factures et votre référence abonné. Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.

Connaître vos droits : Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer – CIL – 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Contact : Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre figurent sur votre facture d'eau et d'assainissement.

Eaux de Vienne-Siveer - 55, rue de Bonneuil-Matours - 86 000 Poitiers

PRÉSENCE VERTE SERVICES



Au quotidien, Présence Verte Services vous assure **un service de proximité**, dans une relation de confiance. Sans engagement, **faites-vous plaisir** avec les repas à domicile et **à la Carte** : tout est au choix, du potage jusqu'au dessert.

Découvrez nos choix de menus sur **presenceverteservices.com** - rubrique « nos menus ». *Inscription sur le site, sans engagement de votre part.*

Libre et autonome, mais jamais seul : avec la téléassistance classique ou mobile de Présence Verte, vous êtes **en sécurité** en tous lieux.

TARIFS PREFERENTIELS pour les habitants de la commune, renseignez-vous !



Plus d'infos au **05 49 44 59 99**



LES AIDANTS FAMILIAUX À GENÇAY ET SAVIGNÉ

« La Pause Café des Aidants »



C'est pour qui ?

Pour les proches qui accompagnent au quotidien une personne dépendante

On y fait quoi ?

« Échange autour d'un thème proposé par le groupe » « Partage de son ressenti et de ses idées autour d'un café... »

Comment cela se passe ?

- Dans le respect de la parole. « Chacun est libre de s'exprimer de dire ce qu'il pense. Il n'y a pas de mauvaises questions ni de mauvaises réponses. »
- En toute confidentialité. « Ce qui est dit ici reste ici. »

C'est quand ?
C'est où ?

à Savigné un mardi par mois de 14h30 à 16h30 (Agence MSA)

En savoir plus

Contactez Constance Tabourdeau à la MSA au 05 49 44 59 03 Elle pourra également intervenir en cas de souci de transport ou de garde de la personne aidée.



PLURISERVICES



PLURISERVICES, association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY
05 49 87 41 45



Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE** :

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

Les services à la personne :

Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation de repas, couture ...
Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
Soutien scolaire à domicile
Promenade d'animaux de compagnie, etc,...

Avantages :

50% du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts

Autres services :

- Travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose de placo, couverture, montage de meuble
- Aide aux déménagements
- Manutentions diverses
- Autres activités sur demande et relevant de notre agrément

Vous êtes une association, une collectivité, un agriculteur ou une entreprise :
vous pouvez aussi faire appel à Pluriservices.

Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles,...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Site internet : www.pluriservices-civray.fr
, pluricivray@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi: 8h30-12h30 14h00-18h00
Le Vendredi: 8h30-12h30 14h00-17h30



Agrément n°1-POI-137 délivré par l'Etat



FAMILLES RURALES - APEF



L'association « APEF-FAMILLES RURALES »,
SERVICE D'AIDE A DOMICILE, acteur du maintien à domicile depuis bientôt 25 ans sur votre territoire, apporte une aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées. Nous intervenons pour l'entretien du logement et du linge, l'aide à la préparation des repas, les courses et l'aide à la toilette. Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Notre service peut vous présenter les aides possibles en fonction de votre situation et vous orienter vers les organismes pouvant vous apporter un soutien. Pour répondre à vos questions, un seul numéro de téléphone: 05 49 53 02 16, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Pour nous rencontrer, une adresse :
1 Bis, Cité de la Roche – 86160 GENCAY
(Maison des Services Publics, située à côté du foyer logement de Gençay)

L'INSTANT CONVIVIAL : UN RÉSEAU DE VISITEURS BÉNÉVOLES SUR LE PAYS CIVRAISIEN



L'Instant Convivial, réseau de visiteurs bénévoles, est porté conjointement par la Fédération Familiales Rurales 86 et la MSA Sèvres-Vienne, sur l'ensemble du pays Civraisien.

Le réseau a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des aînés, en proposant une présence conviviale, propre à entretenir le lien social.

Concrètement, des bénévoles rendent visite aux personnes qui expriment un sentiment d'isolement et qui souhaitent avoir un peu de compagnie (discuter, se promener, jouer, faire des travaux manuels, se faire apporter un livre et en parler ensemble...).

L'Instant Convivial repose sur des valeurs et des engagements partagés et signés par la Fédération Familiales Rurales 86, la MSA Sèvres-Vienne, les bénévoles et les personnes qui reçoivent des visites.

Les bénévoles qui intègrent le réseau bénéficient d'une formation pour remplir leur mission (connaissance de la personne âgée, techniques d'écoute, confidentialité ...).

Ils sont régulièrement réunis, informés, soutenus et accompagnés par des référents professionnels de la Fédération Familiales Rurales 86 et de la MSA Sèvres-Vienne, ainsi que des relais locaux bénévoles.

Vous vous sentez seul(e) ou vous connaissez une personne qui apprécierait de recevoir les visites d'un bénévole ?, vous avez du temps à partager ?, nous recherchons des hommes et des femmes pour se lancer dans l'aventure, selon leurs disponibilités.

MISSION LOCALE RURALE

La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2015, 2026 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.

Zoom sur la Garantie Jeunes*

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans vers l'autonomie.

C'est un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et la Mission Locale.

Il débute par un parcours d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale.

Le jeune participe à différents ateliers lui permettant de travailler son autonomie dans les actes de la vie quotidienne (démarches administratives, transport, logement...), l'incitant à se mettre en action (valoriser ses compétences...) et à développer sa culture professionnelle.

Dans le cadre de son parcours, 3 formations sont également assurées (habilitation électrique, Sauveteur, Secouriste du Travail, Gestes et Postures).

Chaque jeune perçoit une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 470€ pour sécuriser son quotidien et l'aider à se projeter dans un avenir professionnel en favorisant des expériences en milieu de travail.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Mission Locale pour vérifier votre éligibilité.

**Dispositif financé par l'Etat.*

Coordonnées de la Mission Locale : Pays Civraisien

CIVRAY

Siège Social : 8 Avenue de la Gare - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

COUHÉ

Communauté de Communes de la région de Couhé : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

GENÇAY

Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

CHARROUX

Renseignements au **05 49 87 39 67**

LE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE



Le Réseau Gériatrique du Val de Vonne

Aide et soutien aux personnes âgées dépendantes à domicile.

Association loi 1901 créée en 2000 sous l'impulsion du Dr Michel BESSON, le réseau gériatrique du Val de Vonne est administré par une équipe de bénévoles présidée par le Dr Samuel EVINA.

Il assure par délégation du conseil départemental la mission de « CLIC » (centre local d'information et de coordination), guichet d'information, de conseil et d'orientation pour les personnes âgées, leur entourage et les professionnels leur venant en aide.

L'objectif du réseau est l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées en difficulté à leur domicile :

En répondant à toute question concernant la prise en charge sociale et/ou médicale de la personne âgée à domicile.

En évaluant les handicaps, les difficultés médico-sociales et en proposant un plan d'aide adapté à la personne et ses difficultés.

En s'assurant du fonctionnement de ce plan d'aide, de sa pertinence et des évolutions à y apporter, en coordination avec la personne, sa famille, et les professionnels intervenant au domicile (médicaux et sociaux), toujours dans l'objectif de la qualité des soins et de l'aide à domicile, pour un meilleur confort de la personne âgée, de son entourage et ses aidants.

En organisant en cas d'importante difficulté, une concertation en réunissant l'ensemble des intervenants, la personne aidée et sa famille pour trouver les solutions les mieux adaptées et acceptées par tous.

En étant, lors de toute entrée ou sortie de l'hôpital ou tout autre établissement de soins ou d'accueil, l'intermédiaire permettant de programmer une admission, de mettre en place les aides à la sortie, et parfois raccourcir une hospitalisation.

En alertant le médecin traitant lorsque les tests de dépistage (vision, équilibre, troubles cognitifs, malnutrition) révèlent des troubles justifiant d'anticiper son intervention.

Ce travail est assuré par une équipe motivée et compétente formée d'une secrétaire, quatre infirmières coordinatrices, deux assistantes sociales, et une psychologue ; cette équipe est complétée d'un médecin généraliste (Président) et d'un médecin gériatre coordinateur (Vice-Président), bénévoles. Dans tous les cas, les actions menées le sont avec l'accord de la personne aidée, son représentant légal et/ou sa famille ; rien ne saurait être imposé... L'intervention du réseau est gratuite (financement par le département, l'ARS et les communautés de communes, cotisations). N'hésitez pas à nous faire appel en cas de difficulté pour vous ou l'un de vos proches.

Adresse : 29, rue de Chypre - 86600 Lusignan

Tél : 05.49.54.38.62

L'ESCALE ACCUEIL DE JOUR

Association accueil, insertion, soins, aide à domicile
CONTACT : Etienne HEROUT Chef de service ergothérapeute

Portable 06.16.10.81.44

E.herout@escale-lacolline.fr

Accueil de jour Alzheimer 10 rue des Alisiers 86600 LUSIGNAN Téléphone : 05.49.01.05.42

Pour toute correspondance : Association l'Escale Site La Colline

35 rue du coteau Saint Hubert 79000 NIORT

Tél : 05.49.16.10.41

Association l'Escale Siège Sociale 23 rue Pascal CS 80069 17444 AYTRE

Tél : 05.17.83.46.57

Fax : 05.17.83.46.59

ADMR - LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE



A.D.M.R de Gençay

La référence du service à la personne

Si vous êtes âgé, malade ou handicapé, l'A.D.M.R peut intervenir dans votre vie quotidienne lorsque votre état de santé ne vous permet plus d'assurer vous-même, provisoirement ou à long terme les tâches ménagères. Un personnel qualifié se rend à votre domicile et se charge avec dévouement du ménage, des courses, de la préparation des repas, du repassage, etc ...

Des responsables administratives effectuent pour vous, toutes les démarches auprès des instances compétentes.

L'A.D.M.R propose également ses services aux mères de famille en difficulté. Elle est toujours prête à vous apporter le soulagement, de continuer à mieux vivre dans votre foyer avec le réconfort d'une personne qui vous apportera une aide efficace.

En 2015, 19 familles de Champagné-Saint-Hilaire ont eu recours à l'association locale ADMR de Gençay.

Donc, n'hésitez plus, faites appel à l'A.D.M.R.

1 bis cité de la Roche
86160 GENCAY
Tél : 05.49.53.48.28

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles.

Que vous soyez homme ou femme, jeune retraité(e) ou salarié(e) et que vous êtes disponible ? Vous voulez vous sentir utile, maintenir un lien social, avoir une reconnaissance sociale ou valoriser vos connaissances et vos compétences, contactez l'association ADMR de Gençay : 05.49.53.48.28

Le réseau « Gérontologique » du Val de Vonne communique sur le plan Alzheimer :

Ce plan est mis en place afin de favoriser un diagnostic plus précoce, et de mieux prendre en charge les malades et leurs aides.

L'agence régionale de la santé (ARS) autorise désormais l'intervention d'une nouvelle équipe sur le canton de Gençay.

Des équipes du soutien à domicile par des membres spécialisés rattachés au SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ainsi que des professionnels formés à la maladie pourront intervenir à domicile pour des séances d'accompagnement et de réhabilitation.

Cette prise en charge temporaire a pour objectif d'améliorer les conditions de vie du malade et de son entourage.

Pour plus d'information, se mettre en rapport avec le SSIAD

1 cité de la Roche
86160 GENCAY
Tél : 05.49.03.12.43

ASSOCIATION ELAN

En avril 2013 l'association d'aide alimentaire par distribution Elan est devenue Epicerie Solidaire. Elle se situe à Gençay, place du Champ de foire, dans des locaux adaptés mis à disposition par la Communauté de communes. L'épicerie solidaire ouvre d'avril à fin novembre et assure chaque quinzaine la vente de produits alimentaires et d'hygiène à bas prix. Nos clients résident dans les communes de Brion, Champagné St Hilaire, Château Garnier, Gençay, La Ferrière Ayroux, St Maurice la Clouère, Sommières du Clain, Magné, St Secondin et Usson du Poitou.

Ils sont inscrits sur dossier et selon le principe du « reste à vivre » . En 2016 soixante douze familles se sont inscrites ce qui représente 202 personnes.

Les produits vendus proviennent de la Banque alimentaire, d'achats réalisés par l'association Elan et de dons (15 tonnes au total pour 2015). La Communauté de communes prête chaque quinzaine un véhicule avec chauffeur pour aller chercher les denrées à Poitiers.

Pour nos achats nous privilégions les circuits courts et la production locale (légumes, fruits, viande, fromage). Nous sommes vigilants quant à la qualité et la variété des produits proposés favorisant une alimentation saine et équilibrée. Les clients sont libres de leurs achats dans la limite d'un budget défini en fonction de la composition de la famille.

En 2014 l'association a engagé un partenariat avec la MFR de Gençay qui connaît un développement constant. En 2016 Elan a entamé un travail de sensibilisation aux objectifs et fonctionnement de l'épicerie dans les différentes classes de l'établissement. Parallèlement les élèves ont apporté leur aide aux activités de l'épicerie (ramassage de pommes, aide à la manutention et la vente, participation à la Collecte nationale de la Banque Alimentaire...)

Ce partenariat s'est enrichi d'une nouvelle activité cette année lorsque la MFR a mis à notre disposition sa cuisine pédagogique afin que nous mettions en place des ateliers cuisine à l'intention de nos clients.

Toujours dans un esprit d'ouverture l'épicerie solidaire propose maintenant un petit rayon de livres pour enfants vendus à tout petits prix.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE « LA CENDILLE »

Créée en 2003, l'école de musique La Cendille est un service de la communauté de communes du pays gencéen. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacle ou de concert pour ses élèves, et la valorisation de la création en général.

La Cendille propose un apprentissage de la musique « à l'oreille » et en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 6 ans, y compris aux habitant(e)s des communes extérieures au territoire de la communauté de communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le mélodica, l'accordéon diatonique, la flûte traversière...et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instrument accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche d'avantage technique.

Tout au long de l'année scolaire les élèves participent à différents événements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert...

Pour l'école de musique La Cendille.
Le directeur, Jean Siredey

OFFICE DE TOURISME DU PAYS GENCÉEN

La Loi NOTRe sonne le glas de l'Office de Tourisme du Pays Gencéen.

C'est avec amertume que les membres de l'Office de Tourisme se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 17 Novembre dernier, pour entériner la décision prise, à contrecœur, (1 voix contre – 7 abstentions – 23 Pour) par le Conseil d'Administration de l'Office, lors de sa réunion du 13 Octobre dernier, de la cessation des activités de l'Office de Tourisme au 31 Décembre 2016.

En effet, dans le cadre de sa réorganisation territoriale, voulue et décidée arbitrairement par l'Etat, la loi NOTRe impose la fusion de communautés de communes pour atteindre un bassin minimum de 15.000 habitants avec le transfert obligatoire; au 1^{er} Janvier 2017, d'un certain nombre de compétences dont celle de la Promotion du Tourisme aux nouvelles Communautés de Communes, obligeant les Offices de Tourisme, sous forme d'association loi 1901, à cesser leurs activités au 31 Décembre 2016 et de fermer leurs portes. Sur les 36 offices du Département, seuls huit ou neuf persisteront.

Dans ce contexte, obligation est faite aux communautés de communes du Pays Civraisien et Charlois, de la Région de Couhé et de celle du Pays Gencéen de fusionner pour la création d'une nouvelle Communauté de Communes, qui sera certainement basée à Civray. Un Office Communautaire sera créé, composé d'élus communautaires qui décideront de la politique de promotion touristique à mener sur notre territoire. Quelques Bureaux d'Accueil seront installés par les nouveaux Offices communautaires qui seront ouverts ponctuellement et sous leur autorité. Exit les bénévoles !!

Comme le stipule la loi NOTRe, les personnels doivent être intégrés dans les nouveaux Offices de Tourisme Communautaires, et s'agissant de notre salarié, Emmanuel BLANCHET, la Communauté de Communes du Pays Gencéen, l'intégrera au 31 décembre 2016 dans ses effectifs pour transfert à la nouvelle Communauté de Communes à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Nous laissons un **Office qui fonctionnait très bien** : 54 adhérents, 2.185 visiteurs à fin Octobre dont 176 étrangers, 3.926 visiteurs de notre site Internet avec 11.192 pages consultées, **des finances très saines** grâce une gestion rigoureuse de la part de nos trésorières, et à notre investissement dans l'organisation de manifestations qui rencontraient un beau succès : le salon des peintres, le marché des producteurs, le marché de Noël, les randonnées gencéennes (avec 795 participants), les expositions qui ont permis de faire connaître tant de talents.

Même si nous avons beaucoup d'amertume devant cet immense gâchis, l'équipe de bénévoles qui a dirigé avec moi l'Office durant cinq ans, avec tant d'abnégation, n'a rien à regretter, car nous avons vécu, et moi la première, une expérience formidable avec des relations humaines exceptionnelles.

Je souhaite pleine réussite à ceux qui prendront la suite tout en espérant que le Pays Gencéen ne sera pas noyé dans le Pays Civraisien : Il bénéficie d'une vitalité et d'une dynamique touristique grâce à des sites de proximité tels que la Vallée des Singes, le Parc de la Belle, le château de Gençay, son patrimoine est riche et ce serait dommage qu'il disparaisse.....

Marie Josée RICHARD, Présidente, remercie vivement et sincèrement tous ceux qui ont contribué à ses côtés au bon déroulement des missions de l'Office : la Communauté de Communes du Pays Gencéen et les communes adhérentes, la commune d'Usson du Poitou, le Pays Civraisien pour leur soutien financier, la commune de Gençay qui nous accueillait gratuitement dans ses locaux ainsi que le personnel communal qui a toujours été à nos côtés et avec qui nous entretenions des relations très conviviales, les bénévoles qui se sont investis sans compter donnant de leur temps et de leur énergie, les membres du Conseil d'Administration et les adhérents de l'Office, le Conseil Départemental et l'UDOISI qui nous ont apporté leur soutien indéfectible lors de nos manifestations et les représentants de la presse locale qui nous ont diffusé de beaux articles dans nos journaux,

Une pensée particulière pour notre ami Jacques DEFORNEAUX qui vient de nous quitter, qui a été un pilier important de l'Office mettant ses compétences et son engagement au service du développement du tourisme au sein de notre territoire durant de longues années. Nous ne l'oublierons pas.

ENCORE MERCI A TOUS ET BON VENT POUR LA SUITE !

Marie Josée RICHARD
Présidente de l'Office de Tourisme
Du Pays Gencéen.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GENCÉEN

RÉALISATIONS 2016

Boulangerie de Sommières du Clain: 451 205 euros

Les travaux de remise aux normes et restructuration de la boulangerie de Sommières du Clain sont terminés. Ils comprenaient la reprise du gros œuvre et ravalement, la réfection de la toiture, le réaménagement du fournil, du laboratoire pâtisserie et espace de vente et la réfection du logement. Comme prévu initialement, la Communauté de Communes a revendu à la commune l'immeuble qui comprend un local boulangerie et un logement.

Aménagement du bâtiment photovoltaïque sur la ZA la Vignerie à St-Secondin: 120 000 euros

Le but de ce bâtiment, situé sur la ZA la Vignerie à St-Secondin, était d'avoir un espace modulable, prêt à accueillir entre un et trois utilisateurs potentiels.

Aujourd'hui les travaux d'aménagement sont presque terminés. Il reste à finaliser les aménagements paysagés ainsi que les raccordements électriques.

Un contact est en cours pour une location de quatre travées (sur les neuf au total).

Bâtiment photovoltaïque sur la ZA l'Arboretum à St-Maurice la Clouère

Au cours de l'automne, la Communauté de Communes a été sollicitée par Monsieur Robert, gérant de l'entreprise Ambulance Gencéenne, pour installer son activité (bureau et garage pour véhicules) dans le bâtiment photovoltaïque situé sur la ZA Arboretum à St-Maurice la Clouère.

Le permis de construire est en cours d'instruction par les services de l'Etat et l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement est lancé.

Panneaux lumineux d'informations: 18 500 euros

Afin de lutter contre l'affichage "sauvage" et pour ne pas interdire aux associations locales de communiquer, les élus de la Communauté de Communes ont décidé d'installer, en 2016, des panneaux lumineux d'informations.

Programme Plan informatique Ecoles 2016 : 111 000 euros

En 2016, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a lancé un programme d'investissement afin de mettre à niveau l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire en matière informatique et numérique. Le but est d'offrir aux élèves un enseignement de qualité, adapté aux nouvelles technologies de communication en équipant notamment les classes de tablettes numériques.

Plan Local Intercommunal d'Urbanisme (PLUI) et Loi ALUR

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme réglementaire et de planification qui définit et régleme l'usage des sols, en tenant compte des spécificités de chaque commune. Son élaboration se fait en concertation avec la population et en association avec les partenaires institutionnels. Il permet de définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Suite à la prise de compétence "*étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale*" en fin d'année 2015, les élus communautaires ont défini (délibération du 8 février 2016) les différents axes que doit poursuivre ce document de planification intercommunale :

- permettre au territoire de prendre en main son développement ;
- mettre en œuvre un urbanisme durable et respectueux des caractéristiques des communes qui composent le Pays Gencéen ;
- renforcer la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité territoriale ;
- enrichir le projet de territoire en rendant cohérent les choix de développement avec les compétences communautaires ;
- œuvrer à la mise en œuvre du SCOT et gérer la compatibilité du SCOT Sud-Vienne pour l'ensemble des communes ;
- faciliter l'instruction des actes ADS à l'appui d'un document unique ;
- mutualiser les coûts induits par la production d'un document unique au profit des communes membres.

Dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes des Pays Civraisien et Charlois, de la Région de Couhé et du Pays Gencéen, un groupement de commandes a été constitué afin de choisir un bureau d'études

Service collecte des déchets ménagers

Après 10 ans de services de collecte des déchets ménagers, il a été décidé de renouveler les deux bennes à ordures ménagères afin d'assurer au mieux le service pour les usagers. Une première benne à ordures ménagères a été livrée en début d'année 2015 et une deuxième en début d'année 2016 (coût des deux acquisitions environ 250 000 € HT : porteurs RENAULT 19T, et bennes SEMAT 16 m3).

En 2016, le service des déchetteries simplifiées (Champagné St-Hilaire, Château-Garnier, St-Secondin) a été modifié par la mise en place d'horaires d'ouverture des sites avec gardiennage (embauche de deux personnes par la Communauté de Communes).

La réorganisation du fonctionnement des déchetteries simplifiées, la mise en place de la collecte des déchets d'ameublement (DEA) ont permis une diminution sensible des tonnages du tout-venant enfouis au CET de Sommières du Clain.

De plus, les efforts réalisés par les habitants du Gencéen, en matière de tri sélectif et de tri des déchets, nous permettent d'appliquer une tarification raisonnable tout en offrant aux usagers un service de qualité avec des collectes en porte à porte pour l'ensemble des foyers.

Fusion de la Communauté de Communes

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, issu de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) arrêté par la Préfète, le 9 juin 2016, fusionne la Communauté des Pays Civraisien et Charlois, la Communauté de Communes de la Région de Couhé et la Communauté de Communes du Pays Gencéen.

A compter du 1^{er} janvier 2017, cette communauté rassemblera environ 28 000 habitants pour 40 communes.

Afin de préparer au mieux cette fusion, les élus des trois communautés ont engagé dès la fin 2015 une série de rencontres.

Au début de l'année 2016, un bureau d'études a été missionné pour aider l'ensemble des acteurs (élus et personnels) dans la mise en œuvre de cette fusion sur les différents domaines que sont : les compétences, les finances, la gouvernance, le personnel, le fonctionnement,

Au cours de l'année 2016, plusieurs réunions de travail et d'échanges ont eu lieu entre le bureau d'études et le Comité de Pilotage composé des trois Présidents et élus de chaque Communauté. Une présentation synthétique des travaux menés a été faite au cours d'un congrès réunissant les Maires des 40 communes au cours du mois de Juin.

Au 1^{er} janvier, la nouvelle Communauté exercera sur l'ensemble de son territoire les compétences obligatoires (aménagement du territoire, économie dont le tourisme, collecte et traitement des déchets et assimilés et aires des gens du voyage).

En ce qui concerne, les compétences optionnelles et facultatives, celles-ci seront, dans un premier temps, territorialisées en fonction des anciens territoires.

Le nouvel exécutif qui sera élu (au cours du mois de janvier) par le nouveau Conseil Communautaire (57 délégués) aura un an (pour les compétences optionnelles) et deux ans (pour les compétences facultatives), pour décider d'exercer une compétence totalement sur l'ensemble du territoire ou bien de la restituer à l'ensemble des communes.

En ce qui concerne la collecte des déchets ménagers et assimilés, il s'agit d'une compétence obligatoire. Il n'y a pas d'obligation en matière de mode de gestion du service (syndicat, privé, régie ou mixte). Cependant, l'ensemble des tarifs doit être harmonisé (au plus tard dans cinq ans) sur l'ensemble du territoire en fonction du service rendu aux usagers.

SYNDICAT MIXTE DU CLAIN SUD

Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud nouveau territoire, nouvelle structure

Au 1^{er} janvier 2016, le syndicat mixte des Vallées du Clain Sud a été créé. Il reprend le territoire des syndicats sur la Clouère, le Clain, le Palais et la Vonne jusqu'à Sanxay. Environ 420 km de cours d'eau, 38 communes et 41 délégués composent le nouveau syndicat. Il est présidé par M. Philippe BELLIN, aidé par trois vice-présidents, M. André BIBAUD sur la Clouère, M. Olivier PIN sur le Clain amont jusqu'à Voulon et M. Frédy POIRIER sur la Vonne, Le Palais et le Clain de Vivonne à Iteuil. Le syndicat est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau, la nouvelle Région et le Conseil Départemental essentiellement. Le budget est d'environ 400 000 € pour l'année 2016. Deux techniciens et six agents interviennent sur les différents cours d'eau pour l'entretien de la végétation, les travaux de restauration, les animations,... Cette nouvelle structure devient aussi compétente en matière de prévention des inondations.

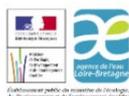
Pour les Champagnoises et les Champagnois, comme pour les habitants des autres communes du syndicat, les interventions sur le terrain restent identiques. Le syndicat effectue tous les ans un passage sur le Clain pour les canoës kayak entre Sommières du Clain et Voulon, et depuis la fusion jusqu'à Iteuil. Une dizaine d'arbres ont été retirés sur Champagné-Saint-Hilaire surtout à Says et en aval.

En 2016, nous avons prévu une intervention plus forte sur la ripisylve (arbres et arbustes bordant un cours d'eau) en aval de Chaume, Villemonaie,... jusqu'à La Planche. Cependant nous avons dû, pour des raisons de fusion, effectuer des interventions sur la Vonne. De plus, le budget ne nous permet pas de recruter davantage de personnel. Pour réaliser plus d'actions, nous devons, dans un premier temps, renouveler la Déclaration d'Intérêt Général.

Au cours de l'année 2017, une déclaration d'intérêt général va être présentée en enquête publique sur le Clain. Cette déclaration aborde le contexte et les travaux prévus sur le territoire. Cet outil réglementaire est important pour effectuer des travaux. Votre avis compte puisqu'un commissaire enquêteur relève les questions et les remarques. Suite aux enquêtes, le Préfet, au vu du rapport du commissaire enquêteur, autorise ou non le syndicat à réaliser les travaux prévus sur 5 ans par arrêté.

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous signaler les points à améliorer et vous pouvez consulter le site internet du syndicat pour en savoir plus clainsud.fr. Vous pouvez consulter également le site du SAGE Clain : sageclain.fr. Le SAGE Clain (Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau) définit par des dia-

gnostics les jeux sur bassin versant.



**Le Clain
à Cham-
pagné St**

→ Contact : clain.sud@gmail.fr

Manuel Mirlyaz, technicien de rivières, 06 81 59 74 25 / 05 49 37 81 34
24 avenue de Paris 86700 COUHE

MILLE BULLES



Mille Bulles est une association gérée par des adhérents bénévoles du territoire et une équipe de salariés permanents, l'association agit en direction des familles, comme lieu de ressources ou chaque habitant peut venir s'informer, participer, proposer, agir...et ainsi devenir acteur de son territoire...n'hésitez pas à venir nous rencontrer...

Nouveauté 2016 : La création et mise en ligne de notre site internet Millebulles.com

Actualité de l'association Mille Bulles...

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a proposé des activités variées tout au long de l'été aux enfants de 3 à 11 ans : 4 séjours (FLIP à Parthenay, sports mécaniques à Neuville, activités de pleine nature, et un mini séjour nature à Sauzé-Vaussais) ont permis aux enfants de vivre une première ou une nouvelle expérience de vie en collectivité. Avec la rentrée 2016, les ateliers périscolaires du mercredi après-midi ont repris. L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis à partir de 11h30 et s'adresse à tous les enfants qui fréquentent une école du pays Gencéen. Informations et inscriptions :

accueilloisirmillebulles@orange.fr. 05.49.53.38.58

Permanence administrative en période scolaire du mardi au jeudi de 8h30 à 18h, et de 8h30 à 18h du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.



Secteur jeunes

Un nouvel animateur référent du secteur jeunes propose d'accompagner les jeunes dans leurs projets.

L'accueil jeunes est ouvert à chaque période de vacances scolaires.

Le programme est distribué par le biais du collège de Gencay et disponible à l'accueil de loisirs

Informations et inscriptions : secteurjeunesmb@orange.fr 05.49.53.38.58

Permanence administrative en période scolaire du mardi au jeudi de 8h30 à 18h. Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.



Relais assistantes maternelles

Le Relais assistantes maternelles-parents est un lieu d'échanges, d'informations sur les droits et les devoirs des parents employeurs et des assistantes maternelles.

Les ateliers ont repris en Septembre 2016. Pour plus de renseignements sur ce lieu d'échanges, d'informations, d'accompagnement et de médiation, contactez l'animatrice à : gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr 05.16.39.71.35

Lieu d'accueil enfants / parents

Le lieu d'accueil enfants, parents est un lieu de rencontre entre parents, pour échanger, passer un moment convivial, vivre des instants de complicité avec son enfant dans un lieu adapté et aménagé à cet effet.

Les ateliers itinérants du LAEP ont lieu 3 fois par semaine en itinérance sur l'ensemble du territoire et s'adresse aux parents et enfants de moins de 6 ans. Les mercredis après-midi, des temps d'accueil sont animés dans les locaux de la Maison de la petite enfance à Gencay. Renseignements auprès de l'animatrice au 06.26.41.31.06 ou à laepgencay@orange.fr)

Ludothèque

A la ludothèque, il est possible de jouer sur place ou d'emprunter des jeux, mais également de se retrouver sur des animations en journée ou en soirée en famille, entre amis... dans nos locaux ludothèque de Gencay ou en itinérance sur les communes.

Renseignements auprès des animatrices : laboiteemaildelaludo@orange.fr 05.16.39.71.32

Secteur famille

Mille Bulles c'est aussi un secteur famille....des sorties familles, des ateliers parents/enfants, des cafés des parents, des bourses aux vêtements tout au long de l'année destinés aux familles du territoire.

CALENDRIER DES FÊTES, MANIFESTATIONS COMMUNALES ET COMMÉMORATIONS 2017

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p><u>Dimanche 8</u> : Chasse à courre au renard</p> <p><u>Samedi 14</u> : Vœux du Maire à 11h</p> <p><u>Vendredi 20</u> : Soirée soupe « Murmures et Cultures »</p> <p><u>Mercredi 25</u> : Repas des Aînés offert par la commune</p>	<p><u>Vendredi 3</u> : Galette des rois AFN</p> <p><u>Samedi 4</u> : Soirée cartes AMAC</p> <p><u>Samedi 11</u> : Loto des DSB</p> <p><u>Samedi 18</u> : Repas du Foot</p>	<p><u>Samedi 4</u> : Chasse à courre au sanglier</p> <p><u>Samedi 11</u> : Théâtre des DSB</p> <p><u>Dimanche 19</u> : Commémoration et Banquet des AFN</p> <p><u>Samedi 25</u> : Soirée Humoriste</p> <p>Jaoset D' Lainti organisé par le Comité des fêtes</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>Samedi 8</u> : Banquet de l'ACCA</p> <p><u>Samedi 8 et dimanche 9</u> : expo photos « Murmures et Cultures »</p> <p><u>Dimanche 9</u> : Randonnée gymnastique à l'étang</p> <p><u>Dimanche 23</u> : Election Présidentielle</p>	<p><u>Jeudi 4</u> : Don du sang 15h à 19 h</p> <p><u>Dimanche 7</u> : Election Présidentielle</p> <p><u>Lundi 8</u> : Commémoration armistice 1945</p> <p><u>Samedi 13 et Dimanche 14</u> : Manifestation APE</p> <p><u>Samedi 20 ou samedi 27</u> : Voyage DSB</p> <p><u>Dimanche 28</u> : AG ACCA</p>	<p><u>Vendredi 9</u> : AG FOOT</p> <p><u>Samedi 10 juin</u> : Randonnée pédestre et VVT - soirée spectacle - fête foraine</p> <p><u>Dimanche 11 juin</u> : Election législative</p> <p>Fête de la Saint Gervais - Fête foraine</p> <p><u>Samedi 17 et Dimanche 18</u> : Enduro Carpiste</p> <p><u>Dimanche 18</u> : Election législative</p> <p><u>Mardi 21</u> : Fête de la musique</p> <p><u>Mercredi 20</u> : AG du Merveilleux Noël</p> <p><u>Samedi 24 et Dimanche 25</u> : Déplacement à Saint Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><u>Dimanche 2</u> : Randonnée pédestre, VTT - spectacle l'après-midi à la base de loisirs - Brocante</p> <p><u>Vendredi 7</u> : AG de la Gymnastique</p> <p>Volontaire</p>	<p><u>Jeudi 10</u> : Soirée Romane Marché des producteurs et des artisans d'art</p> <p><u>Dimanche 13</u> : Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p> <p><u>Dimanche 27</u> : Brocante jumelage AFN</p>	<p><u>Samedi 2</u> : Randonnée DSB</p> <p><u>Dimanche 3</u> : Barbecue des AFN</p> <p><u>Samedi 9</u> : Journée des associations ACCA vente de cartes</p> <p><u>Vendredi 15 et samedi 16</u> : Journées européennes du Patrimoine et exposition peinture</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><u>Samedi 14</u> : AG « Murmures et Cultures »</p> <p><u>Dimanche 15</u> : Soirée spectacle du Comité des Fêtes</p>	<p><u>Vendredi 3</u> : AG des AFN</p> <p><u>Vendredi 11</u> : Commémoration armistice 1918</p> <p><u>Vendredi 17</u> : Don du sang 15 h à 19 h</p> <p><u>Samedi 18</u> : AG et REPAS DSB</p> <p><u>Samedi 25</u> : Loto du Comité des Fêtes</p> <p><u>Dimanche 26</u> : Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p><u>Lundi 4</u> : Remise des bracelets de lièvres ACCA</p> <p><u>Vendredi 8</u> : Soirée des illuminations de Noël</p>

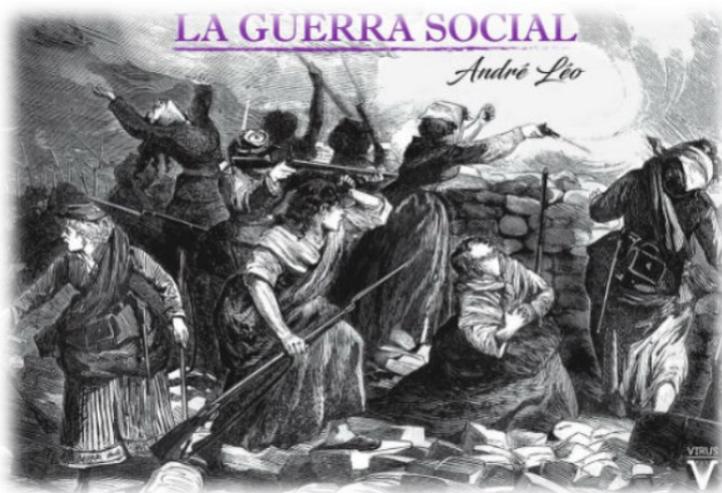
3 – LA VIE ASSOCIATIVE

... La Vie Associative...

Les Associations de Champagné-Saint-Hilaire

ADEPEN	TAMAGNAUD Yves - 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	CASTEL Jean-Claude - PAQUEREAU Vincent adepv86@gmail.com	Tampenoux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
AMAC	PIN Olivier - 05.49.37.30.04 pinolivier@orange.fr	Le Moulin de Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens D'Afrique du Nord Comité F.N.A.C.A	ROUHAULT Gilbert - 05.49.37.31.12 claude.guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	ROSSIGNOL Pierre - 05.49.47.13.96 cprossignol@orange.fr	2 Bois Vert 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Communale de Chasse	VUZE Jean-François - 05.49.37.31.21 BIGEAU Jean-Paul - jean-paul.bigeau@orange.fr	La Touche Mergat 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Creamodeleco3D	GAILLED RAT Christophe - 06.70.06.08.58 PATTE-AUBOURG Marjorie - 06.59.11.48.36 creamodeleco3d@hotmail.com	12, Route des Antennes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association des Parents d'Elèves	DOUTEAU Emilie - 06.60.51.54.40 flmnh33@hotmail.fr	1 Allée du néflier 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Bibliothèque Municipale	BOSSEBOEUF Annette - 05.49.37.30.91 (mairie) 05.49.37.48.89 (biblio) - 05.49.37.32.03 (perso) biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Boule de neige	CHAUVEAU Mireille - 05.49 37 34 13 micha10@wanadoo.fr	Place de l'Eglise 86160 Sommières-du-Clain
Club Sportif « Les Montagnards »	VUZE Jean - 06 85 47 35 91 Maxime COISCAUD - maximecoiscaud@gmail.com	Grand Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	MINGOT Michel - 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	BLAUDEAU Henriette - 05.49.37.30.05 francois.blaudeau@gmail.com CHAUVEAU Mireille - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Donneurs de Sang	MONTOUX Virginie - 05 49 30 10 74 evmontoux@neuf.fr	2, Chemin du Pouyau 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	CHAUVEAU Mireille - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	LEGOUEZIGOU Laurence - 05 49 37 96 70 llegouezigou@laposte.net	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	MINGOT Michel - 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Jardin à Grandir	www.facebook.com/jardinagrandir/ lejardinagrandir@gmail.com	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné Saint Hilaire
Le Merveilleux Noël	CHAMBON Anne-Marie - 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisnières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Amis de la Butte	Jean-Louis BLANC - 05.49.37.21.07 celineblanc@wanadoo.fr	1, Cité Champs Petit Jean 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	PASQUAY Françoise - 06.76.26.48.26 francoise.pasquay@laposte.net	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Sport et Santé	MORILLE Jacques - 05.49.55.16.79	6, Route de Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	DEPIENNE Pascal - 06 89 06 81 81 contact@terre-paille.fr - http://terre-paille.fr	La Courdémère 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	Fabrice AUGAN - 06.84.48.88.77 fabrice.augan@gmail.com ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	CHAMBARD Sandrine — 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Les Vaux 86150 Millac

Association André Léo



Cent ans après sa mort, André Léo brille encore. L'Association jumelée Champagné- Lusignan ne fait guère parler d'André Léo au village, mais elle est en relation avec de nombreux chercheurs qui fouillent sa production digne d'un prix Nobel : huit universitaires en France, une étudiante française d'origine turque Sarban Bulam ; à l'étranger, les professeures Fernanda Gastaldello en Italie, Cécilia Beach aux Etats-Unis, et Inge Tryml, en Allemagne.

Régulièrement il s'en révèle d'autres. Nous venons de rencontrer une jeune doctorante québécoise Marie Pier-Tardif, actuellement en France pour ses recherches. Elle prépare en effet une thèse en liaison avec l'Université de Lyon intitulée « *Ni cuisinières, ni courtisanes, les écrivaines françaises et le drapeau noir (1871-1920)* ».

C'est une soixantaine d'auteures engagées qu'elle a recensées, parmi lesquelles il y a André Léo, notre Champagnoise Lédile Béra.

Très consciencieuse, la jeune étudiante canadienne est venue ce week-end en Poitou pour se fondre dans le paysage et le monde où l'auteur de « *Un mariage scandaleux* » a passé sa jeunesse. C'est durant la jeunesse, faut-il le rappeler, que chacun se forge une vocation et c'est à Champagné-Saint-Hilaire, de six à vingt-sept ans, que Lédile Béra s'est construite pour une prolifique carrière.

Durant son court séjour, Marie Pier-Tardif a pu voir avec émotion à Lusignan, la maison où Zéphirin Béra avait son étude de notaire dans laquelle il avait pu déjà initier à la vie rurale, sa petite Lédile. Nous avons promené la jeune étudiante fortement motivée à Bois Vert où elle est entrée dans la maison que l'arrière-grand-père d'André Léo avait fait construire en 1762, puis devant le Vieux Logis de la route de Gençay où la future écrivaine a vécu en famille. Notre visiteuse a pu voir au cimetière les tombeaux des parents et du frère Théophile puis aller découvrir comment l'association a honoré l'écrivaine féministe : la stèle qui lui est dédiée dans le square qui porte son nom et quelques panneaux qui jalonnent le chemin de randonnée « *Sur les pas d'André Léo* ».

Continuation des recherches, relations avec tous ceux qui sont atteints de « *Léomania* », promotion des lieux de mémoire...il faut ajouter un autre effort de l'association André Léo, c'est la poursuite de la réédition de ses œuvres. Jean Pierre Bonnet, bibliothécaire honoraire de l'Université de Poitiers, prépare actuellement celle du « *Père Brafort* ». C'est l'histoire de la vie d'un arriviste montant à Paris et faisant des affaires, puis s'impliquant dans la politique dans cette période tourmentée du XIXème siècle, terminant au terme d'une décadence, chef de gare. L'humiliation de son épouse est de mise et sa famille est éclatée.

Puis nous avons le plaisir de voir publié un texte d'André Léo, « *La Guerre Sociale* » en espagnol sous le patronage de Fernanda Gastaldello (*La Guerra Social* ci-jointe)

Enfin, le site de l'association, andreleo.com, avec ses 1000 visites environ chaque mois est l'outil indispensable pour faire rayonner la mémoire de Lédile Béra dans le monde.

Association Au Pays des Volutes

L'ensemble Mensa Sonora, représenté par Marie Rouquié et Gabriel Grosbard, tous deux Champagnois et musiciens professionnels de grande renommée, ont proposé deux week-ends musicaux intitulés Au Pays des Volutes.

Ces manifestations ont réuni mélomanes, amateurs et professionnels de la musique autour de la préparation d'un concert spectacle.

Ainsi, le temps de deux week-end en mars et avril, la salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire a résonné de menuets, gigues et autres gavottes. La présence d'un danseur baroque a donné vie à un spectacle qui a ravi tant les yeux que les oreilles.

2016 a également permis aux tout petits de découvrir la musique à travers des instruments à cordes au sein d'un atelier de sensibilisation intitulé Volutes Juniors.



Association Creamodeleco3D

Créée le 05 mars 2016, *Creamodeleco3D* souhaite développer des ateliers participatifs d'impression 3D. Notre but est de faire découvrir cette nouvelle technologie dans notre commune et aux alentours, et de participer ainsi au développement du numérique en milieu rural.

Le principe est simple : - vous avez un objet endommagé dont vous souhaitez refabriquer une pièce? Vous pourrez certainement refaire cette pièce par ordinateur avec un logiciel 3D puis l'imprimer avec l'imprimante 3D. Le matériau utilisé est du filament plastique fabriqué à partir du recyclage. Vous repartez avec votre objet réparé et vous prolongez sa durée de vie au lieu de le jeter et d'en racheter un autre.

- Vous avez envie de créer et vous faire plaisir en ayant quelque chose d'unique et de dire "c'est moi qui l'ai fait?" Venez nous voir et concevez votre objet en 3D : de l'idée posée sur papier puis modélisée sur ordinateur jusqu'à la création par impression 3D.

Ces ateliers s'adressent à tous. Si vous êtes passionnés d'informatique et des technologies numériques, ou bien novices, et que vous souhaitez vous lancer dans l'impression 3D, ou encore si vous êtes juste curieux de découvrir comment fonctionne l'impression 3D, venez nous rendre visite.

Actuellement à la recherche d'un local pour pouvoir développer nos ateliers sur notre communauté de communes, vous pouvez toutefois nous trouver actuellement à cette adresse : 12 route des antennes 86160 Champagné Saint Hilaire.

Quelques exemples d'objets déjà créés :



Lampe de chevet représentant le dieu hindou Ganesh



Badges nominatifs

creamodeleco3d@hotmail.com
page Facebook : Association Créamodéléco3D
Renseignements techniques / commandes : 06 70 06 08 58
Inscriptions / Renseignements administratifs : 06 59 11 48 36
06 33 05 71 48

Composition du bureau
Président : Gailledrat Christophe
Secrétaire-trésorière : Patte-Aubourg Marjorie

L'Association Communale de Chasse

L'ouverture, le dimanche 11 Septembre n'a pas été une grande journée pour les 114 chasseurs de l'ACCA. Le temps était peu favorable et les chiens et leurs maîtres vite fatigués.

Durant la dernière saison, 68 lièvres ont été prélevés ainsi que 4 cervidés, 39 chevreuils, 26 sangliers et des renards lors des battues.

Les tirs d'été ont permis, grâce à des volontaires, d'éliminer des renards en surabondance depuis quelques années.

Après deux comptages nocturnes organisés par la Fédération, la chasse du lièvre a été reconduite.

1 200 perdreaux et 750 faisans seront lâchés durant cette nouvelle saison de chasse.
6 cervidés nous ont été attribués par la Fédération.

L'assemblée générale de l'ACCA s'est tenue le dimanche 5 Juin 2016 en présence de 54 personnes. Les nouveaux statuts ainsi que les règlements intérieurs ont été adoptés après lecture.

Joël GRANIER et Jean-Paul BIGEAU ont été réélus et Olivier PIN, nouvel élu comme propriétaire non chasseur.

Prévisions 2017

Dimanche 8 janvier : chasse à courre au renard
(Rallye du Bois des Chevreaux)

Samedi 4 mars : chasse à courre au sanglier
(Rallye Bernel)

Samedi 8 avril : Banquet de l'ACCA en soirée

Dimanche 4 juin : Assemblée Générale de l'ACCA



L'Association des Parents d'Elèves

L'APE participe à la vie de l'école de Champagné-Saint-Hilaire. La présence de bénévoles et le soutien financier ont encore permis cette année d'accompagner les enseignantes et leurs élèves dans leurs projets.



Avant les vacances de Noël, les enfants de maternelle ont pu assister à une représentation, *Barket de Fraises* ; les plus grands ont, quant à eux, fait une initiation judo. Enfin, l'ensemble des élèves a profité du spectacle *Fred Spector et les Lutins*, et le Père Noël a fait la tournée des classes pour offrir un livre à tous les enfants.



L'APE a organisé plusieurs actions et a participé à certaines manifestations au cours de l'année (vente de sapins, de chocolats et de fleurs pour Noël, stand de crêpes pour les illuminations, après-midi jeux, soirée concert et magie, participation à la Saint Gervais, buvette pour la restitution de musique) afin de récolter des fonds pour soutenir les projets de l'école.

Pour le Carnaval, les membres de l'APE ont préparé Monsieur Carnaval qui, après s'être promené dans Champagné, a finalement échappé au jugement des enfants, cette année. Tous étaient maquillés et déguisés pour l'occasion. C'était une journée joyeuse et colorée.



La fête de fin d'année s'est déroulée au plan d'eau, cette année. Les enfants ont offert un superbe spectacle de danses folkloriques et modernes. La kermesse et la tombola ont animé le reste de l'après-midi puis les membres de l'APE ont organisé un barbecue pour clore cette belle journée qui a rassemblé les enfants, leurs familles et les enseignantes.

Composition du bureau pour l'année 2016/2017

Présidente : Mme DOUTEAU Emilie
Trésorière : Mme PELTIER Aurore

Secrétaire : Mme PATTE-AUBOURG Marjorie
Vice trésorière : Mme PITEAU Adeline

L'Association Multi-Activités de Champagné-Saint-Hilaire

Manifestations 2016

-une soirée cartes le samedi 6 février 2016 dans la grande salle des fêtes avec un jeu de tarot et des jeux de belote, la soirée s'est terminée en dégustant les meilleures préparations sucrées des bénévoles.

-le rallye pédestre du 26 avril 2016, en collaboration avec le club de gymnastique volontaire. Les membres du bureau AMAC ont participé à l'élaboration des questions et au déroulement du rallye.

-la soirée jeux prévue le 6 novembre 2016 a été annulée.

Projets :

Depuis au moins deux ans, AMAC s'interroge sur le devenir de son association qui fédère peu de participants aux manifestations et perd des adhérents.

La collaboration des deux associations pour l'organisation du rallye pédestre a conduit à un projet de fusion avec l'association de Gymnastique qui est à l'étude et pourrait voir le jour au 1^{er} janvier 2017.

La date du samedi 4 février 2017 a été retenue pour une nouvelle soirée cartes ou jeux (gratuite pour les adhérents). Venez nombreux !

Le rallye pédestre est prévu le dimanche 9 avril 2016.

Le bureau reste inchangé : Olivier Pin, Président, Monique TURPIN, Trésorière, Annie BOILLEDIEU, secrétaire,

Gymnastique Volontaire

Les cours de gym se déroulent tous les mercredis de 20h15 à 21h15 à la grande salle des fêtes de Champagné Saint Hilaire de septembre à fin juin. Le club de gymnastique de Champagné-Saint-Hilaire est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

La gymnastique volontaire, c'est le plein d'activités pour toutes vos envies, dans une ambiance conviviale, pour : garder la forme avec des activités santé et bien-être : Gymnastique douce, stretching... tonifiez votre silhouette grâce à des activités efficaces: abdo, fessier, renforcement musculaire...Défoulez-vous avec des activités chorégraphiées: Step, cardio...

Les bénéfices pour votre santé : de très nombreuses études scientifiques ont démontré que le sport, bien encadré et associé à une bonne hygiène de vie, est bon pour la santé et permet de prévenir certaines maladies chroniques.

Nos atouts : une animatrice diplômée et professionnelle, la variété des activités proposées, le prix, la dynamique de groupe, l'ambiance sympathique, les dernières techniques tendances

Nous serons heureux de vous accueillir durant toute la saison sportive
Venez essayer : nous vous proposons deux séances d'essais gratuites
L'association vient d'obtenir le label Qualité Club Sport Santé



Les adhérentes vous souhaitent de belles et sportives fêtes de fin d'année. Le Bureau

Présidente	Laurence Le Gouëzigou	05 49 37 96 70
Vice- présidente	Anne Fradet	05 49 47 07 03
Trésorière	Francette Guinault	05 49 87 90 93
Vice-trésorière	Claire Marquis	05 49 88 69 26
Secrétaire	Jeanine Le Gouëzigou	05 49 52 29 43
Secrétaire adjointe	Maryse Suzenet	05 49 38 14 49

Comité des Fêtes

Chers habitants de Champagné-Saint-Hilaire,

Le comité des fêtes de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE tient tout d'abord à remercier celles et ceux, de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE et d'ailleurs, qui ont participé, en 2016, aux manifestations que nous avons organisées.

Cette année a été marquée par la 50ème édition de la fête de la Saint Gervais et des animations qui ont rencontré leur public. Nous sommes très fiers d'avoir pu partager ces moments avec vous et les habitants des communes alentour. Que de bonheur partagé ensemble !

La Saint Gervais s'est bien déroulée, malgré les perturbations météorologiques.

Elle a débuté le samedi après-midi, par la randonnée d'une dizaine de kilomètres avec environ 120 marcheurs,

A leur retour, les marcheurs, rejoints par une trentaine de non marcheurs, ont pu se restaurer autour d'une paëlla préparée et servie par nos amis de l'Hortense.

La soirée s'est terminée par un concert du groupe Elle et les Jean, un groupe de variété poitevin.



La journée du dimanche a été plus compliquée...

La pluie a entrecoupé notre journée. Les brocanteurs ont malgré tout tenu le cap et leur stand. !

Le ciel nous a quand même laissé quelques moments de répit afin de laisser la banda des « chiures de mouches », la troupe folk ainsi que nos danseurs country nous faire profiter de leurs talents.

Dans la salle des fêtes, vous avez découvert une douzaine de nouvelles collections appartenant à des exposants passionnés. La fréquentation et la chaleur humaine sont en hausse chaque année grâce à l'investissement de notre ami Jean Christophe.

La place du village a, quant à elle, été animée toute la journée par un sculpteur à la tronçonneuse qui, à l'aide de ses

su-
em-
lage.



quatre
neuses, a
perbe tête
blème de



tronçon-
réalisé une
de cheval,
notre vil-

Par ailleurs, nous avons eu la joie de recevoir les vamps vendéennes ainsi que CHAPUZE. Ces deux spectacles ont été un succès avec plus de deux cents spectateurs pour chacun de ces événements.

Pour la saison 2016-2017, nous maintenons notre rythme avec deux spectacles, notre loto et la traditionnelle fête de la Saint Gervais. Nous recevons notamment pour la première fois Jaoset D'Lainti, un humoriste breton qui viendra nous faire rire pendant deux heures le samedi 25 Mars 2017. A l'heure actuelle, le second spectacle reste encore à choisir.

Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie)

Activités de l'année 2016:

Vendredi 5 Février : Le comité a fêté cet après-midi la galette des rois, dans une ambiance très conviviale autour des jeux et surtout le plaisir de se retrouver,

Jeudi 19 Mars : 54ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, A Champagné, la cérémonie a eu lieu à 11h30 devant le monument aux Morts, avec dépôt de gerbe, lecture du manifeste national, recueillement sur la tombe de René Bibault « Mort pour la France » en Algérie le 11 Février 1957, vin d'honneur dans la salle de la Mairie offert par la municipalité, puis repas amical dans la salle des fêtes, servi par le restaurant « l'Hortense »,



Dimanche 4 Septembre – Belle journée ensoleillée pour le déjeuner-barbecue autour d'une bonne table concoctée par les membres du comité,

Samedi 8 Octobre - Organisation du 4ème Vide-grenier, Brocante, avec animation et confection des traditionnels beignets aux pommes,

Vendredi 4 Novembre - Assemblée générale avec remise des cartes d'adhérents 2017, élection du tiers sortant, compte rendu de l'année écoulée.

Délégués auprès du comité Départemental : Jean Bibault et Jean-Pierre Guinault.

Notre But :

Continuer à apporter aide et soutien à nos adhérents, oeuvrer pour le devoir de mémoire et pour la Paix.

Le décès de notre ami Henri Gourdeau, nous a beaucoup peiné ; adhérent depuis le début du Comité, il a été Secrétaire, puis Porte-Drapeau et toujours présent à chaque réunion et manifestation. Trois autres adhérents, habitants hors commune, nous ont également quittés.

Communauté locale de Champagné-Saint-Hilaire



Le dimanche 2 octobre 2016, avait lieu la messe paroissiale de rentrée sur le beau site de l'abbaye de Valence près de Couhé.

De nombreuses personnes étaient présentes et « participantes ». Le père Claude, entouré des autres prêtres et diacres de cette grande paroisse, (rappelons qu'elle groupe 44 clochers) a célébré la messe en plein air et s'est adressé à tous et plus particulièrement aux

enfants du catéchisme et aux jeunes de l'aumônerie ; ces derniers étaient partis de Champagné la veille et avaient marché de nuit jusqu'à Couhé, encadrés par des responsables. La célébration fut suivie du « pot de l'amitié » et d'un repas partagé. Sous un tivol, nous avons pu faire connaissance avec les Services et Mouvements de la paroisse : le Secours catholique, les Équipes Notre-Dame, les Équipes du Rosaire, le M.C.R, les Scouts de France , les Scouts d'Europe, la prière des Mères... Ce fut une très belle journée ! Le journal « Le Cœur de la vie » distribué dans chaque foyer par des bénévoles nous tient au courant des cérémonies, baptêmes, mariages, obsèques chaque trimestre. Nous y trouvons également les lieux et horaires des messes ;(*en ce qui concerne notre commune, les messes ont repris une fois par mois environ le samedi soir à 18h.*)

Nous faisons appel à des bonnes volontés pour nous rejoindre.

Le père Moussolo se joint à nous pour souhaiter à tous une très bonne année 2017.

Le Merveilleux Noël



L'association « Le Merveilleux Noël » depuis l'année 1998, assure un suivi auprès d'un groupe d'adhérents et adhérentes, qui se réunit tous les mardis, avec une fidélité surprenante !!

Au long de toutes ces années, de nouvelles personnes sont venues se joindre aux anciennes ! Et c'est avec un grand plaisir qu'elles ont été accueillies.

Que fait-on dans notre atelier ? C'est parfois la question qui est posée ?

Nous travaillons, dans la joie et la bonne humeur, avec des matériaux divers et variés, le tissu, le bois, la peinture, la broderie, parfois le rotin , etc... chacun possède une certaine créativité, et la fait partager aux autres .

Ainsi des objets sont réalisés, et c'est au cours de notre journée

« Portes Ouvertes » qui a lieu le dernier dimanche du mois de Novembre, que le public est invité à venir voir et également acheter nos œuvres confectionnés par l'équipe !!

La recette de cette vente, nous permet de racheter du matériel, tissu, peinture, bois, des revues ou livres.

Pour les personnes qui le souhaitent, le repas du midi est pris en commun, à tour de rôle de préparer de bons petits plats et d'échanger les recettes.

La journée « Portes Ouvertes » est importante pour notre Association, mais nous participons également à la fête de la saint Gervais organisée par le Comité des Fêtes, et le jour de la Brocante des anciens d'A F N , nous proposons un vide grenier Mercerie, dentelle, boutons, tissu, laine etc...

Cette participation avec les autres associations nous permet de garder un contact entre nous .

Notre atelier fonctionne comme le rythme scolaire pour les mois d'été, et pour commencer notre « année », nous organisons en septembre une sortie à la journée. Cette année, nous sommes allés à Brantôme. Nous avons profité sous le soleil, d'une visite guidée très intéressante. Nous avons pu rassembler 47 personnes pour ce voyage et toutes semblaient ravies de ce choix !

Voici donc un aperçu de nos diverses activités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou bien prendre contact avec nous.

Toute l'équipe du Merveilleux Noël se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse fin d'année 2016, et que 2017 soit source de Joie, Santé, et Solidarité.

Les Amis de La Butte

Les jeudis de 14 h à 17 h, la petite salle de réunion est toujours très animée.

Les aînés se retrouvent pour partager un après-midi dans la joie et la bonne humeur.

Ces rencontres permettent à certaines personnes de rompre la solitude. Les heures s'égrènent autour de jeux divers : tarot, belote, rummi-kub, triominos, gâteaux, café. Certaines rencontres ont lieu en inter-club : voyages, spectacles.

Les aînés vous souhaitent de bonne fêtes de fin d'année.

Président	Jean-Louis BLANC
Vice-Président	Michel FILLON
Secrétaire	Solange GODET
Secrétaire-Adjointe	Régine FILLON
Trésorière	Odette POUPARD
Trésorière-Adjointe	Jeanine PAILLET

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

Nous remercions les donneurs et les donneuses de sang qui se sont déplacés aux différentes collectes de sang en 2016 à Champagné-Saint-Hilaire, Romagne et Sommières. 58 personnes se sont présentées dont 7 nouveaux donneurs.

Nous regrettons le manque de motivation des personnes de notre commune. Les besoins sont de plus en plus importants; 10.000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en France pour les malades, plus de 50% des collectes pour le traitement du cancer.

Pour donner, il faut avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans. Pour le premier don, se munir de sa carte d'identité. En cette période d'insécurité que l'on vit, nous espérons que vous serez plus nombreux à la prochaine collecte qui aura lieu le 4 Mai 2017 de 15 h à 19h.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Les collectes :

Champagné-Saint-Hilaire	Le Jeudi 4 Mai 2017	15 h à 19 h
	Le Vendredi 17 Novembre 2017	15 h à 19 h
Sommières Du Clain	Le Jeudi 2 Mars 2017	15 h à 19 h
	Le Jeudi 14 Septembre 2017	15 h à 19 h
Romagne	Le Mercredi 12 Juillet 2017	15 h à 19 h
	Le Lundi 22 Janvier 2018	15 h à 19 h

Manifestations 2017

Présidente : Montoux Virginie

Trésorière : Vuzé Caty

Secrétaire : Pin Christelle

Vice-Présidente : Robinier Cathy

Vice-Trésorier : Camus Emmanuel

Vice-Secrétaire : Arcourt Pascal

Membres : Dugué Yves - Poupard Jean-Michel - Bonnin Vincent - Squinabol Stéphane - Squinabol Damien

Association Trot & Haras de St Hilaire

L'Ecurie Saint Hilaire est un centre d'entraînement d'élevage de trotteurs parmi les 880 entraîneurs de France. Depuis plusieurs années maintenant, *Dominik CORDEAU* fait partager sa passion des trotteurs avec le grand public. Les portes du Haras de Champagné-Saint-Hilaire sont ouvertes sur rendez-vous. Découvrir le centre d'entraînement et d'élevage et comprendre le fonctionnement d'une écurie. Une immersion totale dans le milieu des courses hippiques.



**Venez passer un agréable moment au sein de cette écurie (durée de la visite 2 à 3 h)
Tarif 6 € adulte et 4 € enfant (gratuit < 5 ans) - Tel 06.48.90.40.24 ou 06 .80.42.26.72**

ADEPV

ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES DE LA VIENNE (ADEPV 86)

adepv86@gmail.com

Adresse postale : C/O Jean Claude CASTEL . Lieu dit Tampenoux. 86160 Champagné St Hilaire

Créée en 2013, l'ADEPV a pour but de :

- sensibiliser nos concitoyens aux problèmes de l'environnement, par la défense de l'intégrité et de la typicité des paysages.
- protéger les espaces naturels et la faune qui les habite.
- préserver la valeur du patrimoine et du cadre de vie en s'opposant à toute initiative nuisant à la santé publique et à la qualité de vie.
- favoriser l'attractivité de Champagné St Hilaire et des communes limitrophes sur les plans historiques, touristiques et économiques.

2016 fut une année charnière pour l'association qui s'est considérablement développée du fait des nombreuses actions entreprises, en particulier contre le projet éolien de Champagné Saint Hilaire.

L'association est venue en aide aux riverains opposés au projet éolien en les accompagnant dans leurs démarches. Elle a menée de nombreuses recherches sur les effets néfastes de l'éolien sur le milieu de vie. Les arguments des riverains et de l'association ont été exposés lors de l'enquête publique. Une forte mobilisation a été constatée lors de cette enquête. Un avis défavorable sur le projet a été donné par le Commissaire Enquêteur.

L'association reste mobilisée pour d'autres projets et actions contraires à ses objectifs :

arrachages sauvages de haies bocagères, décharges privées, projets éoliens nuisant à l'environnement et aux riverains, etc....

Rejoignez-nous en contactant les membres du bureau ci-dessous :

Co-Présidents : Jean Claude Castel - Vincent Paquereau

Trésorier : Dominique Brechon / Secrétaire : Jean-Claude Cartier

Jumelage Saint Romphaire

Le comité de jumelage de Champagné a reçu ses hôtes normands le dernier Week-end de juin comme de coutume depuis plus de 11 ans.

Le groupe s'étoffe et c'est avec grand plaisir que nous avons partagé ces retrouvailles autour d'un repas convivial le 25 juin dans notre salle des fêtes. Plus de 80 convives ont savouré cet instant qui s'est terminé avec la dégustation de desserts aussi multiples que variés, façonnés par nos cuisinières familiales.

A ces retrouvailles toujours animées de chansons et de productions culturelles locales, nos amis ont su répondre par le même enthousiasme et la même simplicité. Le temps permettant un pique-nique sur la base de loisirs, nombreux furent ceux qui se retrouvèrent le dimanche en ces lieux pour partager leurs expériences ou visiter les curiosités locales, à défaut de suivre la coupe du monde de foot pour les plus passionnés d'entre eux.

Le groupe accueille toujours ceux qui souhaitent nous accompagner dans ce moment privilégié de rencontres. Nous avons participé aux animations communales afin de renflouer un peu les caisses sous l'œil attentif de notre trésorière, ravie de ces quelques subsides supplémentaires.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements. Venez nous retrouver si l'aventure normande vous intéresse ; La Normandie : l'autre pays du fromage

Assemblée générale le vendredi 20 janvier 2017 à 20 heures.

Animation : brocante à la Base de Loisirs des 3 fontaines le 2 juillet 2017.

Président : M Mingot (0549373110), Trésorière : B Durivault, Secrétaire : O Pin (0549373004)

S C Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »



A l'assemblée générale du 17 Juin 2016, tous les membres du bureau sortant se représentent. Deux nouveaux membres se présentent : J-F Morisset et Jérémy Baclé. Un nouveau bureau est élu : Président : Jean Vuzé, Vice-Président : Maxime Coiscaud, Trésorier : Vincent Coiscaud, Trésorier adjoint : Marion Bonnin , Secrétaire : J. Dion .

Bilan sportif saison 2015/2016. Pour sa troisième année en 5ème division, l'équipe Séniors a terminé 10ème de sa poule et se retrouve en position de descendre en 6ème division. Elle fut repêchée mi-juillet suite à l'arrêt des clubs de St Sauvant , L'Isle Jourdain et à la fusion des clubs de Bouresse et Persac. 15 jeunes ont participé aux différents championnats de leur catégorie au sein du Groupement Val de Clouère qui regroupe les jeunes de Gençay, St Maurice, Brion, St Secondin, Magné, Sommières, St Romain et Champagné. Le club a un arbitre officiel en la personne de Maxime Rougé (ancien licencié au club) qui a passé son examen en Janvier .

Début de saison 2016/2017. Le club débute cette nouvelle saison avec un effectif de 44 licenciés (7 dirigeants, 21 adultes, 2 arbitres et 14 jeunes de U6 à U17). Le début de saison est nettement meilleur que l'année précédente. Le club continue d'adhérer au GJ Val de Clouère. Les entraînements ont lieu le mercredi AM sur les stades de St Maurice et Gençay en fonction des catégories. Pour les jeunes, il n'est pas trop tard pour prendre une licence. (Contact : J. DION, secrétaire du club, 0549373339 ou 0680938363). Un nouveau joueur : Désiré Jarry vient de passer fin Octobre son examen pour devenir arbitre et a été reçu.

Animations extra sportives. Le 5 Mars, nous avons organisé un loto avec une assistance moyenne. Les 4 et 5 Juin, a eu lieu notre enduro carliste avec 10 équipes engagées. Le moules/frites du samedi soir a eu un énorme succès.

Animations prévues pour 2017 : 18 Février repas du Foot ; 9 Juin à 19H, AG du club ; 17 et 18 Juin, enduro carliste avec moules/frites le Samedi soir.



A l'occasion de la journée nationale de l'arbitrage, Désiré JARRY, jeune arbitre du club reçoit son diplôme des mains du Président du District de Football de la Vienne et donne le coup d'envoi du match Chatellerault/ Chauvigny.

Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « LES MONTAGNARDS » continuent d'être présents les samedi et dimanche sur les stades de foot ball

Murmures et Cultures à Champagné

L'association, « Murmures et Cultures à Champagné », avec ses quarante-huit adhérents, a, comme les années passées, continué ses nombreuses activités.

Après la réalisation du DVD sur la guerre à Champagné, la rédaction et l'édition de livres comme « ce fut ça la guerre à Champagné », « le Horst, une histoire naturelle et humaine », nous avons publié le livre-album, « Portraits de nos anciens » qui honore une génération, témoin de la guerre mais aussi de la révolution technologique du XXème siècle. Depuis sa création, il y a 8 ans, « Murmures et Cultures à Champagné » organise des expositions et participe à des événements tels que la journée du patrimoine avec une exposition de peinture et, en partenariat avec la bibliothèque, le concours de dessins d'enfants.

Le chant choral est une autre activité de l'association, et les bénévoles de la bibliothèque sont aussi membres de « Murmures et Cultures ».

Depuis l'assemblée générale du 24 octobre 2015, nous avons participé aux animations suivantes :

Le 11 décembre, la chorale a participé à la **soirée « illuminations »** organisée par la commune.

Le vendredi 29 janvier 2016, la **soirée soupes** a rassemblé plus de 100 convives qui se pressaient autour des marmites pour goûter et déguster la garbure, la soupe de poisson, le velouté de courgette et de potimarron, la soupe russe et même sénégalaise. Il y en avait vraiment pour tous les goûts. Sans oublier les nombreux gâteaux. Merci à toutes et tous les marmitons qui ont si bien su nous régaler...

Le 19 mars, le groupe vocal rejoignait la chorale de Pleuville pour un **concert en commun dans l'église de Pleuville** où il faisait un peu frisquet. La soirée se terminait autour du pot de l'amitié.

Le dimanche 20 mars 2016, c'était l'**exposition de photos « Portraits de nos anciens »** et la mise en vente **du livre-album « Portraits de nos anciens »**.



Ce beau projet a demandé une longue préparation. Avec la photographe, Claire Marquis, qui avait émis le souhait de photographier « les anciens » de la commune, les membres du bureau se sont réunis à de nombreuses reprises et ont fait le choix de contacter les personnes nées avant 1940.

Pour nous aider à financer ce projet, nous avons obtenu une subvention du Conseil Départemental ; le Pays Civraisien, la mairie de Champagné-Saint-Hilaire, le Crédit Agricole nous ont acheté des livres. Au cœur de l'été 2015, les rendez-vous se sont échelonnés pour les séances photo. Partout, nous avons eu le meilleur accueil.

Que de souvenirs, d'anecdotes, de sourires en évoquant les bons moments des

années passées !

Ensuite, est venu le choix difficile de la « photo » suivi de la mise en page, des rencontres avec l'éditeur, de la relecture du livre. Lors de la parution du livre-album, la salle de la mairie était à peine assez grande pour accueillir les nombreuses personnes venues en famille se reconnaître sur les photos. Là aussi, ce fut un beau moment de partage.

Merci encore à toutes les personnes qui nous ont suivis dans notre démarche et nous ont reçus avec tant de gentillesse.

Le 29 mai, « Murmures et Cultures à Champagné » **s'est associée à la Marchoise** pour commenter la randonnée organisée sur les bords du Clain dans le cadre des animations de l'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée (l'UPCP) « Métime fait son foin ».

Le dimanche 12 juin, par un temps maussade, nous avons participé à la Saint Gervais.

Cette année, la chorale n'a pas participé à la fête de la musique. Notre cheffe de chœur était en congé maternité. Elle est aujourd'hui maman de deux petits garçons.

Le samedi 10 septembre, nous étions présents à la **journée des associations**.

Le samedi 17 septembre, avec la commune, nous avons organisé la **journée du Patrimoine** avec une **exposition de peinture sur le thème « C comme Champagné »** et une **visite du bourg** l'après-midi, sous la conduite de Louis Vibrac qui avait recherché des textes à déclamer aux différents arrêts. Dommage qu'on n'ait pas été plus nombreux car la promenade a été très animée, instructive et joyeuse !



La veille, Louis Vibrac avait animé une **causerie sur le souvenir de l'Abbaye du Moreau**.

Calendrier des principales manifestations à venir :

Vendredi 20 janvier 2017, soirée soupes.

Samedi 8 et dimanche 9 avril 2017, exposition de photos remarquables sur le **thème des animaux**

En septembre, **journées du Patrimoine avec exposition de photos sur le thème « portes et fenêtres »**

Samedi 14 octobre, assemblée générale

Merci à tous les animateurs et bénévoles pour leur présence et leur soutien.

Tous les livres sont disponibles au prix de 20€ auprès des responsables de « Murmures et Cultures à Champa-

ENSEMBLE VOCAL DE CHAMPAGNE

L'ensemble vocal de Champagné Saint-Hilaire qui fait partie de l'Association « Murmures et Cultures à Champagné », était animé par Chantal Protin le mardi soir ; il rassemblait une quinzaine de choristes de tous âges aimant chanter en groupe. Les répétitions se sont déroulées dans la bonne humeur et la convivialité avec un chef de chœur toujours d'humeur égale, patiente mais exigeante et ne recherchant pas la facilité car la plupart des chants du répertoire (variés et en différentes langues) étaient à 4 voix.

Nous avons participé à des rencontres avec d'autres chorales mais n'avons pu nous produire à la fête de la musique car notre chef de chœur attendait des jumeaux ; ceux-ci sont nés fin août : Gabriel et Raphaël. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Il fallut donc chercher un nouveau chef de chœur et nous avons le plaisir d'accueillir Hélène Massuard d'Iteuil qui anime également la chorale de Nouaillé. Les répétitions ont repris depuis le 29 septembre et nous avons recruté 4 nouvelles choristes ; des hommes seraient les bienvenus ! Hélène est très dynamique et pleine d'énergie.

Le Jardin A Grandir

Le Jardin à Grandir est une association collégiale (loi 1901) à but non lucratif. Il s'agit d'une association composée de 6 co-présidents bénévoles, souhaitant proposer aux enfants un enseignement bienveillant.

Cette association a pour objet :

- De promouvoir une réflexion sur l'éducation des enfants et leur entourage en organisant :
 - des conférences.
 - des rencontres.
 - des ateliers thématiques enfants/adultes.
 - des actions de formation sur la pédagogie.
- De proposer des activités éducatives, scolaires et culturelles à des enfants scolarisés ou non.
- D'accompagner la création et la gestion d'une école dans le secteur Sud Vienne pour septembre 2017, qui propose des pédagogies différenciées et actives (Montessori, Dynamique Naturelle de la Parole, Freinet, Steiner...).

L'association a déjà proposé quatre réunions publiques et quatre ateliers enfants/adultes. En 2017, un atelier mensuel sera proposé afin de découvrir les différentes pédagogies et se rencontrer.

REJOIGNEZ-NOUS !

Notre collectif est ouvert aux enfants, hommes et femmes désireux de venir s'épanouir avec nous à travers ces différentes actions. Egalement ouvert aux partenaires associatifs, institutionnels pour coopérer et/ou nous soutenir sur des actions communes.

PARLEZ-EN !

Vous pouvez nous aider à nous former, acquérir et récupérer du matériel pédagogique, financer nos actions, nous faire connaître...

CONTACTEZ-NOUS !

Siège social :
Le Petit Bois Brault
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
<https://www.facebook.com/jardinagrander/>
jardinagrander@gmail.com





Terre Paille et Compagnie

L'hiver approche et les terre-pailleux vont pouvoir se reposer et se requinquer en consommant les délicieux champignons automnaux (Shi-Ta-Ke) cultivés dans la forêt. La permaculture, c'est une affaire qui roule! "Qui vogue" devrait-on dire!

L'année 2016 a été réjouissante à tous points de vue : l'association a accueilli plus de 300 visiteurs sur l'année, organisé 6 stages, réalisé de magnifiques ouvrages en construction naturelle et remporté haut la main une campagne de financement pour le nouveau projet phare de Terre Paille et Compagnie.

Les thèmes des formations cette année Design en permaculture bien sûr, construction naturelle toujours, poêle de masse rocket-stove et Communication Non Violente. Un partenariat avec l'Atelier du Soleil et du Vent (association de Lusignan) nous permet de réaliser le système de chauffage écologique de l'eau avec des matériaux de récupération. L'association bénéficie maintenant d'un lieu tout confort pour accueillir ses membres: cuisine équipée d'un four à pain-pizza en terre, une salle de cours, une serre bioclimatique et de nombreuses nouvelles installations qui améliorent les conditions de vie des terre-pailleux sur place.



Pour confirmer ce succès qui s'exporte, nous avons eu droit à quelques minutes de reportage sur France 3, de nombreux articles dans la presse spécialisée et nombres de nos activités ont été relayées par la presse (NR, merci Jackie), notamment la journée portes-ouvertes.

Le film "L'Éveil de la Permaculture" sortira en salle en janvier 2017 et accorde une place importante au projet de l'association.

L'Arche de Néo

C'est grâce, entre autre mais pas que, à la présence de Hugo dans l'association qu'autant de choses ont été possibles cette année, et c'est avec lui que Pascal a monté le beau projet de pépinière- conservatoire "L'Arche de Néo" qui a récolté la somme de 17000 € en financement participatif pour sa mise en oeuvre.

<https://fr.ulule.com/arche-de-neo/>

Un grand merci à nos contributeurs!

Ce projet a suscité le soutien de nombreux acteurs bien présents au niveau national : la ferme du Bec Hellouin, le mouvement Régénère, l'Université Populaire de Permaculture, l'association Brin de Paille et de nombreux pépiniéristes locaux soucieux de relayer la mission de l'Arche de Néo. 4 Arches sont en cours de montage ailleurs dans l'hexagone. Nous n'avons malheureusement pas eu de soutien politique local pour l'accès au foncier, mais nous avons tissé un partenariat avec l'association l'Amycelium qui nous cède 1,3ha de terrain pour larguer les amarres et un autre hectare pour planter un conservatoire chez eux. Ce n'est pas suffisant pour le projet qui a pour ambition de replanter nos paysages, mais cela nous donne un bon point de départ! Avis aux propriétaires!

L'association a déjà planté des milliers d'arbres depuis sa création...

Ce qui motive le terre-pailleux plus que tout au monde, c'est le mieux vivre : le bien-être qu'il a à faire des choses qui ont du sens, qui font du bien, qui sont tangibles, efficaces, esthétiques et qui, comme de par hasard, respectent l'environnement.

Nous avons pu voir sur les visages et dans les remarques de nos visiteurs et stagiaires que l'écologie avait de multiples facettes, mais certainement pas celle de l'intolérance et de l'austérité, ni celle du manichéisme simpliste qu'on veut bien lui donner: "c'est pas comme ça qu'on va nourrir la planète". Au passage, heureusement que la planète ne se nourrit pas que de céréales et légumineuses malades !

Nous trouvons dommage que nos agriculteurs locaux, qui sont par ailleurs victimes d'une politique agricole en décrépitude, n'aient pas TOUS compris à quel point la présence des arbres est indispensable au bon fonctionnement de nos écosystèmes, y compris nourriciers. Nous déplorons tous de voir nos paysages se dégarnir sans qu'aucune autorité compétente ne lève le petit doigt. Et avec eux disparaissent autant d'espèces telles des pièces d'un puzzle qui se perdent... nous sommes nous aussi sur la planche.

La bonne nouvelle est la suivante, vous n'entendez peut-être parler que du problème, mais nous connaissons déjà très bien les solutions, elles ont leurs avantages et leurs inconvénients, mais elles existent bien et certaines ont déjà fait leurs preuves. Elles ont souvent le gros inconvénient de résoudre des problèmes qui rapportent justement beaucoup d'argent aux fauteurs de trouble:

Qui vendra des engrais s'il n'y en a plus besoin? des produits phytos si les plantes sont saines? Qui vendra des médicaments si les gens ne sont plus malades ?

Les solutions que l'association met en valeur; la construction naturelle et bioclimatique, les énergies renouvelables à petite échelle, la valorisation de l'eau de pluie, l'agroforesterie et l'agriculture respectueuse du sol (semis direct sous couvert), des modes de fonctionnement plus horizontaux et responsabilisants, des modes de communication favorisant l'authenticité et l'empathie, et enfin, une méthode de conception qui met l'éthique au cœur de ses préoccupations : la permaculture.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous renseigner, visiter ou vous former dans ces domaines, n'hésitez

4 — EXPRESSION LIBRE

LA « BELLE EPOQUE » DU BUREAU DE POSTE

Voilà seulement huit ans que la bibliothèque est aménagée et on a déjà oublié qu'il n'y a pas si longtemps encore on entrait par cette porte au Bureau de Poste. Le bâtiment construit au centre du bourg n'aura finalement servi à cette fonction que durant un peu plus d'un siècle. Il aura été le symbole de l'entrée de Champagné dans une modernité, celle des communications rapides par des moyens collectifs : poste, télégraphe puis téléphone. Une nouvelle modernité a entamé cette fonction, celle des communications individuelles par téléphones portables, tablettes, radios... Il est temps de montrer que ce bureau de poste, comme toutes les avancées techniques ne s'est pas imposé sans difficultés.

Une commune prospère à la fin du XIXe siècle

1891 : Champagné-Saint-Hilaire est une commune qui donne une image dynamique. Avec ses 1700 habitants, dont 349 dans le bourg, elle est la deuxième du canton après Usson-du-Poitou. Sa moyenne d'âge est assez basse. Si la grosse majorité vit de la terre directement, les artisans, commerçants, enseignants sont nombreux. C'est une commune qui vit largement en autarcie, mais qui est aussi largement ouverte sur l'extérieur : le haras de Victor Malapert a produit de tels cracks qu'il a intéressé le tsar de Russie, Emile Ricaume, conseiller municipal à Bois-Brault est avocat à Paris, Gustave Chauvineau a été nommé sous-préfet à Brioude... Dans les années 1880, Champagné-Saint-Hilaire s'est doté d'une recette de la Poste, puisque le recensement de 1886 cite Charlotte Brouard comme jeune receveuse de 27 ans et deux facteurs : Jean Tribert, 49 ans et Jean Roy, 23 ans. En 1891, la receveuse est Madame Valentine Etavard âgée de 50 ans. Elle a gardé les mêmes facteurs, mais elle est aidée par Louise Courrier, une jeune champagnoise de 16 ans, en qualité de surnuméraire. On dirait aujourd'hui en emploi précaire. Ces cinq employés dépendent du Ministère des Postes qui depuis 1879 réunit les Postes et les Télégraphes, et qui est relayé dans le département de la Vienne par une Direction des P. et T. Il semble qu'à cette date, la commune ne soit pas encore équipée du télégraphe électrique Morse puisque Valentine Etavard garde en 1896 le titre de Receveuse des Postes. C'est à la toute fin du XIXème siècle que le télégraphe fonctionne à Champagné : Denise Junger et Pascal Pilon dans leur livre « *Les débuts du téléphone dans le département de la Vienne* » mentionnent Champagné Saint-Hilaire dans la liste des 76 bureaux télégraphiques de la Vienne en 1899, alors que le département compte 300 communes. Champagné fait donc figure de précurseur, d'autant que l'arrondissement de Civray ne compte alors que sept bureaux télégraphiques, avec Sommières-du-Clain mais pas Civray. Pas étonnant donc que dans le recensement de 1901 la nouvelle receveuse, Félicie Coulet soit portée comme Receveuse des Postes et Télégraphe.

Un télégraphe dans un bureau de Postes tout neuf

L'installation du télégraphe qui se situe donc entre 1896 et 1899 a été réalisée dans un bureau de postes tout neuf. En effet, la commune a-t-elle été sollicitée par la Direction Départementale des Postes en tant que locataire des locaux, ou par la receveuse qui voulait disposer d'un bureau et d'un appartement plus pratiques ? Toujours est-il que la municipalité menée par le maire Louis Sainturat décide de faire construire un Bureau de Poste dans l'espace vide à gauche des halles. (voir plan napoléonien) Et le 3 septembre 1892 est établi à Gençay un devis estimatif des travaux à exécuter, signé par Matignon, l'architecte, Sainturat le maire et Mastier, le Préfet, pour la somme de 8586 francs. La cuisine de l'appartement est dotée d'un fourneau-potager et d'une cheminée en pierre de Château-Gaillard (dans le département de l'Ain). Le cahier des charges signé le 31 décembre 1892 prévoit une adjudication en séance publique par voie de soumissions cachetées et au rabais, et la fin des travaux au plus tard le 1^{er} septembre 1893. Cinq entrepreneurs ont été admis à concourir : deux de Vivonne, deux de Couhé et Alexandre Robert de Saint-Maurice. C'est François Cartais de Couhé qui l'a emporté avec un rabais de 16% et une adjudication pour le gros œuvre de 6876, 24 F plus 500 F de transport. Terrassement, maçonnerie, plâtrerie, pavage, charpente et couverture sont réalisés dans les temps convenus ou à peu près, et le 15 décembre 1893 le Conseil Municipal peut se réunir pour entendre l'architecte clore le devis total à la somme de 8070,15 F. Sont présents Messieurs Sainturat, Argenton, Gourdeau, Bertrand M., Debiais, Maupetit, Lucas, Courrier, Nicoulaud Jean et se sont excusés Ricaume, Mignon, Robin et Malapert. Le procès-verbal de réception définitive qui ouvre le Bureau de Poste de Champagné-Saint-Hilaire est signé le 28 avril 1894.

Un bureau de postes qui donne des soucis

Le 8 mai 1894, le certificat de paiement est établi et la municipalité pourrait se féliciter de mettre à la disposition

L'affaire du jardin du presbytère entamé au profit du receveur des postes

Sans doute pour répondre à une demande de la Receveuse, le Conseil Municipal décide le 19 février 1899 de proposer d'affecter au bureau de postes un jardin de 6 ares pris sur celui du presbytère qui en compte 26. Durant un an, il va devoir « batailler » pour tenter d'obtenir l'autorisation.

C'est mal parti puisque le 9 avril suivant, le Conseil de Fabrique présidé par l'Abbé Girault donne un avis défavorable. Une enquête est ouverte par affiches, auprès de la population. De midi à 4 h du soir les 21, 22 et 23 août, Olivier Bibault, commissaire enquêteur mandaté par le Sous-Préfet de Civray, se tient à la mairie. Chaque jour, il déclare dans les colonnes « en faveur du » et « contre » le projet : **Néant**.



Le Conseil Municipal en prend acte et précise que le transfert est prévu pour le jour où le desservant actuel sera parti. Le Sous-Préfet peut donc le 12 septembre transmettre un avis favorable au Préfet. Celui-ci est dans l'obligation d'en référer à l'Evêché de Poitiers qui n'a pas à sortir les canons de l'Eglise pour « torpiller » le projet, mais plutôt du bon sens et de la jurisprudence. Le 21 octobre, le Vicaire Général fait remarquer judicieusement que la « *distraction projetée [des 6 ares] n'est nullement nécessaire* » puisque le Receveur peut attendre le départ indéterminé du prêtre. D'autre part, le dossier renvoyé par l'évêché à la préfecture n'est pas celui de Champagné. Quelques jours sont ainsi gagnés, et plus encore puisqu'il demande que le plan du jardin avec sa division soit plus complet et montre sa situation par rapport au bureau de poste et au presbytère. La Municipalité tient tête contre toutes les oppositions : non, il n'y a pas d'alternative au jardin du presbytère à une portée du bureau de poste ; la partie choisie du jardin est la plus éloignée mais c'est parce que l'autre est occupée par un bassin, une pièce d'eau, une serre. Si, le terrain restera domaine public ! Le plan complet est envoyé le 26 janvier 1900 mais le coup de grâce est asséné par le Préfet qui suit les conclusions de l'Evêché : le jardin d'un bureau de poste ne fait pas partie du domaine communal public, mais du domaine privé de la commune selon une jurisprudence vieille de seize ans. Et si la commune persiste, c'est le Conseil d'Etat qui décidera. Alors, la Municipalité rend les armes et par la délibération du 25 février 1900 à midi, annule le projet. Momentanément car il me semble avoir vu en 1972 le Receveur des PTT dans son jardin, à cet endroit !

L'affaire Lagarde

Lagarde est plâtrier à Gençay et à ce titre, il a été sollicité par la commune de Champagné pour faire un devis de plâtrerie, de peinture et de collage de papier dans le bureau de poste prévu. Mais il n'a pas été choisi pour exécuter les travaux. En conséquence, il réclame 20 F en dédommagement du déplacement de 20 km aller-retour qu'il a fait à Champagné, des frais d'hôtel où il a passé une nuit et du temps passé à rédiger son devis. La municipalité lui fait savoir qu'elle ne peut payer cette somme puisqu'elle a dû refuser le devis qui lui paraissait exagéré par rapport aux travaux à réaliser, et l'affaire traîne...

Le 29 novembre 1900, Lagarde reçoit une lettre du maire Maupetit qui lui confirme que la commune refuse de payer. Alors le plâtrier, le même jour, écrit une lettre au préfet pour lui demander l'autorisation de poursuivre la commune en justice. Il est encore en colère : « *Aussitôt en possession du devis, écrit-il, ces Messieurs se sont empressés de faire exécuter le travail par un tailleur de pierre qui est sacristain dans la commune. Je n'ai pas à m'occuper dans quelle condition le travail a été fait, mais comme je suis patentable, je n'exerce pas une profession pour le plaisir de me promener...* »

Le 6 janvier 1901, le Conseil Municipal permet au maire d'aller en procès, le 8 du même mois, c'est le préfet qui donne l'autorisation. Je n'ai aucune trace de ce procès.

L'affaire des réparations

Depuis 1894, la Direction Départementale des P. et T. est donc pour l'immeuble occupé par son bureau, locataire de la Mairie de Champagné-Saint-Hilaire. Le loyer annuel est de 350F et elle peut se montrer exigeante. Dix-huit ans après la réception des travaux, en 1912, elle prie la Municipalité de faire procéder à des réparations. Il s'agit de remplacer la peinture par du papier-peint. La commune trouve le coût un peu élevé et une délégation de Debenest et de Maupetit auprès de la Direction des Postes propose d'en rester à de la peinture et d'allonger le délai des travaux. Chacune des parties campe sur ses positions et recommencera en 1917 où, cette fois, il s'agira de réparer « *les gouttières qui, avec les pluies persistantes rendent le local inhabitable.* » Les menaces de sanctions

L'installation d'une ligne téléphonique

On comprend le souci des municipalités différentes de minimiser les dépenses de fonctionnement car le télégraphe est loin d'être installé partout quand le téléphone est introduit en France, et les communes dynamiques doivent donc prévoir de fortes dépenses d'investissement. Deux ans après que Graham Bell ait déposé son brevet le 14 février 1876, des Français se dotent déjà d'une ligne et d'un téléphone privé. Mais dix ans après, en 1888, il n'y a guère que 10 838 abonnés en France.

C'est dans les années 1890 que l'encouragement à installer des lignes téléphoniques publiques est adressé aux communes. Dans la Vienne, ce sont les villes de Poitiers et de Châtellerauld qui sont les premières équipées. Mais un premier réseau est réalisé en 1896 : 37 communes seulement sur les 300 du département qui compte 338 114 habitants, se sont portées volontaires.

Le 29 août 1899, toutes les communes de la Vienne peuvent demander à avoir accès au réseau téléphonique, mais une première tranche est prévue pour les 101 communes qui ont un établissement postal ou télégraphique, dont Champagné-Saint-Hilaire. Ce sont les communes de 1000 à 1500 habitants en majorité. Le résultat des consultations est connu le 3 novembre 1899 : dans l'arrondissement de Civray, il n'y a que 14 communes interrogées, 2 sont favorables, 4 demandent un ajournement et 8 donnent une réponse négative. Champagné fait partie de ces dernières. La raison invoquée par la plupart des communes est la question financière, et il est vrai que Champagné est encore dans les conséquences de la construction du bureau de poste et de l'implantation du télégraphe. Une nouvelle consultation est faite le 30 mai 1900 et ce sont 10 nouvelles communes qui adhèrent faisant un total de 55 communes sur ce premier réseau : Champagné n'en fait toujours pas partie.

En avril 1904, alors que le premier réseau téléphonique départemental est encore en cours de réalisation, l'idée d'en installer un deuxième s'impose et le 31 octobre une circulaire est adressée aux communes non branchées. Sur les 242 consultées, seules 26 ont donné leur accord pour accueillir les fils téléphoniques. Et cette fois, Champagné est de ces communes-là. Peut-on y voir l'effet des élections municipales qui ont eu lieu les 1^{er} et 15 mai et qui ont donné une majorité nouvelle, c'est-à-dire républicaine avec un nouveau maire, Anatole Gouge ? Les historiens du téléphone dans la Vienne, Denise Junger et Pascal Milon le laissent penser en écrivant que tous les élus sont favorables à titre personnel à cette nouvelle technique, mais que les Républicains d'alors, plus enthousiastes y voyaient « *un gage de progrès économique et social* » alors que les conservateurs dénonçaient « *le coût de sa mise en œuvre relativement au faible nombre de personnes qui pourraient dans un premier temps, en bénéficier...* » Et effectivement, si tous les Champagnois peuvent téléphoner au Bureau de Poste, deux abonnés seulement pourront téléphoner de chez eux en 1914 et en 1918.

En fait, il a fallu attendre encore près de quatre ans pour pouvoir entendre dans l'écouteur des voix venues d'ailleurs. Ce n'est en effet que le **1^{er} février 1908** que la mise en service du réseau est effectuée à Champagné. Avec Château-Garnier et Usson-du-Poitou, notre commune est en queue de peloton pour les travaux. Est-ce parce que le maire, pour des raisons écologiques déjà, avait proposé de modifier le parcours prévu de la ligne téléphonique ? Il s'agissait selon lui de « *préserv*



« *préserv*

Même si le Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones n'a été désigné ainsi qu'en 1930, c'est dès 1908 que le bâtiment qui abrite aujourd'hui la bibliothèque Municipale de Champagné a exercé cette triple fonction.

Sihouette 8 : Jouez à reconnaître les Champagnois

Service médical

Elle est petite en silhouette,
Mais elle est grande par le cœur.
Elle court après le bonheur
Mais sans faiblesse et sans pirouette.

Le paradis, ce sont les autres,
Les autres qui sont ses amis.
Dans son estime elle les a mis
Doux Jésus, plus haut que les apôtres !

Elle a sillonné la commune
Sur la distance Terre Lune.
Pour glisser un peu de santé
Sous les draps de gens alités.

Maintenant elle est à l'attaque
De l'ennemi nosocomial :
En permanence à l'hôpital
Ce sont les virus qu'elle traque.

Elle a protégé sa famille
Par son courage et par amour,
Et aujourd'hui c'est aussi pour
La commune qu'elle se mouille



Service postal

Avant son abandon de Poste,
Il avait trouvé la riposte
Car loin d'être une désertion
Ce fut une belle promotion :

Plus de guichet, plus d'enveloppes,
Mais un média qui se développe :
Les télécommunications...
Olé ben une innovation !

Pour fuir la vie sud-parisienne
Il se fait nommer dans la Vienne,
Là où dort encore son berceau,
Là où il a joué au cerceau,

Là où il peut, s'il le souhaite,
Passer sa rustique retraite
A squatter sa propre maison,
Et tondre un entêté gazon.

Alors, il retrouve l'usage
Des mots gardés de son jeune âge,
Qui ont la saveur du patois,
Et le fort



Service militaire

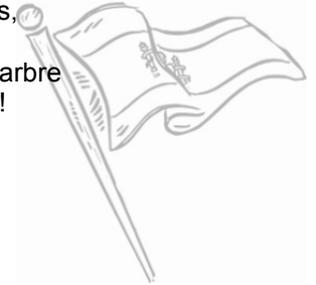
Prenez la route de Sommières
Qui serpente à travers les blés.
Au-dessus vous voyez trembler
Comme des toits flous de chaumières.

Le plumet dressé de grands arbres,
Les dénonce au vaste ciel bleu.
Leurs murs ne sont pas faits de marbre
Mais ils sont debout, même vieux !

Pas de marbre non plus, le maître
De ces lieux ! Il est tout bouillant !
Il a appris de ses ancêtres
Que le fer ne dure en rouillant.

Pas de rouille dans ses culasses
En exil sur les chauds djebels !
Il devait, même de guerre lasse
Intensifier les raids mortels.

Il s'est construit cette sagesse
Que combattant est mot ancien,
Qu'esprit s'accorde avec largesse
Et qu'on est bien auprès des siens.



Histoire « Relou »

Si de ses textes bien écrits on le loue,
Il faut dire que si parlait son écritoire,
Avec plaisir il concocte, tel un bijou,
Ce que secret lui dicte son épanchoir.

De sa natale Lorraine il n'a pas dégoût,
Au contraire, il sait allier les grands déboires
De sa Jeanne d'Arc questionnée en Poitou
Qui lui ont donné sens aux anciens grimoires.

Ne recherchez pas en lui esprit jaloux
Car il donne, donne, sans chercher gloire.
Un merci est cadeau au dessus de tout
Sinon, trop sensible peut sortir mouchoir

Là, est l'étendue du savoir sans tabou
Qu'il nous propose au service de l'histoire,
Avec rigueur et la flamme de l'amadou
Du professant voulant partager savoir.

Sans oublier qu'à Lime, parmi ses bambous,
La culture n'est pas qu'un exutoire
Mais un art qu'à deux, il aime en ajout
Aux amis montrer jardin tel un boudoir.

Passants, écoutez ce murmure si doux
Qu'à Champagné nous apportent autres savoirs
Car plus riches serons et sans savoir d'où
Nous viennent de tels êtres semant l'espoir.



Bilan météo

MÉTÉO A CHAMPAGNE : d'octobre 2015 à septembre 2016

Un hiver pluvieux et plutôt doux, sans gelées, ou alors atténuées, un long été de sécheresse avec de fortes poussées de la température. Notre climat océanique deviendrait-il méditerranéen ?

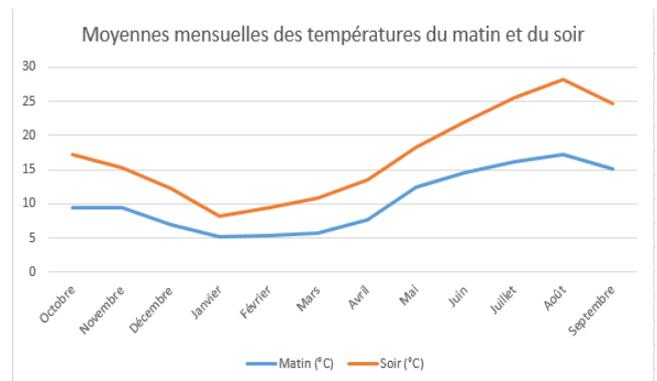
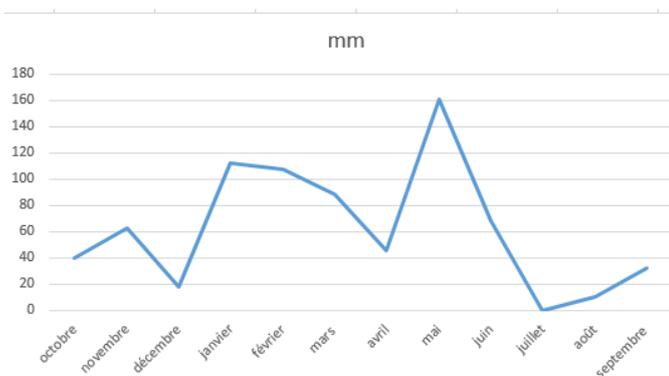
Il est surtout égal à lui-même, c'est-à-dire capricieux. Cette année, il y a eu du vent, venu à son gré de tous les points cardinaux, mais pas de tempête à arracher des chênes comme dans le nord du département, il n'y a pas eu d'orage de grêle, ni d'inondation, pas de neige ni de froid scandinave.

Mais c'est le régime des pluies, plutôt abracadabrantesque, qui nous a perturbés surtout. Après un automne raisonnable, sauf le 20 novembre où les 32 mm recueillis en peu de temps par le pluviomètre ont constitué la moitié des pluies mensuelles, il y a eu six mois d'hiver et de printemps humides. Le mois de mai a fait l'original pour être le plus arrosé des douze mois du millésime 2016, avec 161 mm, soit 21% du total annuel. Juin en recevant 69 mm allait-il entamer un été pourri ? Oh que non ! Car juillet a fait la grève des averses et le sol privé d'eau par un ciel idéalement bleu, chauffé par un air atteignant, les après-midi, jusqu'à plus de 28°C, s'ouvrait de crevasses profondes.

Quel jugement porter quand on est à la fois vacancier et jardinier ! Les piscines en plein air ont permis des plonges vivifiants durant toutes les vacances, mais les arrosoirs ont pesé lourd aux épaules jusqu'à ce que les citernes soient asséchées. Plantées tôt, les tomates ont souffert du mildiou, mais celles qui s'en sont remis ont pu rougir l'assiette des entrées. Plantées tard en raison d'un printemps humide, elles ont eu bien du mal à mûrir. Trop d'eau d'arrosage, trop de feuilles, trop d'azote, coups de chaleur au lieu d'insolation...les spécialistes de Rustica donnent des explications embarrassées.

Pour les professionnels des champs, le bilan imposé par la météorologie est loin d'être mirobolant : les ondées du printemps ont donné de la sève aux tiges de céréales, mais la sécheresse de juillet a sevré les épis qui se sont étioilés.

Ce sont les figes qui se sont régalées du soleil d'été 2016. Elles sont peut-être peu juteuses mais il y en a beaucoup. Ce qui n'est pas le cas des pommes, encore que selon la variété et le sol, on a pu en croquer. Ah ! Pas comme l'année passée ! Ce fut pire pour les fruits à noyaux : les cerises ont piqué leur crise sous les 47 mm de pluie du 28 mai déversés à torrents en une heure, et se sont livrées aux oiseaux. Les pêches ont pêché par leur absence, les mirabelles se sont fait la belle pour beaucoup, sauf pour les Lorrains solidement fidèles à ce beau fruit doré ... Les fruits à coque et à bogue, eux, ont évité le *bug* !



Bref ! De 2016, les pessimistes retiendront les excès contraires : trop puis pas assez d'eau. Les optimistes se souviendront des économies de chauffage et des agréables manifestations de plein air et de plein soleil !

Les Forces de la Nature

Le 28 mai 2016, un orage accompagné de trombes d'eau s'est abattu sur la commune, entraînant dans leur sillage de nombreux semis de tournesols et de maïs, récemment faits.

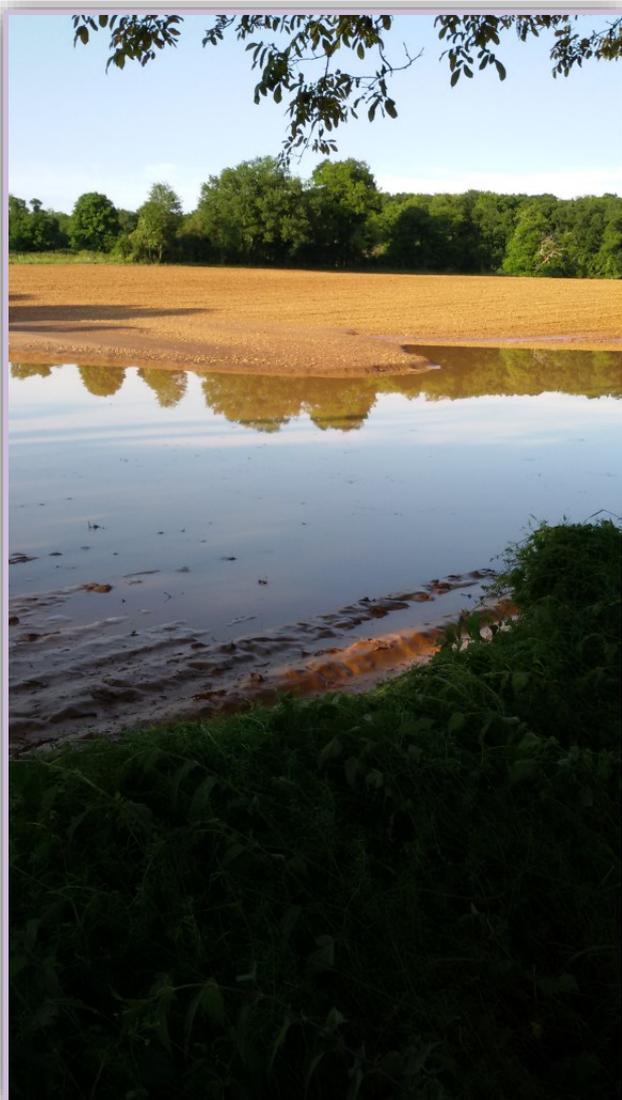
Ainsi, la nature reprenait ses droits, et un véritable torrent dévalait la pente et s'installait dans le lit d'un cours d'eau visible sur les cartes topographiques du cadastre napoléonien, entraînant sur son passage des pierres et des morceaux de troncs d'arbres dans la vallée des côteaux des Vallées et de la Roche, puis finissait sa course dans le Clain à la Baudonnière. Impressionnant !

Texte et photos d'Annette Bosseboeuf

Bilan météo



Les Forces de la Nature aux Vallées et à La Roche



Champagné-Saint-Hilaire, c'est du progrès solidaire:

AVEC NOTRE INVESTISSEMENT DANS L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS



Les activités périscolaires qui créent du lien entre les générations

AVEC L'UTILISATION DE NOS ESPACES NATURELS POUR Le SPORT et les LOISIRS



La pêche à la base de loisirs, la caravane des sports et des chevreuils ...

AVEC NOS CHOIX D'INVESTISSEMENTS pour LA SÉCURITÉ et toutes les GÉNÉRATIONS



Préparation d'un parking pour sécuriser l'entrée des écoles



Aménagement de salles périscolaires



Etude pour l'installation de 4 pavillons seniors

AVEC NOTRE EXIGENCE POUR LE BIEN VIVRE



Illuminations



Soirée Romane



Repas des aînés



Fleurissement

Ce n'est qu'un aperçu, ... NOS FORCES.....



En 39-45, pendant l'occupation, les Allemands 'ss' s'étaient installés au haras pour les chevaux...

... ET AU CAFÉ DE LA PLACE POUR LEUR « KOMMANDANTUR », AINSI QUE DANS D'AUTRES MAISONS DE CHAMPAGNÉ.



La fresque sur la bataille du 13 août 1944 à Champagné-Saint-Hilaire a été réalisée par les élèves des classes de CP/CE1 avec leur instituteur Monsieur Philippe COMPAGNON pendant l'année scolaire 1997-1998.



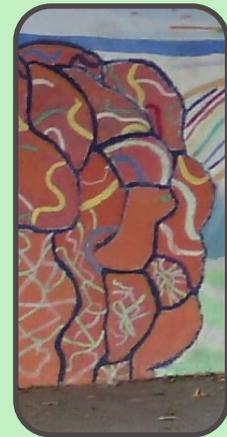
Cette fresque n'est plus visible depuis 2016. Elle a été détruite lors des travaux pour les salles périscolaires.

LE 13 AOÛT 1944 A ÉTÉ UNE JOURNÉE TERRIBLE POUR CHAMPAGNÉ. LES RÉSISTANTS ONT ATTAQUÉ LA VILLA OÙ ÉTAIENT LES ALLEMANDS MAIS ILS ONT PERDU LA BATAILLE ET IL Y A EU PLUSIEURS MORTS ET BLESSÉS À DIFFÉRENTS ENDROITS.



En représailles, l'armée allemande a brûlé la mairie et l'école parce que les blessés français y avaient été soignés. Puis elle est partie, ne laissant aucune trace sinon les chevaux morts!

Fresque de l'école primaire



*Cette fresque a été réalisée par les enfants de l'école en 2000 avec leur instituteur
Philippe COMPAGNON et avec l'aide de l'artiste peintre
Jean-Marie SEILLER.*

*Elle a été partiellement détruite lors des travaux pour la salle périscolaire sous le préau
ouvert en 2016.*

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire
1 place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91 / 📠 05.49.37.20.49

E-mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

